

# Journal de la confédération musicale de France

N° 307 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

MARS 1978

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

## JEAN-PHILIPPE RAMEAU ET LA CRITIQUE DE SON TEMPS

par André AMELLER

Directeur du Conservatoire  
National de Région de Musique  
et d'Art dramatique de Dijon  
Président de la C.M.F.

Lorsqu'en 1964 le monde entier célébra le bi-centenaire de la mort du génial musicien dijonnais, il m'a semblé intéressant de chercher, au cours de son époque, quelques critiques significatives le concernant ou ayant trait à son œuvre de compositeur et à son œuvre didactique.

Si dissemblables semblent-ils être, les siècles, comme les hommes, se ressemblent et les mêmes exagérations s'y retrouvent. Un manque d'objectivité, un parti-pris et pour d'aucuns une ignorance totale du métier de compositeur se révèlent très souvent dans les écrits.

J'ai personnellement trouvé grand intérêt à relever les critiques les plus édifiantes, au hasard des biographies si complètes de l'homme, du musicien et du pédagogue que fut Rameau.

Rameau, en novateur français, fut, comme le baudet de la fable, toute sa vie en butte aux attaques des uns et des autres ; la critique s'acharna sur lui car il faut dire que la plupart des ouvrages désuets joués à l'Opéra étaient d'autres déjà disparus et on n'hésitait pas à lui reprocher ce qu'en d'autres on louait... paradoxe pour celui qui apportait un art plein de grâce, débarrassé de toute rigueur formelle, marqué par un souci dramatique puisé aux sources italiennes et par une liberté d'expression rare à cette époque.

Une des premières critiques parue au moment où, en France, la nouvelle musique italienne trouvait des échos favorables avec un succès public très grand, surtout au théâtre où logiquement il y avait certes matière à objection, donne bien l'impression que firent les premières œuvres de Rameau : « Enfin parut M. Rameau et c'est à lui que nous devons ce genre bâtard qui passe à présent en France pour de la musique italienne : véritable papillote, nul accord du chant avec les paroles, des airs avec la situation des personnages... Suis-je destiné à n'entendre de ma vie que cette musique étrangère, détestable, baroque, inhumaine... »

Un autre écrivain satirique rima et publia cette épigramme bien connue, dès la première représentation d'Hippolyte et Aricie :

« Si le difficile est le beau,  
C'est un grand homme que  
[Rameau]  
Mais si le beau, par aventure  
N'était que la simple nature,  
Quel petit homme que Rameau »

Et Rameau faillit bien abandonner la composition : « Je me suis trompé, j'ai cru que mon goût réussirait, je n'en ai point d'autre... Je n'en ferai plus ! » s'exclama-t-il, visiblement touché.

Cependant, parmi les musiciens, quelques-uns virent les choses plus nettement, témoin cette répartie que l'on prête à Campra :

« Ne vous y trompez pas, il y a dans cet opéra assez de musique pour en faire dix et cet homme que vous voyez là nous éclipsera tous ».

A cette même époque d'Hippolyte et Aricie, un anonyme, sans doute un compositeur, reconnut : « J'en éprouve peu d'attendrissement : j'y suis peu remué, mais j'y suis occupé et amusé ; la mécanique en est prodigieuse ».

Même Voltaire, qui ne fut pas tendre mais qui avait, lui, des raisons d'être ami, écrivit :

« Damis se rend à ce palais  
[magique,]  
Où les beaux vers, la danse, la  
[musique,]  
L'art de tromper les yeux par  
[les couleurs,]  
De cent plaisirs font un plaisir  
[unique,]  
Il va siffler quelque opéra  
[nouveau,]  
Ou, malgré lui, court admirer  
[Rameau.]

Diderot, à cette époque de la querelle des Lullistes et Ramistes, dans « Les Bijoux Indiscrets », dépeint les deux musiciens : « Lully s'y appelle ut mi ut sol et Rameau ut ré mi fa sol la si ut, voulant démontrer à la fois les caractères des deux musiques, l'une simple, l'autre déjà plus compliquée, et en ces quelques lignes, il résume parfaitement le jugement de l'époque : « Le vieux Utmiutsol est simple, naturel, uni, trop uni quelquefois et c'est sa faute. Le jeune Utremifasollasiut est singulier, brillant, composé, savant, trop savant quelquefois ».

Il conclut : « Quoiqu'il en soit, de mon temps toute la ville courait aux tragédies de celui-ci et l'on étouffait aux ballets de celui-là ».

Une certitude est absolue, le triomphal succès à l'Opéra d'Hippolyte et Aricie et de Castor et Pollux, mais le succès public, ce public pour qui les ouvrages sont écrits, ne compte guère pour les critiques... Seul, leur avis est important.

Partout, on discute et les pamphlets pleuvent.

Un poète, J.-B. Rousseau, partisan farouche de l'ancienne école, écrit à Louis, fils du grand Racine :

« Distillateurs d'accords baroques  
Dont tant d'idiots sont fêrus  
Chez les Thraces et les Iroques  
Portez vos opéras bourrus.  
Malgré votre art hétérogène  
Lully, de la lyrique scène  
Est toujours l'unique soutien ;  
Fuyez, laissez-lui son partage  
Et n'écorchez pas davantage  
Les oreilles des gens de bien. »

Pour J.-J. Rousseau qui composa pour l'opéra et dont nous connaissons « Le Devin du Village » qui reçut grand accueil lors de sa création et fut joué très longtemps, Rameau est un mathématicien, dont certes les proportions sonores sont logiques et équilibrées, mais où ni l'âme, ni l'oreille ne trouvent leur compte.

(Suite page 2)

## 76<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

10 et 11 MARS 1978, à ISSY-LES-MOULINEAUX

La 76<sup>ème</sup> assemblée générale de la C.M.F. se déroulera à la salle des Congrès du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux, 25, avenue Victor-Cresson, à Issy-les-Moulineaux (à 200 mètres de la station de métro Mairie d'Issy de la ligne N° 12).

### ORDRE DU JOUR

VENDREDI 10 MARS  
à 9 h

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale.  
Allocution du Président.
- 2) Rapport moral du Secrétaire Général.
- 3) Rapport financier du Trésorier.  
Rapport des Commissaires aux Comptes.  
Approbation des comptes de l'Exercice 1977 et du Budget de l'Exercice 1978.
- 4) Fixation du montant de la cotisation pour 1979.

à 10 h 45

à 12 h

à 12 h 30

à 14 h

à 18 h 15

à 19 h 15

à 20 h 30

SAMEDI 11 MARS  
à 9 h

- 5) Intervention de M. Jean Maheu, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de l'Environnement.  
Audition de l'ensemble de trombones Jean Douay.  
Déjeuner sur place.
- 6) Rapport de la Commission du Journal.  
Fixation du prix de l'abonnement pour 1979.
- 7) Rapport de la Commission de l'Administration Générale et des Relations Extérieures.
- 8) Rapport de la Commission de Toucy.
- 9) Rapport de la Commission Jeunesse.
- 10) Rapport de la Commission Artistique et Technique.  
Apéritif offert par la C.M.F. auquel seront invités diverses personnalités et les représentants de la Presse.  
Dîner, sur place.  
Concert par la Fanfare de Saint-Marcel (Saône-et-Loire), direction Louis Prost.
- 11) Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration, pour la désignation des membres de la Commission de Vérification des comptes et des membres de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.
- 12) Rapport de la Commission de la Musique Scolaire et péri-scolaire.
- 13) Intervention d'un représentant de la S.A.C.E.M. sur le nouveau contrat avec la C.M.F. et les incidences de la T.V.A.
- 14) Examen des Vœux qui n'auraient pas été discutés à l'occasion des Rapports.  
Audition du Quatuor Saxophonia.  
Banquet, sur place.

Nota : Dans le hall d'entrée se tiendra pendant toute la durée de l'assemblée générale, une exposition de partitions et d'instruments organisée respectivement par la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique et la Chambre Syndicale des Facteurs d'instruments.

La musique est une loi morale, elle donne une âme à l'univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, de la gaieté et de la vie à toutes choses.

Elle est l'essence de l'ordre qu'elle rétablit et élève vers tout ce qui est bon, juste et beau, dont elle est, bien qu'invisible, la forme éblouissante, passionnante et éternelle.

PLATON.

# JEAN-PHILIPPE RAMEAU

(SUITE)

A Grimm, Rousseau expose son opinion :

« Il faut reconnaître dans M. Rameau un très grand talent, beaucoup de feu, une tête bien sonante, une grande connaissance des renversements harmoniques et de toutes choses d'effet ; beaucoup d'art pour s'approprier, dénaturer, orner, embellir les idées d'autrui et retourner les siennes ; assez peu de facilité pour en inventer de nouvelles ; plus d'habileté que de fécondité, plus de savoir que de génie, ou du moins un génie étouffé par trop de savoir ; mais toujours de la force et de l'élégance, et très souvent du beau chant ». Il écrira aussi : « Je dis que M. Rameau a abusé de cet orchestre tel quel. Il a rendu ses accompagnements si confus, si chargés, si fréquents que la tête a peine à tenir au tintamarre de divers instruments pendant l'exécution de ses opéras qu'on aurait tant plaisir à entendre s'ils étourdissaient moins les oreilles ».

J.-J. Rousseau, dont l'art reflète un amateur doué, mais, hélas, ignorant de beaucoup de choses, qui trouve de jolies lignes mélodiques certes, mais à une pauvre harmonie et une orchestration quasi nulle, s'attirera, d'ailleurs, les foudres de Rameau :

« Pour juger d'un art, surtout en législateur, il faut, non seulement le connaître, il faut de plus être doué de tous les talents qu'on doit y supposer pour pouvoir se rendre raison des effets qu'on éprouve ». L'auteur des « Indes Galantes » n'est pas un tendre et ne manque pas d'esprit ; à travers ses propos, chacun peut y trouver son compte. Il répliqua au musicien Mongeot qui s'exalta sur un certain passage : « L'endroit que vous louez, Monsieur, est cependant contre les règles car il y a trois quintes de suite... ! ».

Montclair, bourguignon lui aussi, qui écrivit entre autres une belle partition, « Jephthé », reprochait à Rameau ses hardiesses surtout dans la scène des Incas, lors de l'éruption du volcan où Rameau se déchaine, mais, par contre, trouvait très belle sa fin classique.

C'est d'ailleurs Montclair qui incitera Rameau à devenir compositeur dramatique lors de la représentation de sa « Jephthé ». Le caractère noble et distingué de cet ouvrage le frappa par des points analogues apparemment à la mâle fécondité de son génie. Il conçut, dès ce moment, que notre musique dramatique était susceptible d'une nouvelle force et de nouvelles beautés et forma

le projet d'en composer : « Il osa être créateur ». C'est à la Motte en 1727 qu'il fera part de ses pensées sur l'Opéra : « Il serait donc à souhaiter qu'il se trouvât pour le théâtre un musicien qui étudierait la nature avant de la peindre et qui, par sa science, sût faire le choix des couleurs et des nuances dont son esprit et son goût lui auraient fait sentir le rapport avec les expressions nécessaires ».

Dans une de ses rares missives, Rameau expose ses vues au jeune musicien Mongeot qu'émandant quelques conseils :

« Il faut être au fait du spectacle, avoir longtemps étudié la nature pour la peindre le plus au vrai qu'il est possible ; avoir tous les caractères présents, être sensible à la danse, à ses mouvements, sans parler de tous les accessoires ; connaître la voix, les acteurs... Il faudrait avant que d'entreprendre un si grand ouvrage, en avoir fait de petits, des cantates, des divertissements et mille bagatelles de cette sorte qui nourrissent l'esprit, y échauffent la verve et rendent insensiblement capable des plus grandes choses. J'ai suivi le spectacle depuis l'âge de douze ans, je n'ai travaillé pour l'Opéra qu'à cinquante ans, encore ne m'en croyais-je pas capable ; j'ai hasardé, j'ai eu du bonheur, j'ai continué ».

Ses écrits sur la musique soulèveront aussi de nombreuses polémiques. Son Traité de l'Harmonie fit sensation et dès 1722, le Père Castel, mathématicien et physicien, louait ses mérites : « Notre siècle se glorifie de bien des découvertes, mais je crois pouvoir dire que c'est ici une des plus importantes et des plus belles qu'il ait faites ». Il en fut de même à la parution de son Nouveau Système de musique théorique et à sa Démonstration du principe de l'harmonie. Mais, malgré cela, ses écrits font l'objet de critiques et le Mercure, dans de nombreux articles, reflète les interminables discussions qui, dès 1754, s'amplifient, attisées par une nouvelle querelle, celle des Bouffons, et les Philosophes, qui jusqu'à présent avaient soutenu Rameau, passent dans le camp d'attaque. Grimm, Diderot et Rousseau choisissent le camp lulliste. Rameau se bat et ne perd aucune occasion de renvoyer la balle ; ainsi, il répond aux articles de J.-J. Rousseau dans l'Encyclopédie par ses « Erreurs sur la musique » puis par cette fameuse lettre aux philosophes « sur les corps sonores et la sympathie des sons ».

Malgré l'appui des grands, Rameau se plaint que ses recherches et ses réflexions le détournent de son art : « De jour en jour, j'acquiers du goût, mais je n'ai plus de génie ». Sa santé s'essouffle dans la lutte ; elle l'empêche de terminer une méthode de chant : « J'en ai la méthode presque complète que mon peu de santé me força d'abandonner il y a quelques années ; ce fut pour la même raison et à peu près dans le même temps qu'il me fallut encore abandonner une méthode de composition déjà bien avancée ».

Palissot écrira, plus tard, à propos de cette lutte, dans la Dunciade ou la Guerre des Sots :

« Que n'ose point l'affreuse ja-  
[lousie !]  
De vils bouffons au chant de  
[Castor]  
Ont disputé le prix de l'har-  
[monie.]  
Le grand Rameau, brisant sa  
[lyre d'or,]  
Les des affronts réservés au  
[génie]  
Succombe enfin sous leur bri-  
[gue ennemie,]  
Qui lui survit et qui l'outrage  
[encor.] »

Chabanon, littérateur contemporain de Rameau, avec raison, l'installe à sa véritable place : « Rameau, comme symphoniste d'opéra, n'eut jamais de modèle, ni de rival et nous ne craignons pas d'affirmer hautement qu'après toutes les révolutions que l'art pourra subir lorsqu'il sera porté à sa plus haute perfection par quelque peuple que ce soit, alors même ce sera beaucoup faire que d'égaliser notre artiste dans cette partie et de mériter d'être placé à côté de lui ».

Après Plâcé, il semble bien que Rameau ait remporté la victoire décisive ; ses détracteurs les plus acharnés lui reconnaissent enfin quelques qualités. Grimm écrit par exemple : « Ouvrage sublime dans un genre que M. Rameau a créé en France ». Le philosophe d'Holbach a quelques considérations pour Rameau, le novateur : « comme le précurseur des bouffons, le fatal événement dont Plâcé, phénomène terrible nous menaçait, est enfin arrivé. Le Français a abandonné la musique de ses pères ».

Rameau, heureusement, à la fin de sa vie eut quelques satisfactions et honneurs qui lui allèrent au cœur. Sa ville natale, Dijon, l'admit en son Académie en qualité de membre non-résident.

Le Roi, lui-même, « voulant lui donner un témoignage éclatant de sa satisfaction, conçut la pensée de le décorer de l'ordre de Saint-Michel et pour le pouvoir faire, lui conféra les lettres de noblesse nécessaires à cet objet ».

Ces lettres furent enregistrées en la chambre des vacations du Parlement de Paris en septembre 1764. Ses armoiries sont « un écu d'olivier d'or, cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, d'azur et d'argent ».

En conclusion, nous donnerons ce reflet si précis du clairvoyant et fidèle ami de Rameau, Jean-Joseph Decroix, son plus ardent défenseur, auteur de l'Ami des Arts ou Justification de plusieurs grands hommes, paru en 1776, dans lequel il s'efforce de révéler le vrai visage de celui qui, de son vivant a été tant combattu, Decroix qui nous a transmis, lui et ses héritiers, des manuscrits, copies et œuvres gravées de Rameau en en faisant don par testament, à la Bibliothèque Nationale :

« Ce qu'il y a de nouveau chez Rameau, c'est la densité de la musique dont il enveloppe le dialogue et l'action, et qui, loin de nuire au mouvement du drame, en souligne la progression et en prolonge le retentissement dans l'âme des auditeurs. Cette conclusion parlante du chant dramatique strictement modelé sur les intonations du sentiment, cette démarche directe et nerveuse de la mélodie instrumentale, d'une variété inépuisable et surtout cet emploi continu de la modulation expressive, tantôt discrète, tantôt fortement marquée, qui mesure à chaque instant les nuances de l'émotion, tous ces traits convergents seulement esquissés chez Lully, forment un style tout à fait personnel, en grande partie nouveau, et dont Gluck n'a certainement pas utilisé toutes les possibilités ».

André AMELLER,

Président de la C.M.F.

## MUSIQUE, MOUVEMENT, EXPRESSION DRAMATIQUE PROJET EXPERIMENTAL DANS LES ECOLES PRIMAIRES DU PORTUGAL

Graziela CINTRA GOMES

Graziela Lindley Cintra Gomez est née à Lisbonne. Elle a fait ses études au Conservatoire de la Capitale portugaise ; pianiste, elle a suivi les cours d'Orff à la Fondation Caloustie Gulbekian jusqu'en 1963.

Professeur d'Education Musicale à travers l'Art au Conservatoire de Musique de Lisbonne, elle forme les cadres pédagogiques pour l'école primaire.

Elle est membre de la Commission Nationale pour les nouveaux programmes de l'enseignement primaire au Portugal depuis 1975.

Elle est membre de l'ISME et secrétaire de la Section Portugaise depuis 1973. Elle appartient à la Commission Musicothérapie de l'ISME International depuis 1974. Elle a participé aux Journées Internationales de Musicothérapie organisées par la Section Française de l'ISME à Strasbourg, à Dijon, au Séminaire de Musicothérapie de Lausanne et au 1er Congrès International de Musicothérapie à Paris en 1974. Intéressée par les problèmes des handicapés en général, elle se consacre à la recherche des thérapies par la musique.

Graziela Cintra Gomez a bien voulu communiquer à la CMF son propos donné lors du dernier Congrès International de l'ISME à Montreux en 1976.

André AMELLER.

On a conçu le programme « Musique, Mouvement, Expression dramatique » pour contribuer, avec des moyens élémentaires d'expression comme le rythme, le son et le geste, à l'équilibre biopsychosocial de l'enfant, tout en développant sa sensibilité esthétique et artistique.

Ce n'est pas exactement un programme que nous proposons, mais plutôt un « projet ouvert » où les « activités ludiques » et les « activités d'expression » sont intimement liées pour contribuer au libre développement de la personnalité de l'enfant.

Quelques-uns des objectifs spécifiques de ce projet sont :

— Développer la sensibilité auditive, visuelle, tactile et motrice ;

— Stimuler la notion de jouissance du temps et de l'espace ;

— Développer les sens auditif et rythmique ;

— Faciliter la communication par le son et le mouvement, la parole et la vue ;

— Développer l'expressivité et la créativité.

Tels sont les objectifs mis en valeur par le projet « Musique, Mouvement, Expression dramatique » prévu pour la première phase du cycle primaire. Ce projet fait partie des nouveaux programmes d'éducation primaire qui furent mis en place au Portugal en 1975.

Comme l'on considérait généralement que le contenu des programmes aussi bien que leur enseignement pouvait être affecté par le régime politique du pays, il devint urgent et nécessaire de mettre sur pied des programmes applicables à l'élaboration d'une société démocratique au Portugal.

On aurait pu penser que le manque de formation des instituteurs, l'absence de personnel spécialisé, des conditions de travail difficiles constitueraient des obstacles à la réalisation du projet mais en fait, il s'avéra que ce furent des facteurs d'accélération de cette réalisation, facteurs qui débouchèrent sur des cours de perfectionnement pour les instituteurs et la révision des cours de pédagogie dans les Ecoles Normales.

On fonda un comité incluant des pédagogues, des psychologues, des professeurs et des instituteurs, comité qui discuta et approuva les principes et l'élaboration d'une « Action Pédagogique » à partir de laquelle on établirait tout le programme d'éducation primaire portugais, environnement physique et social, mathématiques, santé et activités d'expression (arts plastiques, musique, mouvement, expression dramatique et éducation physique).

Les principes de cette « Action Pédagogique » sont :

— Eduquer, c'est accepter et respecter l'individu...

— Eduquer, c'est élever des hommes libres...

— Eduquer, c'est une façon d'abolir les privilèges...

Les objectifs d'une telle action sont :

— l'éducation de l'homme en tant qu'individu et être social ;

— la participation de l'enfant à sa propre éducation ;

— l'intervention de l'enfant dans la découverte, la compréhension et la construction de l'environnement physique et social ;

— la découverte de l'importance de l'action individuelle dans l'élaboration du groupe social ;

— le vécu de la plénitude de l'enfance à travers chacune de ses phases ;

— aider l'enfant à acquérir son équilibre émotionnel ;

— favoriser l'esprit créateur et les facultés critiques ;

— l'acquisition de connaissances ;

— le développement harmonieux des facteurs psychologique, physiologique, sensori-moteur, émotionnel, esthétique et intellectuel qui influent sur le développement de la personnalité.

L'éducation primaire, autrefois divisée en quatre classes d'une année scolaire chacune, est aujourd'hui devenue un système de deux niveaux d'apprentissage, durant chacun deux ans. On a fondé cette nouvelle orientation sur le développement plus ou moins rapide de l'enfant, favorisant ainsi une compréhension plus approfondie des enfants, un enseignement individuel respectant le rythme de développement et d'apprentissage particulier à chaque enfant, et l'intégration progressive de l'enfant au travail en collectivité.

En juillet et septembre 1975, on a présenté les nouveaux programmes, sous leurs formes théorique et pratique aux 40 000 instituteurs du Portugal. Neuf cents instituteurs reçurent une formation d'instituteurs et répandirent le projet dans tout le pays, instaurant le système, l'expliquant et mettant l'accent sur l'attitude du maître vis-à-vis de la réalisation des buts généraux, sur les deux niveaux de scolarité ainsi que sur l'organisation du travail à l'école et du matériel.

Il était fondamental que tous les participants fussent conscients de l'importance du changement d'attitude du maître vis-à-vis de l'école et de l'environnement, dans la mesure où l'enfant devenait le sujet, et non plus l'objet de l'éducation de la société à laquelle il appartient.

On peut certainement considérer qu'il est trop ambitieux et trop risqué d'élaborer et de diffuser ce programme dans les circonstances actuelles, compte tenu du fait que sa réalisation et son efficacité future exigent un grand effort de tous ceux qui ont à y voir, de près ou de loin.

En soulignant les buts, l'élaboration et l'implantation du programme, je voudrais attirer votre attention sur ce que je considère comme son originalité propre, ainsi que sur le fait que cette expérience est tentée pour la première fois au Portugal à ce niveau.

On essaya de réaliser des buts communs en reliant étroitement le domaine « scientifique » à celui de « l'expression », évitant ainsi de compartimenter l'enseignement en isolant les différentes disciplines. Le premier niveau d'apprentissage, auquel est intégré le programme « Musique, Mouvement, Expression dramatique », a les buts suivants :

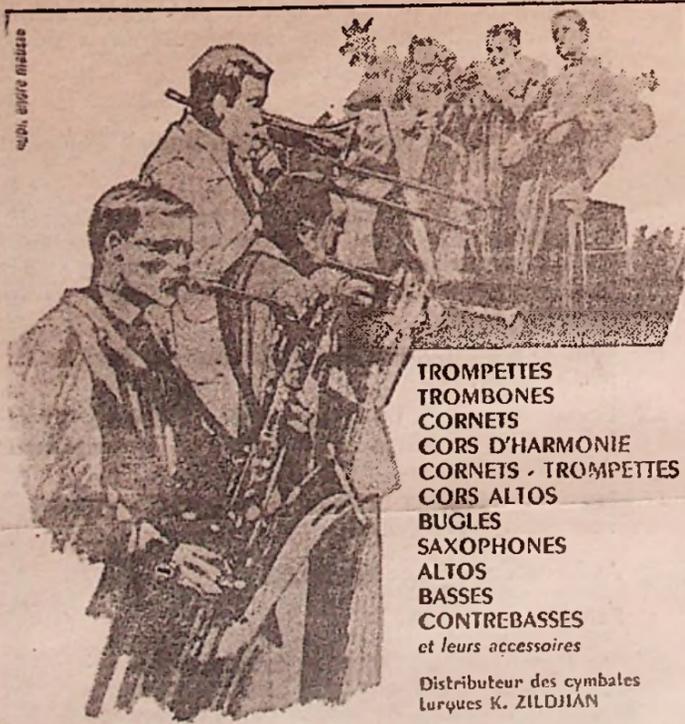
1) Aider l'enfant à s'identifier lui-même comme élément participant et responsable du groupe auquel il appartient, et à identifier les autres éléments qui l'entourent ;

2) Promouvoir l'acquisition des outils de base de la connaissance chez l'enfant ;

3) Aider l'enfant à utiliser différents moyens d'expression d'une façon personnelle et créative.

Nous situant de manière inattendue et d'une manière spécifique dans le domaine de l'expression, il

(Suite page 9)



TROMPETTES  
TROMBONES  
CORNETS  
CORS D'HARMONIE  
CORNETS - TROMPETTES  
CORS ALTOS  
BUGLES  
SAXOPHONES  
ALTOS  
BASSES  
CONTREBASSES  
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales  
Marques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois  
Paris

instruments de qualité artistique  
8 RUE DE NANCY - PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. 601.37.85

# La page de Toucy

## STAGES D'INSTRUMENTS A VENT ET DE DIRECTION D'ORCHESTRE

Des stages d'instruments à vent et de direction d'orchestre se dérouleront au cours des périodes suivantes :

- 1) Du 2 au 9 avril 1978 (date limite d'inscription 25.03.78).
- 2) Du 29 au 30 mai 1978 (date limite d'inscription 05.04.78).

La participation aux frais sera de 40 F par jour (tout compris).

Les candidatures devront être adressées directement au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, 16, avenue Aristide Briand, 89130 TOUCY. — Téléphone : (86) 44.00.55.

Le Stage du 2 au 9 avril 1978 sera dirigé par les professeurs ci-après :

**DIRECTION D'ORCHESTRE :** Désiré Dondeyne, Chef de la Musique des Gardiens de la Paix.

**FLUTE :** Albert Ehrmann, Président de la CISP et Sarah Brown, Professeur assistante de Raymond Guiot.

**HAUTBOIS :** Gilbert Flory, Professeur au Conservatoire de Tours.

**CLARINETTE :** Professeur non encore désigné.

**SAXOPHONE :** Serge Bichon, Professeur au Conservatoire National Régional de Lyon.

**TROMPETTE :** Dino Tomba, Professeur au Conservatoire National Régional de Nancy.

**COR :** Walter Bellagamba, Professeur au Conservatoire de Besançon.

**TROMBONE et TUBA :** Gilles Senon, Professeur au Conservatoire National Régional de Metz.

Pour le Stage du 17 au 22 avril 1978, voir colonnes 4 et 5 ci-contre :

## IMPRESSIONS SUR TOUCY

M. Gilles Senon, Professeur de trombone tuba au Conservatoire National de Région de Metz a participé récemment, comme professeur, à un stage de perfectionnement instrumental.

Il nous a fait connaître dans une très aimable lettre, ses impressions dont nous publions ci-après quelques extraits qui viennent corroborer les impressions de deux jeunes élèves publiées dans notre précédent numéro.

« Le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann où je me rendais pour la première fois en remplacement de M. Marcel Damant indisponible, m'a laissé une très forte impression.

En premier lieu l'accueil sympathique que l'on y reçoit de la part de la Directrice Mme Catherine Brieux et de tout le personnel, l'ambiance dans laquelle se déroule le stage nous ont permis de travailler dans les conditions les plus favorables qui soient avec nos élèves.

Ce premier stage m'a donné une profonde et réelle satisfaction personnelle. J'y ai rencontré des élèves dignes du plus grand intérêt et des collègues dont on aimerait avoir la précieuse compagnie tout au long d'une carrière. Aussi je souhaite que le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy se développe et devienne une pépinière qui révélera sûrement de nombreux et nouveaux talents ».

## JOURNEES D'ETUDES SUR LA METHODE WILLEMS

Le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann organise les 29 et 30 mai 1978 deux Journées d'Etudes sur la METHODE WILLEMS.

Ces journées sont placées sous la direction de M. Jacques CHAPUIS.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 TOUCY — Téléphone : (86) 44.00.55.

## STAGES D'INSTRUMENTS A VENT ET DE DIRECTION D'ORCHESTRE (suite)

Le stage du 17 au 22 avril sera dirigé par les professeurs ci-après :

**DIRECTION D'ORCHESTRE :** Désiré Dondeyne, Chef de la Musique des Gardiens de la Paix.

**FLUTE :** Francis Gabin, Professeur au Conservatoire de Chelles-sur-Gagny.

**CLARINETTE :** Jean Keller, Professeur à l'Ecole de Musique de Suresnes.

**COR :** Georges Faucon, Professeur au Conservatoire d'Aulnay-sous-Bois.

**SAXOPHONE :** André Beun, Professeur au Conservatoire National de Lille.

**TROMPETTE :** Jacques Guillemaud, assistant de cours au Conservatoire National Régional de Dijon.

**TROMBONE :** non encore désigné.

**HAUTBOIS :** Marc Dondeyne.



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.  
Digne de votre talent.



5, rue Maurice Borteaux / 78200 Mantes-la-Ville



Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

Bordeaux	J. Bergua 21, rue Permentade (56)91 52 67
Brest	Daniel Paris 11, rue A. Franco (98)45 00 67
Colmar	Musique Boesch 1, rue Nesslé (89)41 24 59
Le Mans	Laporte Musique 60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63
Lille	J. Kokelaere 71, rue de Fontenoy (20)52 10 37
Lille	Vercruysse & Dhont 9/11, rue de la Gde Chaussée (20)55 29 01
Lyon 1er	Gullard-Bizel 2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22
Lyon II	Grange Musique 24, rue Thomassin (78)37 89 71
Marseille	H. Gallareté 19, rue Montgrand (91)33 15 45
Metz	Didier Musique (87)75 26 08 6, rue du Faisan (87)75 20 11
Mulhouse	Musique Bucher 8, Pl de la Concorde (89)46 21 15
Nancy	Stanislas Musique 6, rue Stanislas (28)24 55 73
Nantes	M. Simon 15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35
Orléans	M. Parmenon 49, r. du Colombier (38)87 91 34
Paris II	Arlod S.A. 260 00 40 8, Pl. des Victoires 260 00 41
Paris V	Pasdeloup 89, Bd St-Michel 033 04 82
Paris VIII	B. Vincent-Genod 522 57 00 47, rue de Rome 522 16 80
Paris XV	Pierre Beuscher 66, A. de la M. Picquet 734 84 70
Poitiers	Thevenet Music Place du Palais (49)41 10 43
Rouen	Ferron 14, rue Massacre (35)70 13 91
Strasbourg	A. Hawecker 24, Fbg de Pierre (88)32 01 18
Troyes	Symphonia Musique 55, r du Gl de Gaulle (25)43 53 32

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite.

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes  Saxophones  Hautbois  Bassons

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Lyon II Gonet  
35, rue Tupin (78) 42.21.56

# la page administrative

## CONSTITUTION D'UN FICHER DE LA C.M.F.

Le Conseil d'Administration a décidé de constituer un fichier général des Sociétés affiliées à la C.M.F.

Pour sa constitution il est fait appel à la collaboration des Fédérations.

A cet effet il sera remis à chaque Président de Fédération un nombre de fiches correspondant au nombre de Sociétés figurant sur la dernière feuille de renseignements adressée à la C.M.F., plus une marge de 5%.

Ces fiches doivent être renvoyées à la C.M.F. dans le plus bref délai possible.  
Ces fiches sont conformes au modèle ci-dessous :

Fédération **NORD ET PAS-DE-CALAIS**  
Code postal **62123** Ville **BEAURETZ-LES-LOGES**  
Nom de la Société **Fanfare "Le Réveil de Beauretz-les-Loges"**  
Catégorie **3C** Nombre d'exécutants **35**  
Date de fondation **06/08/1892**  
Numéro du Livret d'identité de Société **1391**  
Dernier classement division **2** section **1**  
Date **22/05/77** Lieu **Grande Synthe**  
Directeur Nom **DURAND** Prénom **Jean Paul**

Pour les remplir il y a lieu de SE CONFORMER strictement aux instructions ci-après.

Fédération : à l'encre et en majuscules d'imprimerie.

Code postal : à l'encre — Ville : à l'encre et majuscules d'imprimerie.

Nom de la Société : à l'encre, le nom officiel sous lequel elle est déclarée.

S'il s'agit d'une formation Juniors, mettre un J sous le N de Nom.

Catégorie : à l'encre ; se conformer à la liste de l'article 4 du Règlement Confédéral des Concours.

Harmonie : 1.

Fanfare : 2.

Batterie-Fanfare : 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F. Attention ! Beaucoup de Sociétés s'intitulent « Fanfare » et sont en réalité des Batteries-Fanfars.

Fanfare de trompettes : 4.

Fanfare de trompes : 5.

Orchestre Symphonique : 6.

Orchestre harmono-symphonique : 7.

Orchestre à plectre : 8A, 8B.

Orchestre d'accordéons : 9.

Ensemble de musique de chambre : 10.

Groupe instrumental : 11.

Chorale : 12.

Majorettes : 13.

Groupe folklorique : 14.

Chorégraphie et danse classique : 15.

Théâtre amateur : 16.

Nombre d'exécutants : au crayon.

Date de Fondation : à l'encre : les jours de 01 à 31 ; le mois de 01 à 12 ; l'année avec 4 chiffres.

Numéro du livret d'identité de Société : à l'encre.

Dernier classement : au crayon : 3-3, 3-2, 3-1 ; 2-2, 2-1 ; 1-2, 1-1 ; S-2, S-1 (et non plus A ou B) ; E-2, E-1 (et non plus A ou B) ; H.

Date : comme pour la date de fondation, mais au crayon.

Lieu : au crayon.

Directeur : Nom au crayon en majuscules d'imprimerie ; Prénom au crayon.



**Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc..  
Saxophones**

**Dolnet**

66, rte de Houdan, T. 477.03.31  
78 - MANTES-LA-JOLIE  
la Grande Marque  
Française

catalogue franco sur demande

## CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL REINE ELISABETH PIANO

Le Concours Musical International Reine Elisabeth, réservé aux pianistes aura lieu à Bruxelles, du 8 mai au 3 juin 1978.

Nous pensons qu'il est intéressant pour nos lecteurs de leur donner quelques indications sur les conditions dans lesquelles se déroulent les épreuves.

Ce concours est ouvert aux musiciens de toutes nationalités, âgés de dix-sept ans au moins et de trente et un au plus.

Les demandes d'inscriptions peuvent émaner de candidats eux-mêmes, ou être présentées par leur Gouvernement.

Les candidats retenus se présenteront aux différentes épreuves dans un ordre fixé par tirage au sort.

Les épreuves éliminatoires du premier degré comportent l'exécution de mémoire d'œuvres ou de fragments d'œuvres désignés par le jury sur une liste portée à la connaissance des candidats plusieurs mois avant le début des épreuves. Les vingt quatre premiers concurrents sont seuls admis à participer aux épreuves éliminatoires du deuxième degré.

Celles-ci comportent l'exécution de mémoire d'œuvres ou fragments d'œuvres désignés par le jury sur une autre liste également communiquée aux candidats plusieurs mois avant le début des épreuves. Les douze premiers concurrents seront seuls admis à participer à l'épreuve finale.

L'épreuve finale comporte l'exécution de mémoire d'œuvres suivantes :

## PROCEDURE A SUIVRE POUR L'ENVOI, L'ETUDE ET LA DISCUSSION DES VŒUX

L'an dernier, lors de la 74ème Assemblée Générale des 11 et 12 mars à Issy-les-Moulineaux, une nouvelle procédure avait été mise à l'essai pour l'examen des vœux. Elle a donné lieu, il faut le reconnaître, à quelques flottements, et un certain nombre de vœux n'ont pas été examinés.

Ces vœux ont été repris lors de la 75ème Assemblée Générale (Congrès d'Automne à Calais le 9 octobre 1977) et les conclusions de leur examen ont été publiées dans le journal de novembre 1977. En même temps, l'Assemblée a été informée d'un projet d'amélioration de la procédure établi par le Conseil d'Administration et c'est ce texte, définitivement mis au point, que nous publions ci-après :

**ARTICLE 1.** — Il est rappelé que les vœux doivent obligatoirement être envoyés par les Fédérations.

Tout vœu transmis directement par une Société à la C.M.F. ne sera pas examiné.

**ARTICLE 2.** — Les vœux peuvent être adressés à la C.M.F. à tout moment de l'année, au plus tard le 31 décembre, en vue de leur discussion à la plus prochaine Assemblée générale d'hiver.

Les vœux parvenus après le 31 décembre ne pourront être examinés à la prochaine Assemblée générale de mars, mais seulement à celle de l'année suivante.

**ARTICLE 3.** — Les vœux doivent être adressés au Président de la C.M.F. en cinq exemplaires.

**ARTICLE 4.** — Après un premier examen, s'il apparaît que le vœu constitue pratiquement une simple demande d'information, ou une question qui peut être facilement réglée, il est répondu aussitôt à la Fédération intéressée, et le vœu n'a pas à venir en discussion à l'Assemblée générale.

**ARTICLE 5.** — S'il apparaît au contraire que le vœu nécessite une étude, il est adressé au Président de la Commission concernée. Celui-ci le met à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de cette Commission, ou, s'il n'est pas prévu de réunion dans un délai assez proche, consulte par correspondance les membres de la Commission.

**ARTICLE 6.** — Le Président de Chaque Commission transmet au Président de la C.M.F. l'avis et les propositions de la Commission en ce qui concerne les vœux dont il a été saisi.

**ARTICLE 7.** — Le Conseil d'Administration, lors de chacune de ses réunions, examine les vœux étudiés par les diverses Commissions.

**ARTICLE 8.** — Au cours de l'Assemblée générale de mars, il appartient au Président de chaque Commission, après lecture de son rapport, de faire connaître à l'Assemblée les vœux dont il a été saisi et de les mettre en discussion.

1) une œuvre ou fragment d'œuvre désignés par le Jury sur la liste des épreuves éliminatoires du 2ème degré ;

2) un concerto, au choix des concurrents, avec orchestre ; et l'exécution, avec la partition, d'un concerto inédit, écrit spécialement pour le Concours, avec orchestre.

Les candidats à l'épreuve finale entrent en loge à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, où ils sont mis en possession du concerto inédit. Ils restent en loge jusqu'à l'épreuve elle-même.

Les premiers lauréats sont tenus de participer à un certain nombre de concerts, et le premier doit donner un récital.

## Additif à la liste Adresse des Editeurs

Consortium Musical :  
Ets GALLET-BERGER, 6, rue Vivienne, 75002 Paris.  
HAUSSER, 7, rue Jean-Matter, 68140 Mulhouse.

## REGLEMENT DES FORMATIONS JUNIORS

Il a été donné connaissance de ce règlement, alors à l'état de projet, à l'Assemblée générale lors du Congrès d'Automne. Ce projet a été mis au point depuis lors et nous en publions aujourd'hui le texte définitif.

**Article 1.**  
Le présent Règlement constitue l'Annexe 1 visée à l'article 5 du Règlement Confédéral des Concours de Musique.

**Article 2.**  
Il peut exister des Formations Juniors dans toutes les catégories de Société prévues à l'article 4 du Règlement Confédéral des Concours.

**Article 3.**  
L'âge des membres des Formations Juniors doit être au plus égal à 20 ans dans l'année.

Toutefois la présence d'adultes sera tolérée pour les instruments tels que contre-basse, basse, saxophone baryton à la double condition que leur nombre ne dépasse pas 10% de l'effectif total de la formation, et qu'aucun d'entre eux ne dépasse l'âge de 30 ans dans l'année.

**Article 4.**  
Les Formations Juniors ont la possibilité de se faire classer par leur Fédération et de se présenter dans les Concours de Musique. Elles sont alors considérées comme des Formations normales et les dispositions du Règlement Confédéral des Concours leur sont applicables.

**Article 5.**  
Les Formations Juniors peuvent aussi demander en tant que telles à être entendues par un Jury à l'occasion d'un concours ou d'un festival.

**Article 6.**  
Dans le cas visé par l'article 5, les Formations Juniors doivent en fonction de leur niveau actuel et des œuvres qu'elles ont choisies d'exécuter, se présenter dans l'un des 4 niveaux ci-après :

- élémentaire, correspondant à la 3ème division ;
- Moyen, correspondant à la 2ème division ;
- Supérieur, correspondant à la 1ère division et à la division supérieure ;
- Excellence, correspondant à la division d'excellence.

Les Formations Juniors doivent présenter deux morceaux de leur choix, dont un pris sur la liste établie par la C.M.F. pour les concours de Musique.

Trois conducteurs de ces deux œuvres doivent être remis au Jury le jour de l'épreuve.

**Article 7.**  
Le Président du Jury communiqué au Directeur, aussitôt après l'audition, les résultats obtenus par la Société.

Ces résultats ne comportent ni classement, ni prix.

Il doit être seulement précisé si la Société est bien dans le niveau qu'elle avait choisi, ou si elle justifie un niveau inférieur ou supérieur. En outre, le Président du Jury doit faire au Directeur et aux musiciens la critique détaillée de leur exécution, justesse, mouvement, nuances, etc., et c'est là l'intérêt essentiel de cette épreuve.

**Article 8.**  
Il peut être organisé des festivals ou des rencontres ne concernant exclusivement que des Formations Juniors.

Dans ce cas, les dispositions des articles 6, 7 et 8 sont applicables.

## RECTIFICATIFS (suite) à la liste

des morceaux imposés parue dans le numéro de décembre 1977

Page 6

PIANO

— Moyen 1ère année, sonate en Ré de Baldassar Galuppi, révision Noël Gallon, 1er et 2ème mouvements, Philippo-Combre éditeurs, Page 7

SAXOPHONE TENOR Si b  
— Supérieur, au lieu de : Sonate, Garland Anderson, Southern SEMI, il faut lire : Fantasia, H. Villa Lobos, Southern.  
— Excellence, au lieu de : Fantasia, H. Villa Lobos, Southern, il faut lire : Ballade (pour saxophone ténor), Franck Martin, Paris. Boosey and Hawks 4, rue Drouot.

TUBA SAXHORN BASSE  
— Élémentaire 2ème année, au lieu de Chant d'Amour, R. Clérissse, Leduc, il faut lire : Pièce Lyrique, R. Clérissse, Leduc.

# COURS D'HARMONIE AU PIANO ET IMPROVISATION

par Serge LANCEN

## 3ème Leçon

Nous nous étions vultés sur les Thèmes 3, 4 et 5 à harmoniser. Les deux premiers ont pas dû vous poser de problème. Le Thème 3 n'est-il pas construit sur le modèle du Thème 2 que nous avons étudié ensemble.

Les seules différences sont localisées dans les mesures 1, 2, 9, 10, le deux dernières étant la répétition des deux premières. Mesure 1, la 1ère note appartient à l'accord parfait du 1er degré, ainsi qu'à celui du IVème; la 2ème, ré, à celui du 1er et à celui du Vème; la mesure 2 demande le 1er degré. Par conséquent, plusieurs possibilités nous sont offertes :

- a) accord du 1er degré pour les 2 mesures.
- b) 1er degré, puis Vème degré pour la 1ère mesure, et 1ère pour la 2de.
- c) IVème et Vème degrés pour la 1ère mesure, puis 1er pour la 2de.

Notre choix dépendra du caractère que nous désirons donner à ces 2 mesures. Rappelons qu'un changement d'harmonie équivaut à un accent. Donc, si nous voulons donner une certaine force aux 3 premiers temps, nous choisirons parmi les versions b) et c), sinon la version a) conviendra mieux. Peut-être avez-vous pensé à une 4ème version qui donnerait : IVème degré, puis 1er pour la 1ère mesure, et à nouveau le 1er degré, pour la 2de. Cette version est mauvaise, car elle accentue le 2ème temps de la 1ère mesure, un temps faible, alors que le temps fort de la 2de n'a pas d'accent. Ceci est contraire à l'esprit du thème, franc et bien rythmé.

Si vous jouez les différents thèmes proposés avec leur accompagnement, vous remarquerez que par son utilisation trop fréquente, l'accord parfait devient monotone et donne une impression de pesanteur qui ne convient pas à toutes les mélodies. Les compositeurs ont trouvé un remède astucieux à cela : utiliser les mêmes notes que celles de l'accord parfait, mais avec une note grave différente. La fondamentale de l'accord ne sera plus la note la plus grave. Prenons l'accord parfait du 1er degré de do majeur : si nous voulons en changer la basse, 2 possibilités s'offrent à nous : choisir le mi ou le sol. Au lieu de jouer do, mi, sol, nous jouerons mi, sol, do, ou sol, do, mi. Nous découvrons 2 accords nouveaux. Le 1er s'appelle « accord de sixte » : son symbole est un 6 placé au-dessus de la note de basse ; il est constitué d'une tierce et d'une sixte. Le 2d s'appelle « accord de quart et sixte », son symbole étant un 4 au-dessus de la note de basse, lui-même surmonté d'un 6. Il est constitué d'une quarte et d'une sixte. Ces 2 accords sont les renversements de l'accord parfait. Tous les accords de 3 sons ont nécessairement 2 renversements. (28) Jouez ces différents accords et remarquez leur personnalité. Le 1er renversement, l'accord de sixte, est particulièrement doux et léger. Le 2ème, celui de quart et sixte est lourd, mais pas de la même façon que l'accord parfait. Si l'accord de sixte est « passe-partout », celui de quart et sixte est affirmatif sans être conclusif ; son emploi est peu fréquent

car il est lassant. On l'emploie spécialement sur le Vème degré au moment des cadences, et parfois sur le 1er degré entre 2 accords parfaits de ce même degré, ainsi que sur le IIème, entre l'accord parfait du 1er degré et son 1er renversement, donc entre les 1er et IIIème degrés. (29) Comme exercice, nous vous conseillons de chercher, d'écrire, puis de jouer ces différents accords dans les tonalités de fa majeur, sol majeur et ré majeur.

Revenons aux Thèmes 3 et 4 et à l'aide de ces nouveaux accords tâchons d'en raffiner l'harmonisation. Reprenons le no 3. Mesures 1, 2, 9, et 10, au lieu d'employer uniquement des accords parfaits, nous avons la possibilité de remplacer celui du Vème degré par son 1er renversement, l'accord de sixte : fa, la, ré. Remarquez que l'accord de sixte diminue l'accent sur le 2ème temps que nous apportait l'accord parfait et son changement d'harmonie. Nous pouvons employer ce même accord aux mesures 5 et 7, ou seulement à l'une d'entre elles. Par contre, nous ne l'emploierons pas au moment de la cadence (mesures 11, 12, ainsi que 3 et 4) car la mollesse de l'accord de sixte retentirait à la cadence parfaite son caractère solide et franc.

Thème 4 : Nous pouvons remplacer l'accord parfait du 1er degré par son 1er renversement dans les mesures 3 et 7, ainsi qu'aux 2èmes temps des mesures 4 et 5. Mais c'est son 2ème renversement que nous choisirons pour la cadence. (1er temps des mesures 8 et 10). Il y a encore à dire sur l'harmonisation de cette chanson, mais nous sommes dans l'obligation d'avancer progressivement et les plus savants d'entre vous le regretteront. Il nous faut établir notre programme comme si chaque étudiant partait de zéro.

Avant de passer au thème suivant, sachez que notre musique occidentale classique, celle sur laquelle reposent nos études, est soumise à certains impératifs, dont voici le 1er. Dans l'enchaînement de l'accord parfait du Vème degré à celui du 1er, le VIIème degré de la gamme (cette note est appelée note sensible) doit monter à la tonique, c'est-à-dire au 1er degré. Certes, parfois les compositeurs se permettent des licences, mais actuellement nous ne devons pas les suivre dans cette voie. Le piano n'étant pas l'équivalent d'un quatuor vocal ou instrumental, cette règle ne sera applicable que pour autant que la note sensible se trouve à une partie extrême (au chant ou à la basse) ou à découvert. Voici ce qu'il ne faut pas faire (30) ; voici par contre des enchaînements corrects (31). L'enchaînement précédemment étudié (23) est utilisable, car la sensible (le si, 2ème mesure) n'est pas à découvert. Elle se trouve à l'intérieur d'un accord serré ; en plus, il s'agit d'une formule d'accompagnement pour la main gauche seule et il est évident que la main droite, à laquelle la mélodie est destinée, la masquera encore mieux. La simplicité de cette formule nous l'a fait choisir pour le début du cours ; par la suite nous en étudierons de plus élégantes.

Nous vous conseillons d'apprendre les enchaînements d'accords (31) tout comme nous avez appris ceux de 23 à 27. Transposez-les par écrit en d'autres tonalités : fa majeur, sol majeur, ré majeur, puis travaillez-les jusqu'à ce qu'un certain automatisme se fasse jour. Répétez chaque accord 4 fois avant de passer au suivant (32).

Venons-en au Thème 5. La mesure 1 peut être harmonisée par l'accord parfait du 1er de-

gré ou par celui du Vème. La mesure 2, par ceux du 1er et du IVème. La mesure 3 ne peut recevoir que celui du 1er, et la 4ème mesure, celui du Vème. Les mesures 5 à 8 étant la répétition des 4 premières, nous les harmoniserons pareillement. Avec l'accord par mesure, nous obtenons les possibilités suivantes :

- a) I, I, I, V, I, I, I, V.
- b) V, I, I, V, V, I, I, V.
- c) I, IV, I, V, I, IV, I, V.
- d) V, IV, I, V, V, IV, I, V.

Nous éliminerons la version d) car l'enchaînement V-IV n'est pas habituel, alors que notre thème est classique. Nous laisserons la version a), car sur le 1er temps de la mesure 2 nous avons une valeur plus longue que celles de la mesure précédente ; or une valeur longue est prédisposée à recevoir un accent ; elle est elle-même accent. Pensez par exemple au rythme croche pointée - double-croche, l'accent se portera naturellement sur la valeur longue. Alors que cette version nous donne un changement d'harmonie sur le 1er temps de la mesure 5 ! Restent donc les versions b) et c). Toutes deux sont valables. Nous préférons la b), parce que la c) avec son changement d'harmonie à chaque mesure accentue trop chaque 1er temps et par conséquent alourdit le thème qui demande une certaine légèreté et un certain allant.

Essayons maintenant d'améliorer notre accompagnement en utilisant les renversements des accords choisis. Mesures 1, 4, 5, nous pouvons remplacer l'accord parfait du Vème degré par son 1er renversement. Mesure 8, nous préférons garder l'état fondamental, car la phrase s'arrête sur un do, la dominante ; cette note placée avant une respiration demande un certain poids, or l'accord de sixte est un accord léger. Mesures 2 et 6, nous pouvons également remplacer l'accord parfait du 1er degré par son 1er renversement. Nous ne ferons pas ce changement aux mesures 3 et 7, car la basse de l'accord de sixte est un la, note que la ligne de chant nous fait entendre d'une manière prolongée. La doublure à la partie supérieure de la basse de l'accord de sixte est rarement élégante. Elle peut même être laide si l'accord est placé sur le VIIème degré (33). Par contre est très agréable l'échange de notes entre parties extrêmes. Tandis que le chant passe du fa au la (mesures 2-3), la basse passera du la au fa. Jouez-le, vous vous en rendez vite compte.

En musique, comme dans les autres arts, il faut réserver ses effets. Puisque la cadence finale doit obligatoirement s'achever sur l'accord parfait du 1er degré, donc avec un fa à la basse, essayons d'éviter l'utilisation de cette note par la basse pendant

les mesures qui précèdent : 9, 10, et 11. Mesure 9, nous placerons le 1er renversement de l'accord parfait du 1er degré. Le mouvement de la ligne de chant provoque durant un court instant la doublure de la basse de l'accord de sixte, mais cela n'a ici aucune importance : la durée en est brève, et la note n'est pas accentuée. La mesure 10 demande l'accord parfait du IVème degré. Quant à la mesure 11, elle nécessite 2 accords : l'accord parfait du 1er degré que nous remplacerons par son 2ème renversement, très utilisé au moment des cadences, suivi sur le 2ème temps de l'accord parfait du Vème degré.

Avant de nous quitter, voici quelques thèmes sur lesquels nous vous demandons de réfléchir. Jouez-en plusieurs fois la ligne de chant ; cherchez-en l'harmonie en utilisant uniquement les accords parfaits des 1er, IVème et Vème degrés dans leur état fondamental. N'oubliez pas que le dernier accord sera celui du 1er degré et que fort probablement celui qui le précède sera placé sur le Vème. (cadence parfaite). Un fois l'harmonie de base établie, en vous aidant du piano, écrivez-la ; puis, voyez si l'emploi des divers renversements peut améliorer l'accompagnement du chant. Faites bien attention aux risques de doublure de la basse de l'accord de sixte et au mouvement obligé de la sensible dans l'enchaînement V-I.

L'impression des exemples musicaux de la 2ème leçon n'ayant pas été très nette dans notre dernier journal, nous les publions une nouvelle fois avec ceux de la 3ème leçon.

## 2ème Leçon

## 3ème Leçon

## DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE  
Orôme. Tel. 08.24.87



## OPINIONS

« Berlioz n'est pas du tout musicien ; il donne seulement l'illusion de la musique avec des procédés empruntés à la littérature et à la peinture ».

(Debussy).

A propos de la musique de Debussy : « Méfiez-vous de ces horreurs-là ; vous finirez par les aimer ».

(Rimsky-Korsakov).

« Shoenberg, un fou ».

(Vincent d'Indy).



# manifestations 1978 (suite)

2 juillet 1978  
2 juillet 1978  
12, 13 et 14 août 1978  
15 août 1978  
26, 27, 28 août 1978

PAGNY-SUR-MOSELLE  
(Mourthe-et-Moselle)  
CEYZERLAT (Ain)  
GOMELANGE (Moselle)  
SAINTE-MARIE-DE-RE  
(Charente Maritime)  
MIMIZAN (Landes)

Festival de Musique.

Festival de Musique de la Fédération Bresse-Revermont.  
Festival de la Société de Musique « Espérance ».  
Festival et Centenaire. — réservé aux Sociétés de l'île de RE.

Rassemblement interrégional des Anciens de la Musique Nationale des  
Chantiers de la Jeunesse de Châtel-Guyon.

M. Roland UMMENHOVER, 41, rue Anatole-France, 54530  
Pagny-sur-Moselle.  
M. Emile BOUVARD, rue Lalanda, 01250 Ceyzerlat.  
M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand'Rue, 57220 Gomelange.

M. Marceau CLAVERIE, 3, Impasse de la Canelle, 40200  
Mimizan.

## petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes .....	40 F
de 6 à 10 lignes .....	75 F
de 11 à 15 lignes .....	110 F
de 16 à 20 lignes .....	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

### Demandes d'emplois

■ Professeur de piano, orgue, accordéon, guitare, 33 ans, niveau BAC, cherche direction Ecole de Musique ; étudierait toutes propositions. S'adresser : M. VIEL, app. 245, 6, Allée Jan-Pallach, 93270 SEVRAN ou tél. 384.03.61.

■ SAXOPHONISTE 1er accessit, pensionné, 36 ans, cherche emploi à mi-temps dans municipalité ; donnerait éventuellement leçons. Ecr. à M. Guy PHILIPPE, 5, rue de Valmy, 68100 MULHOUSE.

### Occasions

■ A VENDRE matériel complet simili-gravure, excellent état. Poinçons Nos 5, 6, 8. Prix intéressant. S'adr. M. MOQUE, 1, Allée Jacques-Delalande, 45000 ORLEANS. Tél. 61.04.23.

■ A VENDRE 60 costumes : veste, pantalon, casquette, couleur bleu, à prix intéressant, pouvant convenir à d'autres Sociétés, cause : double emploi. Ecr. à M. A. CHARMEAUX, Président de l'Harmonie du Creusot, 63, av. de la République, 71200 LE CREUSOT. Tél. (85) 55.14.14.

■ Vend Flûte Basse SELMER, neuve. Prix demandé 6.500 F. Ecr. Ecole Municipale de Musique. M. L. RAFFARD, 18, rue Demay, ST-JEAN-LE-BLANC, 45100 ORLEANS. Tél. 66.37.47.

■ Cherche occasion CORS 3 pistons, Asc. Fab. Franc. Bon état. Faire offre à M. Lucien THEVET, 30-36, av. Mathurin-Moreau, 75019 PARIS.

■ Vends grande Flûte JARDE, argent massif, poinçons, excellent état. Remise à neuf. Prix 4.000 F. Ecr. au journal sous No 120, qui transmettra.

■ A vendre TROMPETTE BACH, Mod. 1001 si b., avec étui. 1.500 F. Ecr. M. TUVÉRI, 123, rue Belliard, PARIS-18ème. Tél. 606.21.01.

■ Vends SAXO - BARYTON DOLNET « La GOLD », étui, bon état. 2.000 F. Ecr. au journal sous No 121 qui transmettra.

### Offres d'emplois

■ Confédération Musicale de France recherche pour son bureau administratif un (e) dactylo-comptable expérimenté (e), sérieuses références exigées. Adresser lettre et C.V., 121, rue Lafayette, 75010 PARIS.

■ L'Harmonie Municipale de VICHY (Division d'Excellence) recherche TAMBOUR-MAJOR, de préférence Timbalier-Percussionniste ou Trompettiste. Pour tous renseignements, s'adr. à M. Jean FONTA, Directeur, 30, bd de Lattre-de-Tassigny, 03200 VICHY.

■ Les Villes de VALOGNES et de MONTEBOURG associées recherchent personne compétente pour assumer direction Harmonie Municipale de VALOGNES et enseigner à l'Ecole préparatoire de Musique de MONTEBOURG (distance 7 km). Environ 10 heures de travail par semaine, conditions à débattre.

■ Ville de BELLEME (Orne), 2.000 habitants, recherche d'urgence Professeur et Chef de Musique. Emploi à temps partiel (1 à 2 jours par semaine), conviendrait à retraité. ADR. Curiculuin Vitte à M. le Maire, 61130 BELLEME.

■ Ville d'ISSOIRE recrute jeune Chef de Musique assurant la Direction de l'Harmonie Municipale et les cours de musique dans les écoles (de préférence Professeur de Clarinette et Saxo). Ecr. avec références et prétentions à M. André NAVARRE, 6, bd Georges-Hainl, 63500 ISSOIRE.

■ Ville de SOISSONS (Aisne), 36.000 hab., recherche Tambour-Major. Offre emploi communal. ADR. candidature, références et prétentions à M. le Maire de la Ville de 02200 SOISSONS.

■ Société de Musique recherche retraité pouvant enseigner les instruments de cuivre, logement assuré. S'adr. à M. R. SIGNORÉ, 41800 MONTAIGNE-SUR-LE-LOIR. Tél. 82.04.44.

### Occasions

(SUITE)

■ A vendre CONTREBASSE MI b, avec étui, très bon état. S'adr. M. René SAUVAGE, 32, rue Jean-Jaurès, 59221 BAUVIN.

■ Cherche occasion HAUTOIS. Ecr. M. Jacques STURM, 63760 BOURG-LASTIC. Téléphone (73) 21.82.94.

### Divers

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, Route de Berck 62600 RANG-DU-FLIERS.

### CHEZ NOS VOISINS DU LUXEMBOURG

L'UNION GRAND DUC ADOLPHE

La Fédération des Sociétés Instrumentales et Chorales du Grand-Duché de Luxembourg tenait son 81ème Congrès le dimanche 29 janvier 1978 à Differdange, localité sidérurgique de 20.000 habitants située à quelques kilomètres de la frontière française et à 30 kilomètres de sa Capitale.

347 Sociétés étaient représentées dans une grande et belle salle aménagée pour la circonstance. J'avais le plaisir et l'honneur d'avoir été invité à représenter la Confédération Musicale de France. Ce fut une séance de haute tenue, présidée par Roger Diederich, Président de la Fédération et où le Secrétaire Général Henri Schumacher développa les divers points de l'ordre du jour.

Assistaient en invités à cette réunion :

M. Raymond Lafond, Président de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle, accompagné de deux membres de son comité, MM. Marcel Schneider et Walterspieler.

M. Roger Dejonghe et sa charmante épouse, de la Confédération Musicale de Belgique.

Et mon collègue Josy Hamer, Directeur du Conservatoire de Luxembourg, qui vint un moment bavarder avec moi.

Puis ce fut le dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts et la réception par le Bourgmestre et la Municipalité de Differdange.

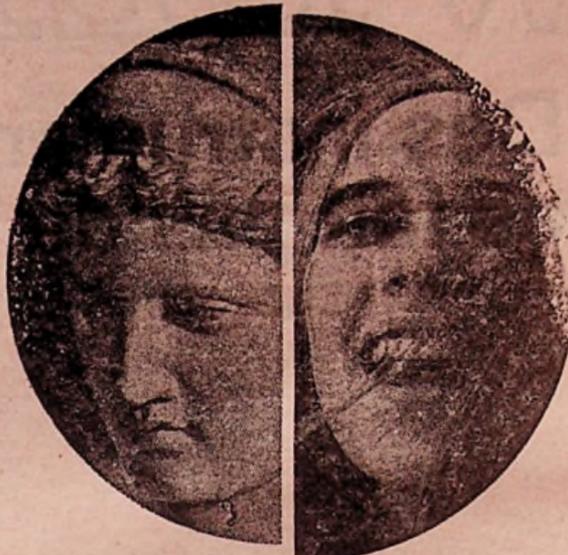
Enfin, après le drapeau, ce fut le Concert auquel participèrent trois bonnes formations chorales : « Les Amies de la Chanson Kayl », la « Chorale Sainte-Pie X Kayl » et la « Société Chorale Lamadeline » sous la direction de Eugène Bley. Puis l'excellente Fanfare Municipale de Bonnevoie, sous la direction d'André Baus, donna un programme très varié.

Toutes ces manifestations étaient parfaitement organisées et j'ai été sensible à la sympathie témoignée par tous pour notre Confédération.

André AMELLER.

### A propos de Tannhäuser de Richard Wagner

« Comme ce serait mauvais, si c'était de la musique ! »  
Telle était l'opinion du compositeur AUBER, qui avait cependant pour prénom Esprit !!



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Exclusivement sur demande :

HENRI SELMER - 18 rue de la Factoire-au-Roi - 75 PARIS 20<sup>e</sup> - Tél. : 03-09-74



### I.S.M.E.

INFORMATIONS

Le Comité de la Section française de l'I.S.M.E. (International Society for Music Education) vous informe que le XIIIème Congrès International de l'ISME aura lieu à London (Ontario, Canada) du 12 au 20 août 1978. Le thème en sera « La personne d'abord ».

Madame Blanche Leduc, Présidente de la Section française souhaite vivement conduire une importante délégation française à ce congrès qui se révèle être d'une grande importance.

Elle fait appel à tous les membres de la Section française ainsi qu'à ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'enseignement musical pour se joindre à la délégation.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme Jacqueline Ameller, 82, rue du 22 Septembre, 92400 Courbevoie.

### SECTION POLONAISE

La Section polonaise de l'ISME organise un séminaire à Poznan du 20 au 27 juin 1978 sur le thème : « La Musique, facteur de développement social dans le cadre de la jeunesse ».

Des conditions intéressantes sont envisagées par la Section française pour les frais de voyage et de séjour.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Jacqueline Ameller, 82, rue du 22-Septembre, 92400 Courbevoie.

## CONCOURS D'EXCELLENCE

AVIS TRÈS

IMPORTANT

Il est recommandé aux candidats aux épreuves de solfège de se munir d'un carton assez fort, d'un crayon graphite et d'une gomme, pour les épreuves

## POUR LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE VOYAGEANT AVEC LEUR AUTOCAR

### S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'agence de voyage de la Confédération Musicale de France, propose :

- SEJOUR DE 3 JOURS A NICE — En demi-pension (dîner non inclus) avec excursions à Monté-Carlo, Cannes, les Iles de Lérins, Les Gorges du Loup et Grasse, avec guide. Prix 232 F par personne.
- SEJOUR DE 3 JOURS EN BRETAGNE — En demi-pension (dîner non inclus) avec une journée à Jersey par hydroglisseur, visite du Mont-Saint-Michel et excursion le long de la côte bretonne, avec guide. Prix 352 F par personne.
- VOYAGE DE 7 JOURS EN ITALIE — En pension complète (tous les repas) avec 3 jours à Rome (la Rome antique, les basiliques majeures et les Catacombes) une journée à Assise, deux jours à Florence (visite de la Galerie des Offices, la Chapelle des Médicis, la Cathédrale, le Baptistère) puis Pise avec la Tour penchée. Prix 530 F par personne. Date disponible : du 8 au 14 avril 1978.

LOGEMENT EN PENSION DE FAMILLE.

Minimum 40 personnes.

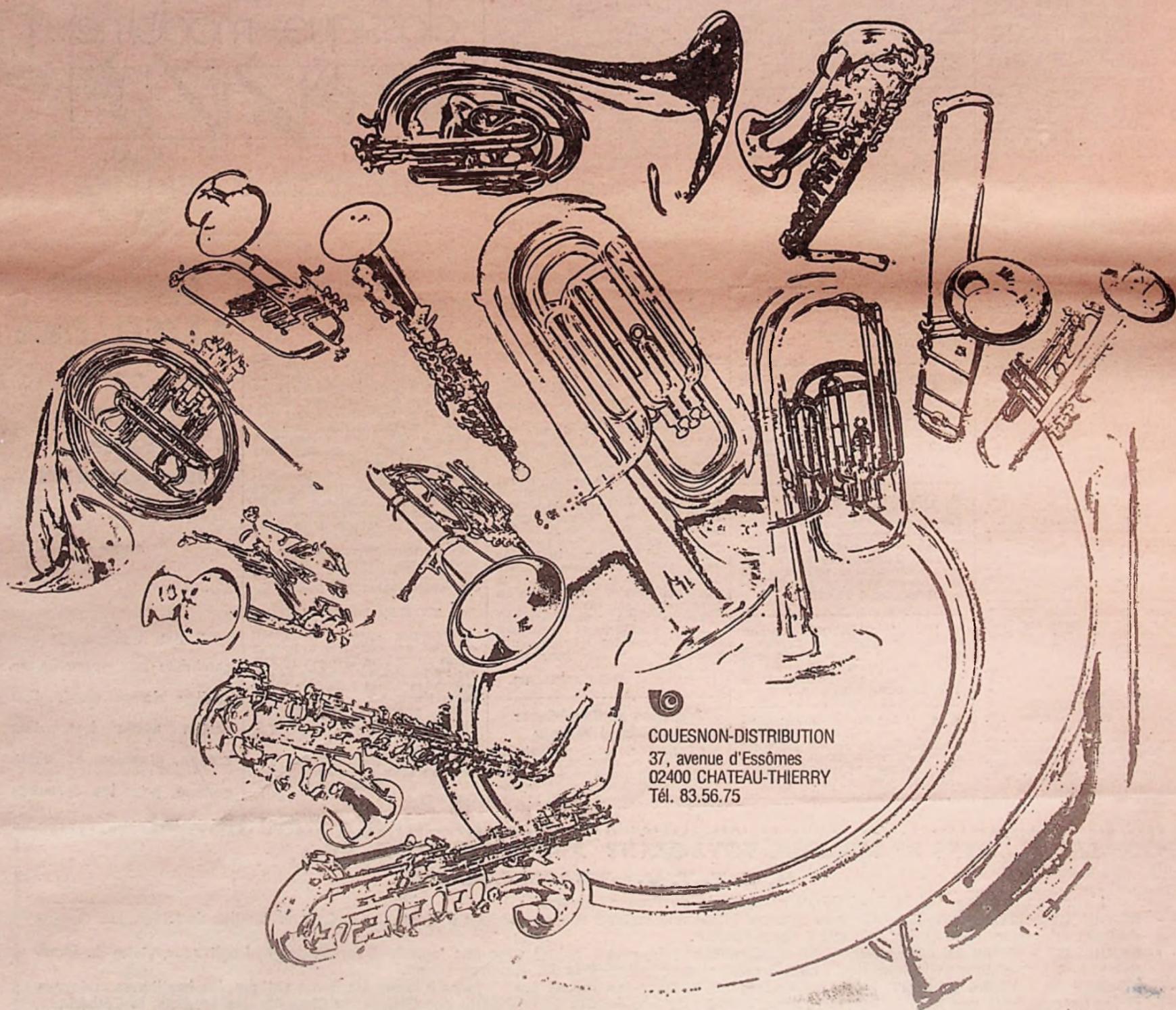
Ces voyages peuvent être effectués par le train. Prix sur demande. Renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. - Lic. 183 - Tél. : 522.83.37.

---

# WELTKLANG

**Des instruments à vent dont le prix  
ne fait pas de bruit.**

**Distribué  
en France  
par Couesnon.**



  
COUESNON-DISTRIBUTION  
37, avenue d'Essômes  
02400 CHATEAU-THIERRY  
Tél. 83.56.75

**Weltklang.** Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

## MUSIQUE, MOUVEMENT EXPRESSION DRAMATIQUE (SUITE)

nous faut comprendre que l'on n'a pas inclus ce projet aux programmes dans le but de donner une éducation artistique, mais en ayant à l'esprit le développement de la personnalité de l'enfant. « La pratique des activités d'expression développera l'esprit créatif, ce qui permettra à l'individu d'intervenir également dans la transformation du monde qui l'entoure ».

« Musique, Mouvement, Expression dramatique » remplace la matière « éducation musicale », et ce pour les raisons suivantes :

On a considéré les besoins actuels — pour démocratiser d'urgence l'éducation — 918.000 enfants dans le cycle primaire, 15.400 écoles primaires, 34.100 instituteurs — reconnaissance du fait qu'il existe un nombre insuffisant de professeurs de musique qualifiés pour la mise en œuvre de ce projet.

Le but était de rendre le programme compréhensible et applicable par les instituteurs en poste qui n'ont pas reçu de formation artistique et musicale spécifique. On envisagea un programme général d'activités d'expression appropriées au groupe d'âge, laissant au deuxième niveau le soin de fournir une éducation artistique systématique.

Le programme, que nous préférons appeler « projet ouvert » se présente sous la forme de onze actions ou verbes :

- observer, écouter, ressentir
- explorer
- reconnaître
- organiser
- recréer
- reproduire
- utiliser
- exécuter
- improviser
- présenter sous forme graphique
- construire.

On donne pour chaque action des exemples d'activités en relation avec « Musique, Mouvement Expression dramatique », par exemple :

1) *Observer, écouter, ressentir, toucher*

L'espace, les sons proches, les pulsations organiques rythmiques, les objets, le silence...

2) *Explorer*

La respiration, la tension et la relaxation, le corps dans son espace individuel, le corps en tant qu'instrument de percussion, les sons produits par les organes vocaux, l'environnement comme source sonore, divers instruments de musique, pulsations rythmiques et sonores, l'environnement en tant que source de chants, d'histoires, de jeux, etc.

3) *Improviser* (individuellement ou en groupe)

Le mouvement, des compositions chorégraphiques élémentaires, des rythmes et mélodies libres, des thèmes ou séquences rythmiques et mélodiques, des rythmes d'accompagnement d'airs ou de chansons, des mélodies composées à partir de rythmes et textes, des situations dramatiques spécifiques.

4) *Construire* (à partir d'explorations et d'improvisations)

Des instruments, des masques, des marionnettes, des danses, des chants, des groupes instrumentaux, des chœurs parlés, des créations dramatiques.

L'ordre dans lequel nous avons présenté ces actions n'est pas une limitation des réalisations possibles, mais il indique une direction dans laquelle on a considéré le développement psychologique de l'enfant, durant sa progression de sa période d'égoïsme à la socialisation. Cet ordre de progression ne signifie pas que l'on ne puisse revenir plus tard à des jeux sensoriels, de perception ou d'expression proposés auparavant, mais qui demandent de plus grandes réalisations à ce moment ; il ne signifie pas non plus qu'il soit nécessaire d'épuiser toutes les possibilités d'une action avant de passer à la suivante.

Pour chacune des activités énoncées, nous avons essayé de suggérer quelques exemples qui devraient aider les instituteurs à stimuler leur propre créativité. Par exemple pour la première action :

*Observer, Ecouter, Ressentir, Toucher*

— l'espace (la salle de classe, son utilisation ; l'école ; son environnement) ;

— les sons de l'environnement (de la nature ; des maisons ; des voix...) ; isolément et simultanément) ;

— les pulsations organiques rythmiques (respiration, battement du cœur) ;

— les objets (tissus ; poids ; formes ; caractéristiques acoustiques) ; silence...

On a évité d'employer un vocabulaire technique musical qui aurait pu gêner les instituteurs, on

a employé des termes pédagogiques comme « série, séquence, texture, masse, différé »...

On a démontré que ces activités pouvaient s'appliquer à toutes les matières enseignées. L'exploration de l'environnement peut conduire à l'observation du milieu sonore et à la découverte, puis à la collection des matériaux sonores. On peut bâtir une leçon de mathématiques à partir d'une gestuelle. Une leçon de portugais peut déboucher sur un chœur parlé, sur des chants, sur une mise en scène et de la musique, ou vice-versa.

Une seule et même activité peut servir à plusieurs leçons de ayant des objectifs communs ou distincts. Par exemple, l'accompagnement rythmique d'un chant peut être développé à partir d'une pulsation ; un jeu de coordination des mouvements, d'attention, de développement de la « latéralité », peut être une introduction à l'écriture ou aux mathématiques.

Le projet inclut quelques notes explicatives qui tentent de compenser le fait qu'un livre n'a pas encore été écrit sur le sujet (il est actuellement en préparation). L'espace, l'environnement sonore, les sources élémentaires de son, les instruments, les chants, les textes, la lumière, les objets, les masques et les marionnettes, les diagrammes son-musique en sont les têtes de chapitre, qui aideront l'instituteur conscient de la valeur de ces activités pré-artistiques et stimulant des expériences plus poussées.

La perception et la conscience de son corps dans l'espace individuel et collectif permettront à l'enfant de se déplacer en respectant l'espace des autres et lui donneront la possibilité de s'intégrer progressivement dans l'espace physique et social.

Les sons de la nature et des communautés humaines constituent un facteur important de l'orientation de l'enfant. En prenant l'environnement sonore comme le point de départ, il sera possible de faire du travail d'expressivité. Le ramassage, l'exploration et la classification des objets et matériaux eu égard à leurs possibilités acoustiques conduira à transformer ces sources de sons élémentaires en instruments de musique. On peut organiser des visites d'ateliers et chez des fabricants d'instruments de musique, etc. A côté des instruments normalement employés dans les écoles, on recommande d'utiliser les instruments traditionnels de la région. On conseille les chansons simples sur 2 ou 3 notes, les chansons enfantines portugaises traditionnelles, les chants folkloriques, riches en rythme, mélodie et valeur esthétique.

Les textes utilisés dans les jeux dramatiques, prosodiques et verbaux devront de préférence, appartenir au patrimoine culturel portugais. On peut également employer des textes d'auteurs ou mieux encore des textes inventés par les enfants.

La lumière ou tout autre objet peut servir de support et de moteur à un travail d'expression. Les enfants peuvent faire des masques et des marionnettes et par là-même développer leur créativité en inventant des histoires et des personnages. Ces activités aident l'enfant à perdre ses inhibitions et à coordonner ses mouvements.

L'utilisation de symboles graphiques découlera du besoin qu'a l'enfant de visualiser ses réalisations et lui donnera la possibilité d'échanger ses expériences avec d'autres. Les enfants devront découvrir des symboles adéquats et parvenir progressivement à un symbolisme graphique plus exact, stimulant ainsi leur désir de connaître éventuellement la notation musicale traditionnelle.

N'importe laquelle de ces propositions concernant la musique, le mouvement et l'expression dramatique peut donner lieu à un travail de groupe ou individuel. On reliera ces activités au reste du travail scolaire, en ayant toujours à l'esprit les intérêts de l'enfant.

Le travail sera fondé sur les expériences de l'enfant dans sa vie de tous les jours.

Par cette description, nous croyons avoir clairement démontré l'importance de certains aspects du projet : la « globalisation » des activités, les relations entre les disciplines, l'ouverture de l'école à l'environnement physique et social, la régionalisation de l'enseignement, l'adhésion et le renforcement des traditions culturelles portugaises.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions. Tout le programme d'éducation primaire est

expérimental pour une période de trois ans. Dans la version publiée du programme, on a prévu un espace pour les observations des instituteurs qui auraient des modifications à proposer.

Je pense que toute critique doit tenir compte des réalités de la situation au Portugal, du panorama de l'éducation musicale dans le pays durant le siècle écoulé, de la formation insuffisante des instituteurs, de l'absence de conditions de travail satisfaisantes, des installations scolaires, du matériel, du nombre insuffisant d'heures de classe et du nombre très élevé d'élèves par classe.

Bien que le chant ait été officiellement introduit à l'école primaire par une loi de 1878 et que la réforme de l'éducation sous la première république ait reconnu l'importance de la musique dans la formation de la personnalité de l'enfant, ce ne fut que dans les années 60 que les autorités et des personnes privées montrèrent quelque intérêt à la formation des instituteurs dans ce domaine. En 1960 fut publié un programme d'Education Primaire qui incluait l'éducation musicale. La radio scolaire et la télévision éducative commencèrent à diffuser régulièrement des leçons pour appuyer ce programme.

La Fondation Gulbenkian invita des professeurs étrangers à divulguer des méthodes différentes (Willem, Orff, etc.) et organisa des cours de perfectionnement pour les professeurs de musique et pour les instituteurs.

Les écoles formant les instituteurs des classes maternelles inclurent à leurs programmes les activités artistiques.

Le Centre d'Etudes Grégoriennes divulga la méthode Ward.

Les jardins d'enfants et écoles primaires privées annoncèrent des cours d'initiation musicale.

A la Fondation Gulbenkian, on a expérimenté différentes méthodes avec des groupes d'enfants, ces expériences faisant partie de cours pour la formation des enseignants.

Quoiqu'il en soit, ce furent là des tentatives isolées, ne touchant que les centres urbains.

Dans les Ecoles Normales qui forment les instituteurs titulaires du pays, ou bien il n'y avait pas de programme d'éducation musicale, ou bien ce qui en tenait lieu était soumis au décret de 1943 et les stagiaires y faisaient généralement allusion en parlant d'un travail théorique ennuyeux.

En 1975, en même temps que la modernisation de la formation des instituteurs et des écoles primaires, les Ecoles Normales (27 dans tout le pays) furent entièrement restructurées. En outre, on revisa les programmes et on donna des cours de perfectionnement aux enseignants.

A l'heure actuelle, ces écoles n'ont pas seulement la responsabilité de la formation des futurs instituteurs, mais en même temps jouent le rôle de Centres Pédagogiques Régionaux, aidant les écoles de leur circonscription.

On modifia complètement le programme musical à la lumière du nouveau programme d'éducation primaire et on créa la matière « Musique, Mouvement, Expression dramatique ». Le cycle devint un cycle de 3 ans, les élèves de 1ère et 2ème année ayant deux heures de musique par semaine, plus deux heures de « Mouvement et Expression

Vient de paraître :

pour la TROMPETTE et le TROMBONE

### ARBAN

L'ENREGISTREMENT SUR CASSETTE des 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trompette n° 1 à 7 (extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichareau, par Pierre Thibaud, trompette et Claude Pichareau, piano.

1 CASSETTE AL 12 ..... 45,00

L'EDITION correspondante comprenant les 7 ETUDES avec l'accompagnement de piano ..... 45,80

L'ENREGISTREMENT SUR CASSETTE des 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trompette n° 1 à 7 (extraites des 14 Etudes), avec accompagnement de piano de Claude Pichareau, par Raymond Katarzynski, trombone, et Claude Pichareau, piano.

1 CASSETTE AL 13 ..... 45,00

L'EDITION correspondante comprenant les 7 ETUDES avec l'accompagnement de piano ..... 45,80

Chaque étude est interprétée avec accompagnement de piano. Suit une version du piano seul, permettant à l'instrumentiste de travailler accompagné.

Alphonse LEDUC 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01  
260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

dramatique ». En 3ème année, les « activités d'expression » furent incluses dans la « pratique pédagogique ». Beaucoup de ces écoles ont organisé des cours de perfectionnement intensifs comprenant la matière « Musique, Mouvement, Expression dramatique ».

L'Association Portugaise d'Education Musicale — A.P.E.M. — a collaboré à ce mouvement et mis sur pied un cours intitulé « Lecture du nouveau programme d'éducation primaire » visant à stimuler les professeurs de musique à faire connaître ce programme.

Au cours de la présente année scolaire, la Fondation Calouste Gulbenkian, en collaboration avec la direction générale de l'éducation de base du ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique (Direcção Geral do Ensino Básico do Ministério de Educação e Investigação Científica), organisa un cours de sensibilisation musicale comprenant des cours de formation musicale, d'éducation de la voix et de « globalisation ».

Un autre cours de sensibilisation aux « activités d'expression » fut organisé au cours de la présente année scolaire par l'Ecole Supérieure de l'Education par les Arts. Cette école pilote fonctionne depuis 1971 au Conservatoire National de Lisbonne et eut, durant ces dernières années, la responsabilité du programme « Musique, Mouvement, Expression dramatique » au Portugal. Tous les membres de l'équipe qui travailla sur les programmes « Musique, Mouvement, Expression dramatique » font partie de son personnel enseignant et les élèves formés dans cette école sont maintenant professeurs « d'activités d'expression dans les Ecoles Normales ».

Des centaines d'instituteurs ont suivi ces cours de perfectionnement. Ils sont pour la plupart très réceptifs et cherchent à collaborer. Leur expérience dans l'enseignement les aide à surmonter leurs difficultés et à comprendre la signification pédagogique des activités qu'on leur présente.

Je finirai par la réflexion d'une participante à l'un de ces cours, institutrice dans une école officielle, 2ème année du 2ème niveau, à Barreiro, banlieue industrielle de Lisbonne. « Quand j'ai pris ma classe, en octobre, je me suis immédiatement aperçue que les facultés émotionnelles, créatrices et communicatives des enfants étaient bloquées. Ils n'avaient jamais fait de peinture, de mouvement, d'expression sonore, d'expression dramatique ni chanté des chansons enfantines, etc. »

Au début de la leçon, il y avait fréquemment des réactions de peur. En circulant entre les tables, quand j'observais et indiquais les erreurs commises, les enfants réagissaient de façon négative, baissant la tête et se cachant le visage dans les bras. Leur besoin de libération d'énergie était clairement exprimé par leur attitude agressive les uns envers les autres, en particulier durant les récréations. Je me suis mise à organiser les périodes de récréation et ils commencèrent à changer. Ils sourirent petit à petit, comprenant que je n'étais pas là pour punir mais pour les aider.

Je considère les jeux de « globalisation » comme une étape très importante dans la découverte par l'enfant de la possibilité d'un nouveau type de rapports sur le plan humain entre l'enfant et l'instituteur.

Une fois que les barrières sont tombées, les enfants sont moins inhibés et expriment librement leur créativité. Ils ont plus confiance en eux-mêmes et en leur travail et s'appliquent avec intérêt et enthousiasme à toutes leurs leçons, y compris les mathématiques qui les complexaient beaucoup auparavant.

Ils sont plus sensibles à la NATURE, à la BEAUTE, à l'ART et à l'AMITIE qui devrait exister entre nous tous... En fait, je crois que les enfants sont heureux à l'école. L'ECOLE est devenue un lieu de BONHEUR... » (Maria de Lourdes M. Batista). Je pense qu'il n'y a pas lieu de commenter ce témoignage.

Graciela Cintra Gomez.



75020 - 403, Rue des Pyrénées

# A propos du centenaire de BERLIOZ

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits d'une causerie faite au début de 1970 par notre actuel secrétaire général, alors que le centenaire de la mort de Berlioz venait d'être célébré l'année précédente.

Le centenaire de la naissance de Berlioz, célébré en 1903, ne dépassa guère les frontières de son Dauphiné natal. Au contraire, en 1969, à l'occasion du centenaire de sa mort, c'est dans le monde entier qu'eurent lieu de nombreuses manifestations commémoratives, conférences, expositions, concerts et représentations lyriques. Mais on peut se demander si l'hommage rendu par la France, et par Paris en particulier, fut bien celui qu'eût souhaité Berlioz, et si celui-ci n'était pas encore trop optimiste lorsqu'il disait ironiquement qu'il faudrait bien un siècle avant que les Français commencent à le comprendre ?

La vie et l'œuvre d'Hector Berlioz constituent une abondante matière : de nombreux biographes et musicologues, et Berlioz lui-même le premier, y ont consacré leurs ouvrages. Je voudrais donc tout simplement essayer d'articuler mon propos autour de quelques œuvres et, bien entendu, de quelques anecdotes, encore que, parmi toutes celles qui sont rapportées, bien peu sans doute soient rigoureusement authentiques, les autres étant, sinon totalement apocryphes, du moins largement romancées.

Je commencerai par son admiration passionnée, son véritable culte pour celui qu'il appelait « l'immense Beethoven », comme il y avait déjà eu pour lui « l'immense Shakespeare » et comme il devait y avoir un peu plus tard « l'immense Goethe ». Bien que les huit premières Symphonies aient été composées entre 1800 et 1812, en 1828, un an après sa mort, Beethoven était encore presque inconnu en France. Le chef d'orchestre Habeneck, qui venait de fonder la Société des Concerts du Conservatoire, commençait à révéler au public français les Symphonies, auxquelles les « illustres » et « illustrissimes » de l'époque réservaient un accueil hostile ou railleur. Cherubini disait que cette musique le faisait éternuer ; Paër, l'auteur d'un autre « Maître de chapelle », qui avait eu l'occasion de rencontrer Beethoven à Vienne, le présentait comme un hurluberlu ; Kreutzer, l'homme aux « Quarante études », ne cachait pas son dédain ; Boieldieu restait le champion de la musique qui berce. Quant à Lesueur, le professeur de Berlioz au Conservatoire, il s'abstenait prudemment d'aller au concert pour ne pas avoir à juger. Berlioz réussit pourtant à l'y trainer un jour pour lui faire entendre la « Cinquième ». Il l'installa au fond d'une loge pour préserver son incognito, et monta lui-même à la plus haute galerie rejoindre le clan des enthousiastes. A l'entracte, il redescendit en hâte et trouva Lesueur tout rouge, marchant à grands pas dans le couloir en s'épongeant le front, et qui lui dit : « C'est merveilleux ! Je suis ému, je suis troublé, je suis bouleversé ». Et devant cette sincérité, Berlioz est

au comble de la joie. Mais le lendemain, le vieux compositeur revint sur cette réaction spontanée et déclara : « C'est égal, il ne faut pas faire de la musique comme celle-là ». A quoi Berlioz répondit sèchement : « Soyez donc tranquille, on n'en fera pas beaucoup ». Et ce fut la rupture entre le maître et l'élève.

Ce n'est pourtant point Beethoven qui déclencha chez Berlioz cette résolution farouche de se vouer à la musique. Cette résolution datait de l'audition, en 1821, des « Danaïdes » de Sallieri et de l'« Iphigénie en Tauride » de Gluck. Wagner, au contraire, de dix ans plus jeune que Berlioz, raconte dans ses mémoires qu'ayant entendu un soir une symphonie de Beethoven, il eut dans la nuit un accès de fièvre, tomba malade, et qu'une fois guéri il était devenu musicien.

Je n'ai pas l'intention de parler des rapports de Berlioz et de Wagner. En dépit de certains gestes spectaculaires lors de leurs brèves rencontres, en dépit de certaines lettres à l'ami commun, Liszt, ces rapports, chacun le sait, ne furent pas bons et ils pouvaient difficilement l'être entre deux musiciens séparés dans leur conception de l'art par une si profonde différence de tempérament. Mais le moins injuste des deux fut certainement Wagner. En effet, quelques années après la mort de Berlioz, alors qu'un jeune musicien de ses élèves, étudiant la partition de Roméo et Juliette, s'était permis une critique, il le foudroya d'une colère épouvantable, lui criant : « Lorsqu'un génie de cette taille a écrit quelque chose, on n'a qu'à l'accepter sans demander ni pourquoi ni comment ».

Ce jeune musicien, Félix Mottl, devait devenir l'un des plus brillants chefs d'orchestre de Bayreuth, et c'est lui qui dirigea en 1890, à Karlsruhe, l'une des rares représentations intégrales des « Troyens » qui aient jamais été données. Hélas ! les pauvres « Troyens » semblent bien avoir été, et être encore, frappés de cette même malédiction des Dieux qui fit crouler les murailles d'Iliou sous les coups des Achéens et chassa le malheureux Enée dans une longue errance sur les flots et les rivages de la Méditerranée.

Après l'effort ardent et passionné consacré à son poème et à sa partition, Berlioz, désespérant de voir jamais son œuvre jouée à l'Opéra, dut consentir, pour la voir représenter au Théâtre. Ces suppressions, ces tre Lyrique, à la mutiler pour la ramener aux proportions d'un opéra « ordinaire ». La partition qui fut alors publiée était présentée comme « conforme aux représentations avec toutes les suppressions indiquées par l'auteur ». Ces suppressions, ces tre Lyrique, à la mutiler pour la ramener aux proportions d'un opéra « ordinaire ». La partition qui fut alors publiée était présentée comme « conforme aux représentations avec toutes les suppressions indiquées par l'auteur ».

Cette rosette d'officier lui valut pourtant, selon le protocole de l'époque, l'escorte d'un détachement de la Garde Nationale lors de ses obsèques, obsèques « assez grandioses », selon Guy de Pourtalès, mais où Claude Ballif ne voit qu'un dernier malentendu, la banalité distinguée. Après la cérémonie religieuse en l'église de la Trinité, avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, le cortège se forma pour gagner le cimetière Montmartre, où une allocution fut prononcée, au nom du Conservatoire, par Elwart, à qui pourtant quelques semaines plus tôt, sur son lit de moribond, Berlioz avait déclaré : « Si tu dois faire un discours, j'aime mieux ne pas mourir ».

Toutefois ces obsèques furent marquées par un incident que Berlioz lui-même eût qualifié de « dantesque » ou de « shakespearien ». En arrivant aux abords du cimetière, les deux chevaux du char funèbre s'emportèrent, arrachant les cordons du poêle aux mains d'Ambroise Thomas (encore lui !), de Gounod, de Reyer et du baron Taylor, et la dépouille du musicien fit son entrée dans le champ de repos au galop et orgueilleusement seule.

Ces chevaux emballés ne nous font-ils pas irrésistiblement songer à ces deux noirs chevaux, prompts comme la pensée, que Méphistophélès fait surgir pour entraîner Faust dans la course à l'abîme.

La première de « La damnation de Faust », en 1846, fut certainement de tous ses échecs celui qui affecta le plus durement Berlioz. Une salle presque vide, les critiques et les conférences ridicules, le ténor Roger refusant au dernier moment de chanter

furent d'ailleurs inutiles et les « Troyens » succombèrent rapidement, non point sous les sifflets, comme à Tannhäuser, quelques mois plus tôt (ce dont, il faut le regretter, Berlioz s'était cruellement réjoui), mais sous l'indifférence.

On aurait pu penser que la reprise annoncée par l'Opéra à l'occasion du centenaire aurait été enfin cette revanche éclatante que Berlioz attendait de l'avenir. La représentation du 11 novembre dernier enleva toute illusion à ceux qui pouvaient en avoir encore. D'abord, les mêmes coupures éhontées qu'à la création, puisque la durée du spectacle ne dépassait pas deux heures et demie, alors que la partition originale représente près de cinq heures de musique. Un spectateur cria du haut des loges : « Vous découpez Berlioz comme du saucisson ». (Berlioz avait protesté de même certain soir où, dans un ballet de Dalayrac, on avait coupé le solo de violon). Ensuite une mise en scène très discutée, et parfois même grotesque : le public a hué le ballet d'animaux sauvages dont Madame Margherita Wallmann a cru devoir affubler le merveilleux interlude intitulé « Chasse royale et orage ».

Nous ne pouvons donc que rendre hommage à l'Angleterre, qui a offert aux Londoniens, pour la première fois, et en français, la version absolument intégrale des « Troyens » que des salles archi-comblées ont religieusement écoutée de 18 h à 23 h 30.

Nul n'est prophète en son pays et Berlioz en fit toute sa vie la douloureuse expérience. Seuls l'accueil chaleureux, l'accueil triomphal de la Russie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, purent consoler de l'indifférence et de l'hostilité de Paris celui dont Balakirev disait qu'il était le seul musicien français. Berlioz avait cependant connu à Paris certains véritables succès, mais jamais cette adhésion totale et sincère du public que souhaitait ce cœur de vieil enfant romantique qui avait tant besoin d'être aimé. Les consécration officielles aussi, auxquelles si peu d'hommes savent rester insensibles, ne lui vinrent toujours que tardivement et comme avec réticence. Il obtint le Premier Grand Prix de Rome, mais seulement à la cinquième tentative, et encore grâce aux voix du peintre et du sculpteur qui faisaient partie du jury. Il fut élu membre de l'Institut, mais à sa troisième candidature, après s'être vu préférer Onslow et Clapisson. S'il fut fait chevalier de la Légion d'honneur à trente-trois ans, il dut ensuite attendre près de trente ans avant qu'on se souvint de lui pour la rosette d'officier, alors qu'Ambroise Thomas était commandeur, et devait même un peu plus tard recevoir la grand'croix.

Cette rosette d'officier lui valut pourtant, selon le protocole de l'époque, l'escorte d'un détachement de la Garde Nationale lors de ses obsèques, obsèques « assez grandioses », selon Guy de Pourtalès, mais où Claude Ballif ne voit qu'un dernier malentendu, la banalité distinguée.

Après la cérémonie religieuse en l'église de la Trinité, avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, le cortège se forma pour gagner le cimetière Montmartre, où une allocution fut prononcée, au nom du Conservatoire, par Elwart, à qui pourtant quelques semaines plus tôt, sur son lit de moribond, Berlioz avait déclaré : « Si tu dois faire un discours, j'aime mieux ne pas mourir ».

Toutefois ces obsèques furent marquées par un incident que Berlioz lui-même eût qualifié de « dantesque » ou de « shakespearien ». En arrivant aux abords du cimetière, les deux chevaux du char funèbre s'emportèrent, arrachant les cordons du poêle aux mains d'Ambroise Thomas (encore lui !), de Gounod, de Reyer et du baron Taylor, et la dépouille du musicien fit son entrée dans le champ de repos au galop et orgueilleusement seule.

Ces chevaux emballés ne nous font-ils pas irrésistiblement songer à ces deux noirs chevaux, prompts comme la pensée, que Méphistophélès fait surgir pour entraîner Faust dans la course à l'abîme.

La première de « La damnation de Faust », en 1846, fut certainement de tous ses échecs celui qui affecta le plus durement Berlioz. Une salle presque vide, les critiques et les conférences ridicules, le ténor Roger refusant au dernier moment de chanter

furent d'ailleurs inutiles et les « Troyens » succombèrent rapidement, non point sous les sifflets, comme à Tannhäuser, quelques mois plus tôt (ce dont, il faut le regretter, Berlioz s'était cruellement réjoui), mais sous l'indifférence.

## COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le stage professionnel de chefs de chœurs auprès des chœurs de l'Orchestre de Paris et de l'Opéra de Paris est organisé par la Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse.

Le stage d'une durée d'un an, renouvelable une fois exceptionnellement, débutera au mois de septembre 1978.

Les stagiaires seront recrutés par concours et classés selon leur ordre de mérite. Certains candidats qui ne seraient pas admis pourront être inscrits sur une liste d'attente.

Le stage est gratuit. Les stagiaires ne résidant pas dans la région parisienne seront défrayés sur la base d'un aller et retour par semaine par le train en première classe. Les frais de séjour seront également pris en compte, sur une base de deux jours par semaine — 126 F par jour ; sous réserve d'une présence effective, ils pourront bénéficier d'une indemnité forfaitaire de 126 F, si leur présence au stage est nécessaire plus de deux jours par semaine à Paris.

A titre exceptionnel, il pourra être alloué aux candidats non salariés, une bourse d'études d'un montant mensuel de 2.000 F (sauf pour les mois de juillet, août et septembre).

Les stagiaires pourront continuer à exercer leur activité rémunérée sous réserve du respect de l'emploi du temps défini chaque mois par les responsables du stage :

— M. Laforge pour l'Opéra de Paris ;

— M. Oldham pour les chœurs de l'Orchestre de Paris.

La charge hebdomadaire de travail sera de 12 heures environ (la présence des stagiaires sera obligatoire chaque lundi et vendredi soir). Les stagiaires devront participer aux activités des chœurs de l'Orchestre de Paris, suivre les diverses répétitions des

spectacles, tant de cet orchestre que de l'Opéra de Paris.

Une réunion bilan de travail réunira les stagiaires au moins une fois par mois. Cette réunion est obligatoire.

LES CONDITIONS D'ADMISSION SONT LES SUIVANTES :

A - Les candidats doivent être âgés d'au moins 20 ans et être de nationalité française.

B - Epreuves du concours :

1 - Sélection sur dossier

Chaque candidat devra envoyer avant le 24 mars, un curriculum vitae détaillé, une demande manuscrite de candidature, une photocopie des diplômes universitaires et musicaux obtenus et l'attestation d'une pratique de la direction chorale.

Ces dossiers devront être envoyés à :

Mme Joëlle Guillobez, Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, 53, rue St-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 555.92.03, poste 408 (après-midi).

2 - Epreuves d'admissibilité

Les candidats retenus devront subir les épreuves suivantes :  
a) faire travailler un extrait d'une œuvre chorale importante. L'extrait de l'œuvre sera tiré au sort par le candidat lors de l'épreuve et le titre de l'œuvre communiqué 8 jours avant l'épreuve.  
b) faire exécuter un extrait d'un chœur d'Opéra. L'extrait sera communiqué 8 jours avant l'épreuve.

Le jury se réserve le droit d'interrompre à tout moment le candidat.

3 - Epreuves d'admission

A l'issue des épreuves d'admissibilité, des questions seront posées aux candidats.

oOo

Les épreuves d'admission et d'admissibilité auront lieu le 7 avril et se dérouleront à Paris, à l'Opéra.

l'Invocation à la Nature. Ruine financière, il y était habitué, mais surtout ruine morale. « C'est alors », et je cite ici Guy de Pourtalès, « c'est alors que commença en lui la grande haine, parce qu'il a désormais fait son deuil de la France et qu'il n'y sera plus qu'un étranger ».

Ce personnage de Faust, qui a inspiré tant de poètes, de dramaturges et de musiciens, a existé en chair et en os vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pillier de tavernes et coureur de filles, charlatan et un peu magicien, théologien et helléniste, la légende s'empara de lui de son vivant. La première version écrite de cette légende, le Volksbuch, date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et plusieurs versions dramatiques représentées sur les théâtres de marionnettes connurent longtemps une popularité considérable. Toutes se terminaient par la damnation du magicien. Le drame de Marlowe, qui fait de Faust un homme poussé par un violent appétit de jouissance, une soif démesurée de savoir, une volonté effrénée de puissance, se termine aussi par la damnation de son héros.

Berlioz n'a donc pas innové loin de là, et il lui a été facile de répondre aux attaques de ceux qui lui reprochaient d'avoir « mutilé un monument », le Faust de Goethe.

C'est que Goethe en effet a mis dans la bouche même de Dieu un jugement d'absolution pour le titan révolté, pour le surhomme sacrilège et immoraliste. Quand, au Prologue, Dieu parle de Faust en l'appelant « mon serviteur », Méphistophélès ricane :

« En vérité, il vous sert d'étrange façon ! » et Dieu répond : « S'il me sert pour l'instant dans la confusion,

« Vers la clarté bientôt je guiderai ses pas ».

Et le pari que Méphistophélès propose alors au Seigneur est un pari perdu d'avance.

Si donc c'est bien le Faust de Goethe, de « l'immense Goethe », qui, par l'intermédiaire de la traduction de Gérard de Nerval, a inspiré Berlioz, ce ne fut en quelque sorte qu'à la manière d'un catalyseur. Berlioz en a retenu les scènes qui lui convenaient, le cabinet de travail, avec le chœur de la fête de Piques, la taverne d'Auerbach, avec les chansons du rat et de la puce, la chanson du roi de Thulé, l'Invocation à la nature, mais il a pris la liberté de donner son héros, comme la légende, pour écrire la Course à l'abîme et le Pandémonium, et de

le promener en Hongrie, pour déployer sur les thèmes de la marche de Raczky toutes les ressources de son génie de l'orchestration.

On peut dire que « La damnation de Faust » est de toutes les œuvres de Berlioz celle qui a eu la plus éclatante revanche, trop éclatante même puisqu'on en a fait, bien à tort sans doute, des adaptations scéniques. La première en date, celle de Raoul Gunsbourg, doit remonter à 1921, car je me souviens de l'avoir vue au Grand Casino de Vichy, avec le ténor Franz dans le rôle de Faust et Marcel Journet dans celui de Méphistophélès. La « marche hongroise » y était le prétexte à un déploiement de quelque deux cents figurants, archers, piquiers, arbalétriers, pertuisaniers, lansquenets, qui descendaient lentement par un chemin en lacets au flanc d'une colline, pour se retrouver à l'accord final prêts à recommencer, car cette parade militaire était inévitablement bisnée. Le seul dommage était que, pour faire défiler toute cette infanterie moyen-âgeuse, il fallait ralentir considérablement le mouvement, oubliant qu'il s'agit d'une marche de cavalerie. Quant à la « Valse des Sylphes », elle se terminait par un ballet « volant », c'est-à-dire que trois des danseuses s'élevaient lentement vers les cintres par le moyen de fils — le mot câbles étant proscrit du vocabulaire des machinistes — de fils donc, qui non seulement étaient visibles du fond de la salle, mais dont l'un ou l'autre se coinçait une fois sur deux, ce qui laissait en panne l'une des pauvres ballerines, tandis que les deux autres, continuant à monter gracieusement, devaient lui lâcher la main et l'abandonner à son triste sort.

J'ai revu la « Damnation » à l'Opéra vers 1935 dans une mise en scène très sobre : le rideau tombait sur le premier appel de trompettes de la « marche hongroise » laquelle était exécutée comme un postlude symphonique de la première partie. Et je dois vous faire un aveu : j'ai refusé, plus récemment, d'aller voir ce que pouvaient donner les élocutions de Monsieur Béjard.

Berlioz a certainement connu le Faust de Gounod, créé au Théâtre Lyrique en 1859, et dont les librettistes, Jules Barbier et Michel Carré, ne se souciaient pas le moins du monde, pour leur part, de la damnation ou de la rédemption de Faust.

(Suite page 11)

**Alexander  
heinrich**  
La flûte à bec de qualité

**BOIS 30 MODELES 4 SERIES**  
de la soprano à la basse  
doigtés moderne et baroque  
**SOLIST**  
**MEISTER BOIS PRECIEUX**  
**MEISTER**  
**ROYAL**

catalogue sur demande  
chez votre fournisseur  
ou chez

**ALPHONSE  
LEDUC**  
AGENTS EXCLUSIFS  
175, rue Saint-Honoré  
75001 Paris 260.62.47  
260.48.61 260.65.20



## MUSIQUE... ET LITTÉRATURE

Certains de nos plus grands écrivains et poètes n'aimaient pas la musique et ne s'en cachèrent point.

Théophile Gautier disait dans ses critiques théâtrales : « Je préfère le silence à la meilleure musique ». On lui attribue cette singulière maxime : « La musique est le plus coûteux et le plus désagréable de tous les bruits ».

Leconte de Lisle soutenait que l'œil doit être charmé avant l'oreille. Les frères Goncourt avouaient ouvertement leur « surdité musicale » (sic).

Lamartine, dont les vers étaient si musicaux, exérait pourtant la musique.

Le grand romancier Honoré de Balzac avait la musique en une sainte horreur.

Victor Hugo défendait de « déposer de la musique le long de ses vers ». Son intransigeance le poussa à interdire que Rigoletto, de Verdi, inspiré de son drame « Le roi s'amuse », fût joué en France. Il fallut un procès devant le Tribunal de la Seine pour que, six ans après la création à Venise, au Théâtre de la Fenice, l'ouvrage pût enfin être donné à Paris. Cent représentations en un an marquèrent son retentissant succès. Mais il fallut encore attendre des années pour que Victor Hugo consentit à aller entendre Rigoletto, et à reconnaître que cet opéra était loin de nuire à sa propre gloire.

Mais, quand on n'aime pas la musique, et qu'on a cependant besoin d'en parler dans ses romans ou ses poèmes, il faut freiner son imagination, sinon gare aux « perles »... de non-culture (musicale bien entendu).

C'est le cas de Balzac, dans sa description d'une revue militaire sous le Premier Empire, au début de son roman « La femme de trente ans ». Les troupes sont massées devant le Palais des Tuileries. Il y a là deux musiques. Soudain l'Empereur paraît.

*Aussitôt les tambours battirent aux champs, les deux orchestres débütèrent par une phrase dont l'expression guerrière fut répétée sur tous les instruments, depuis la plus douce des flûtes jusqu'à la grosse caisse.*

La grosse caisse jouant la même phrase musicale que la flûte, il faut le faire !

Quant à Victor Hugo, dans ce magnifique poème qu'est l'Expiation, qui débute par une évocation de la retraite de Russie, il a écrit ces vers :

*...Au seuil des bivouacs désolés,  
On voyait des clairons à leur poste gelés,  
Restés debout, en selle et muets, blancs de givre,  
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.*

Des clairons qui jouent de la trompette ! C'est tout de même un peu surprenant.

D'ailleurs, le grand poète Fernand Gregh, qui a consacré à l'œuvre de Victor Hugo une volumineuse étude critique d'un intérêt passionnant, a précisément écrit au sujet de ces quelques vers :

*Remarquons ici en passant, avec une certaine satisfaction — car la perfection formelle de Hugo a quelque chose de désespérant pour les autres poètes, et quand il bronche, les autres respirent — remarquons ici une très légère erreur de vocabulaire, chose rare chez le grand poète qui était aussi un technicien éminent de l'art d'écrire et qui savait parfaitement sa langue. Ces clairons étant des cavaliers, le mot clairons n'est pas exact. Il n'y a de clairons que dans l'infanterie ; les cavaliers n'ont pas de clairons, ils ont des trompettes. Tous ceux d'entre nous qui ont fait leur service militaire le savent. Hugo ne l'avait pas fait.*

Mais Fernand Gregh n'a relevé que la moitié de l'erreur, car, d'après ce qu'il écrit, il semble que si ces clairons eussent été des soldats d'infanterie, grenadiers, fusillers ou chasseurs à pied, il n'aurait formulé aucune observation. Il n'a donc pas vu l'anachronisme.

En effet, dans l'infanterie de l'Armée Impériale, il n'y avait pas de clairons, mais uniquement des tambours. Seuls les voltigeurs, troupes d'infanterie légère, étaient dotés du cornet, sorte de petit cor de chasse, que les amateurs de figurines militaires connaissent bien. Le clairon n'a été substitué au cornet, et étendu à toutes les formations d'infanterie qu'en 1822, sous la Restauration.

On pourrait ajouter que des cavaliers peuvent être « en selle », ce qui est leur position normale, ou « debout sur les étriers », ce qui se rencontre parfois chez les cosaques djighites ou les spahis marocains, mais certainement pas « debout en selle ».

Mais ceci ne concerne plus la musique.

Paul PIN.

## TCHAIKOWSKY JUGE WAGNER

Quel Don Quichotte que ce Wagner ! Pourquoi se force-t-il à poursuivre l'impossible, alors qu'il possède un talent naturel dont il pourrait tirer des trésors de musique... Son affectation le perd et son inspiration est paralysée par des théories auxquelles il sacrifie tout. A force de courir à la recherche du réalisme, de la vérité, du rationnel, il a fini par perdre de vue la chose essentielle : la musique...

Et quelques années plus tard : Avec les derniers accords du Crépuscule des Dieux, je me suis senti comme un prisonnier délégué de sa geôle. Je suis absolument certain que jamais personne n'a rien composé de plus long, de plus languissant, de plus ennuyeux que les *Niebelungen*... Jadis la musique était faite pour le plaisir des auditeurs : avec Wagner elle devient un supplice et une fatigue !...

## A propos du centenaire de Berlioz (suite)

Mais Berlioz a-t-il su avant de mourir que quelques mois plus tôt un autre Faust venait d'être créé de l'autre côté des Alpes, je veux parler du « Mefistofele » d'Arrigo Boito. Boito était un germaniste remarquable, et la lecture dans le texte même lui avait inspiré pour le drame de Goethe une véritable passion. Comme Berlioz il écrivit lui-même son poème, mais il suivit Goethe presque pas à pas depuis le « Prologue dans le ciel » jusqu'à la mort de Faust. Et je crois que Berlioz eût aimé ce prologue, avec ses fanfares éclatantes, avec ses chœurs unissant aux voix triomphantes des phalanges célestes les chants désespérés qui montent de la terre. Il eût aimé les sifflements stridents qui ponctuent la ritournelle de l'air de Méphistophélès ; cette nuit de Walpurgis où sorciers et sorcières se déchangent autour de leur Maître

en un sabbat frénétique dans le décor fantastique du Brocken. Il eût aimé cet épisode d'Hélène, qui est d'ailleurs une des données traditionnelles de la légende faustienne, et où Boito voit le mythe splendide et profond de l'art classique et de l'art romantique rassemblés en une glorieuse union. Il eût aimé enfin l'épilogue, où Faust mourant adresse à l'instant qui passe les paroles fatidiques « Arrête ! tu es beau » qui devaient lui faire perdre le pari qu'il a fait avec Méphistophélès et le précipiter dans l'abîme, mais qui marquent précisément l'instant choisi par Dieu pour sa rédemption, et font perdre au Démon, qui s'engloutit dans les profondeurs avec d'horribles sifflements, le pari qu'au Prologue il avait lui-même fait avec Dieu.

Paul PIN.

# fédérations régionales

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte : — pour chaque article une feuille différente de format normal (21 x 29,7) ;

— utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

— ne pas utiliser d'abréviations. Les textes qui s'écarteraient par trop de ces indications pourraient être retournés à l'envoyeur.

## aisne

AISNE  
DIZY-LE-GROS

Les musiciens ont fêté leur patronne

C'est à 10 h 45, en ce dimanche assez froid du 15 janvier, que la fanfare de l'Espérance Dizysoise, dirigée par Christian Barré, accompagnée des pompiers sous les ordres du lieutenant Bonnot et du conseil municipal se rangeait devant la mairie. M. Bouché, maire de la commune, recevait les personnalités, en particulier Robert Aumont, député de la circonscription, Pierre Dufourg, conseiller général du canton de Rozoy, Daniel Pichelin, maire de Liesse et secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne.

A 11 h, l'abbé Duchesne célébrait la messe à la mémoire des dirigeants et musiciens décédés. Après un défilé dans les rues du village, un vin d'honneur était servi au café Sandras où Michol Coët après 15 années de dévoués services recevait des mains de M. Pichelin la médaille d'honneur de bronze. Après cette belle distinction, ce fut le banquet traditionnel. Tout devait se terminer par des allocutions de MM. Aumont et Dufourg. Puis M. Pichelin, fondateur de l'Espérance Dizysoise devait re-tracer quelques souvenirs de la société et conclure en félicitant Christian Barré et ses musiciens, ainsi que les dévoués dirigeants pour le dynamisme qu'ils apportent pour la musique dans la localité.

## Concert annuel de gala de la Musique de la Police Nationale

La Musique de la Police Nationale donnera son concert annuel de gala le vendredi 28 avril 1978, à 21 heures, dans le grand Auditorium du Palais des Congrès de la Porte Maillot, à Paris.

Ce concert sera consacré à la musique originale pour orchestre d'harmonie, dont une première audition à Paris, à des transcriptions d'œuvres célèbres et au répertoire populaire.

L'accès de la salle est libre et ouvert à tous. Des invitations seront envoyées aux personnes qui en feront la demande pour elles, leurs familles et leurs amis (chaque invitation valant pour plusieurs personnes). Ces demandes peuvent être envoyées jusqu'au 5 avril au Secrétariat de la Musique de la Police Nationale, place du Général-Leclerc, 32420 VAUCRESSON, téléph. 970.32.20 poste 41. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

## GUILDE INTERNATIONALE DES TROMPETTISTES

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs l'existence de la Guilde Internationale des Trompettistes, association ayant pour objet de promouvoir les échanges de vues entre trompettistes du monde entier en vue d'améliorer le niveau artistique de l'enseignement de la trompette.

Le Siège est aux U.S.A.

La Section Française a pour responsable : M. Michel Laplace, 48, rue Caimette, Appartement 72, 37100 Saint-Cyr-sur-Loire.

Et pour la région parisienne : M. Henri Vanhaecke, Les Violettes, rue de Paris, 95230 Soisy-sous-Montmorency.

## AUBE HAUTE-MARNE

### Le Bulletin Fédéral

A chaque début d'année, la Fédération publie un bulletin. Un effort de distribution vient d'être fait, puisque chaque société va en recevoir six exemplaires. Souhaitons que celui qui les recevra ne manque pas de les remettre à ses proches collaborateurs et que tous le lisent.

Modeste en présentation et un peu important, il est certain qu'il constitue un lien entre tous ceux qui s'intéressent à la vie de la Fédération. Pour 1978, il donne les dates des principales manifestations.

Dimanche 2 avril, examens fédéraux à Troyes, Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Sainte-Savine, Saint-Dizier et Montigny-le-Roi.

Dimanche 7 mai, congrès à Langres. Quelques articles sont rédigés par les membres du Comité. Le « Mot du Président » se réjouit du soutien financier que le Conseil Général de l'Aube a accordé cette année aux Sociétés et Ecoles de Musique de ce département, et souhaite que celui de la Haute-Marne en fasse autant, car de ce côté, il n'y a aucune nouvelle.

Un autre article de Daniel Dufour, sous-chef de l'Harmonie Municipale de Sainte-Savine, relate la journée qu'il passa à l'École Normale de Garçons de Troyes où il présenta les instruments à des groupes d'élèves. Il donne ainsi ses impressions sur l'impact de cette présentation, doublée d'une audition des saxophones, trompettes, clarinettes, basses, trombones, barytons, etc...

Enfin un troisième article sur la musique d'amateurs est signé Hubert Richard, chef de l'Harmonie Municipale de Plancy-l'Abbaye, qui nous y donne ses impressions personnelles sur le musicien de nos sociétés. M. Richard connaît bien la question et ses réflexions pertinentes seront profitables à tous ceux qui la liront.

## AUBE TROYES

### Les Trompettes de Troyes et de Saint-André fêtent leur Cinquantenaire

Les Trompettes de Troyes et de Saint-André sont une société bien vivante et pleine d'activité, qui vient de fêter avec éclat, les 1er et 2 octobre 1977, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Concerts, réceptions, banquets étaient au programme de ces deux journées oisées sous le signe de la musique et de l'amitié, puisqu'était invitée la Fanfare de la ville d'Ober-Ramstadt, jumelée avec Saint-André, ainsi que de nombreuses personnalités dont MM. Royer, maire ; Fallenot, président de la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne, dont la présence aux côtés de MM. Carillon, président de la Société, et Michel, directeur, tout au long ces manifestations, prouvait la sympathie qu'elles portent à cette dynamique Société qui se place parmi les plus actives de notre Fédération.

Bravo les Trompettes de Troyes et de Saint-André.

D. BORNOT.

## ardennes

### Activités de décembre 1977

L'activité fédérale a été marquée d'abord par l'examen individuel de Batterie-Fanfare qui s'est déroulé le dimanche 11 décembre à Charleville-Mézières et qui a groupé 22 jeunes membres des Harmonies de Carignan, Charleville-Mézières, Neufmanil, Nouzonville et Sedan, soit 11 tambours, 8 clairons, 3 clairons-basses et 1 grosse caisse (également tambour de Sedan), contre 4, 10, 3 et 1 en 1976. Le jury était formé par les amateurs de ces sociétés et la secrétaire fédérale, organisatrice de l'examen.

A l'exception d'un clairon en solfège, tous les candidats ont obtenu une mention en solfège et en instrument (16 premiers mentions en solfège et 12 en instrument) en divisions préparatoire, élémentaire et moyen.

Elle a été dominée ensuite par deux répétitions de l'Orchestre Junior à Nouzonville les 11 et 18 décembre et deux de la nouvelle Batterie-Fanfare, séparément le 4 à Charleville-Mézières pour les clairons (Parade à Chicago et Time is over) et cors (Les Ambassadeurs) et à Sedan pour les tambours ; puis le 18, en commun, à Sedan.

Elle a consisté enfin, outre les multiples « réponses » et interventions qui ont abouti, notamment à une augmentation notable de la subvention du Conseil général des Ardennes, dans la rédaction et le tirage du Bulletin de Liaison fédéral N° 8, par le secrétaire F. Harbulot, qui a obtenu avant la date limite du 31-12-77, 75 % de réponses (chiffre record) à ses demandes multiples de renseignements sur les 46 sociétés fédérales.

Sur le plan des Sociétés, ce mois a été marqué par :

La continuation des Sainte-Cécile à Amagne-Lucquy (SNCF) qui a formé une Union Musicale avec des éléments de Junville, La Nouvelle-à-Tourne-à-Fuy, St-Etienne-à-Arnes ; à l'Association Symphonique Sainte-Cécile (en présence du président fédéral J. Pihet) ; à l'Harmonie de Fromolennes ; à l'Union Musicale Rivoisaise en pleine mutation malgré la grave crise sociale locale après un concert exécuté avec l'aide de Nouzonnois ; à Vouziers, achevant sa semaine sainte-cécilienne ; à Warcq, avec 1 vétérinaire médaillé avec palmes ; aux Hautes-Rivières avec 130 membres dont 70 majorités.

Des concerts de ci, de là : la chorale Crescendo et l'Association Sainte-Cécile, à Donchery ; un concert et un bal champêtre pour les membres honoraires par l'Harmonie de Monthémé renaisante ; l'Orchestre Champêtre Nouzonnois défilant sur char avec Saint-Nicolas ; le groupe de flûtes douces et de jeunes choristes du Conservatoire de Charleville-Mézières ; le quatuor de saxophones de l'Harmonie de Charleville-Mézières et la chanteuse Charlotte Carozo (Association Sainte-Cécile) dans la commune des Mazures (926 hab.) organisant trois soirées pour Noël.

La renaissance annoncée pour le 8 janvier 78 (1ère répétition) de l'Harmonie de Floing, mais aussi la disparition, officielle depuis juillet, de l'Harmonie de Renwez ; le renouveau de l'Harmonie de Fumay (avec M. Berton, chef, et M. Finet, en janvier, pour les tambours) ; d'émouvantes obsèques en musique par des éléments des Deux-Vireux, de Givet, et Fromolennes d'un pilier de l'Harmonie des Deux-Vireux, A. Lambert (37 ans).

### Activités de janvier 1978

L'activité fédérale a été dominée par la rédaction, l'impression et la distribution par la secrétaire Française Harbulot, du bulletin de liaison fédéral, envoyé à tous les édiles, dirigeants de Fédérations et responsables de Sociétés.

Ce bulletin comprend le mot du Président, le calendrier fédéral 1978, toutes les adresses utiles des Sociétés adhérentes, le compte rendu du 58ème congrès (FMA 1977), l'orchestre départemental Junior, les récompenses de récompenses FMA et CMF, les épreuves fédérales d'harmonie et de Batterie-Fanfare à l'Harmonie de Hautes-Rivières.

La participation à des goûters du 3ème âge (G. Derocho à la trompette et J. Musset en chanteur) à l'Harmonie de Vouziers.

Vient de paraître :

## JACQUES CHAILLEY LES CHANSONS DE L'ÉCOLE

Les chants du répertoire commun officiel :

harmonisés ad libitum pour 2 ou plusieurs voix et instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.) en 2 cahiers 185 x 270, chaque ..... 14,60

1er cahier : Cours Préparatoire et Élémentaire I et II  
2ème cahier : Cours élémentaire II et Moyen I et II

L'instituteur peu entraîné y trouvera les chansons du répertoire officiel et pourra les apprendre aux enfants dans une version simplifiée, sans se préoccuper du roulement polyphonique.

L'instituteur musicien, l'animateur, y trouvera un arrangement facile et amusant pour accompagner avec les instruments scolaires ou pour chanter à plusieurs voix.

L'enfant, attiré par les dessins à colorier, pourra, même ignorant le solfège, se familiariser avec l'écriture de la musique en suivant le texte dans les chansons qu'il apprend à chanter ou à jouer.

N'est-ce pas, au degré élémentaire, la meilleure façon de découvrir la Musique ?

Alphonse LEDUC 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01  
260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

— L'étude du problème vestimentaire à Revin.  
— Un concert spirituel de « Diapason » à Le Chêne.  
— La poursuite des répétitions de l'Orchestre départemental Junior en vue des concerts de Nouzonville (14 mars), Revin (8 avril) et Carignan (22 avril).  
M. Jacques Harbulot, directeur de « La Fraternelle de Margut », sous-directeur des « Enfants d'Yvola » de Carignan, vice-président de la Fédération, a reçu le 21 janvier la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains du docteur Jacques Sourdilho, secrétaire d'Etat. La cérémonie a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et amis (dont le président fédéral) dans une salle du CES de Carignan. Ainsi se trouvent récompensés les mérites de notre vice-président pour son dévouement envers les jeunes et ses nombreuses activités dans tous les domaines. Cette distinction fait honneur à la FMA et aux Associations dont fait partie M. Harbulot.

## Bouches-du-Rhône

### CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

#### Concert de l'Orchestre Fédéral « Juniors »

La dernière sortie 1977 de l'Orchestre fédéral « Juniors » s'est effectuée le samedi 20 novembre à Châteauneuf-les-Martigues sur une initiative du Sélect-Accordéons, que présida Mme Seinpère. A 21 h, c'est devant une salle Léo Lagrange copieusement garnie que le ridgus se lève sur une scène entièrement occupée par les 60 jeunes musiciens.

L'ouverture du Barber de Séville, de Rossini, dirigée par Léon Puget est saluée par une vibrante ovation. Puis successivement Jam Session Story sous la baguette de Gilbert Gay ; la 2ème suite de l'Arlesienne de Bizet, sous celle de Léon Puget ; De Pigalle au Texas, sur des airs de Georges Ulmer, avec à la tête de l'Orchestre Joseph Chappé ; la Symphonie inachevée de Schubert, avec Léon Puget ; Rondo in Blue, conduit par Gilbert Gay ; la Féria, de Lacombe, par Léon Puget et Estudiantina, de Waldteufel, avec Joseph Chappé obtinrent le même succès d'un public connaisseur, étonné de tant de maîtrise.

Parmi les personnalités on remarquait M. d'Attilio, maire de Châteauneuf-les-Martigues et plusieurs membres de son conseil municipal, Mme Seinpère, Présidente du Sélect-Accordéons de Châteauneuf, M. Joseph Chappé, Président fédéral, M. Paul Courtial, Président régional, M. Davin, Président de la Musique Municipale d'Als-en-Provence, M. François Algranti, Président de l'Harmonie Barjolaise (Var).  
A l'aparté, le Président Chappé remercia les organisateurs pour le chapeau de leur accueil et l'excellente organisation de cette soirée. Mme Seinpère lui

succéda pour se féliciter du choix de ce grand et jeune orchestre pour animer cette manifestation musicale très réussie.

M. d'Attilio, à son tour, se félicita de l'initiative du Sélect-Accordéons et manifesta son admiration pour cette « belle jeunesse » et ses moniteurs dont les résultats sont remarquables.  
M. Courtial, pour terminer, précisa que, lorsqu'il out l'idée de cet orchestre, son but était bien d'obtenir une telle qualité, mais il n'osait pas y croire. Aussi, enthousiasmé par les progrès croissants de l'ensemble, il exprima sa gratitude tant aux jeunes musiciens et musiciens pour leur travail assidu, qu'à l'encadrement constitué de MM. Puget, Gay, Chappé et Seguin, qui font preuve d'un dévouement et d'un désintéressement sans bornes pour améliorer sans cesse le niveau des programmes et des prestations.

## TRETS

### Sainte-Cécile à l'Union Musicale

Le temps froid de ce dimanche 27 novembre n'a pas empêché l'Union Musicale de Trets d'effectuer un tour de ville au son des marches traditionnelles, terminé par une vibrante Marsillaise devant son siège social.

A 11 h, après cette mise en train, avait lieu au Club des Jeunes le concert de Sainte-Cécile devant un nombreux public au premier rang duquel on remarquait M. le Docteur Feraud, Maire de Trets et son Premier Adjoint, M. Courtial, Président de l'Union Régionale, représentant M. Chappé, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône.

Le programme éctique choisi par le Président Locco et le chef Payan, exécuté à merveille par la formation, obtint un beau succès, chaque morceau étant longuement applaudi.

On entendit successivement : Le Tram, avec tambours et clairons ; Braxilla Carnaval ; Nini-la-Chance ; Les Trois valse, d'Oscar Strauss ; Festival Charles Trénet ; Les joyaux de la musique, sur les œuvres célèbres des meilleurs compositeurs classiques ; Cinq minutes avec Jérôme Kern ; et enfin La Marche de la 2ème DB avec tambours et clairons.

L'après-midi qui suivit, détendu et joyeux, précéda le banquet fraternel et amical, au cours duquel le Président Locco remercia le chef Payan et ses musiciens pour leur assiduité et leurs résultats obtenus avant d'exprimer sa gratitude au Docteur Feraud pour l'aide et le soutien que la mairie accorde à la Société.

A son tour le Docteur Feraud fit part de sa satisfaction pour la bonne marche de l'Union Musicale et annonça l'achat d'un piano pour l'école de musique indispensable à la formation de jeunes musiciens qui assureront la relève.

Pour terminer M. Courtial exprima sa joie de se retrouver parmi ses amis tretsais, les félicita pour leur réussite et les mit au courant des diverses actions poursuivies par la Fédération en faveur des jeunes.

# champagne et meuse

## MEUSE

### VERDUN

#### Fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale.

Jamais Sainte-Cécile n'avait été célébrée avec autant de brio et d'éclat par la société et les 55 exécutants ont donné le meilleur d'eux-mêmes tout au long de cette journée musicale.

Dès 10 h. 30 c'est l'église de Bras-sur-Meuse qui accueillait les exécutants et l'église était trop petite pour y recevoir le nombre de personnes désireuses d'entendre le magnifique programme musical monté par le chef Libert.

Les nombreuses personnalités furent accueillies par La Marche de Sainte-Thérèse (Delbecq) où les tambours et clairons firent vibrer les voûtes de l'église. La Mort d'Asa extrait de Peer Gynt (Grieg), fit valoir les flûtistes et hautboisistes. La Berceuse de Jocelyn (Benjamin Godard) permit d'entendre hautbois, saxophones et cors. La communion était accompagnée par l'ensemble dans Sarabande (Haendel) qui mit en valeur les basses, contrebasses et barytons. Mais ce qui donna le plus d'éclat fut bien sur le Te Deum (Charpentier) où les 8 trompettistes tirèrent tout à fait à leur aise dans cette belle œuvre si connue du public dans les soirées de l'Eurovision. Et l'office se termina sous les applaudissements de l'assistance.

Mais, si la partie musicale prenait fin, la journée n'était pas terminée, bien au contraire. C'est en cortège que musiciens et fanfaristes, personnalités à leur suite, se dirigèrent au Monument aux Morts de la commune, où le président Holas déposa la gerbe du souvenir, pendant qu'une vibrante Marsillaise fignola l'assistance. Un vin d'honneur servi à la Maison Commune rassembla tout le monde et nombreux furent les musiciens qui se trouvèrent récompensés de leur fidélité par des médailles de la Confédération et de la Fédération.

Le retour à Verdun se fit par un défilé de l'entrée de la ville à l'Hôtel où avait lieu le banquet traditionnel. Y participèrent MM. le sous-Préfet de Verdun, Vigneron, conseiller général, maire de Verdun, Bouaguitte, député, Schleiter, sénateur de la Meuse, vice-président du Sénat, le Général commandant la Place de Verdun, Bievelot, conseiller général, rapporteur général du budget, le Commandant de Gendarmerie de Verdun, MM. les maires de Bras et Chamy, M. l'adjoint au maire de Verdun, Kirikdjan, président d'honneur de la société.

A l'après-midi, le Président Hélas remercia toutes les personnalités d'avoir bien voulu participer à cette journée des musiciens ce qui est un encouragement pour ses derniers ; il remercia ceux-ci de leur belle prestation du matin et brossa un tableau des réalisations de l'année passée : deux brillants concerts, nombreuses sorties et participations à des festivals ; sur le plan matériel ; habillement de neuf de l'ensemble des musiciens et prochainement donation d'imperméables ; achat de nombreux instruments. Il remercia également les professeurs de l'école qui par leur travail permettent à de nombreux jeunes de venir sur les rangs.

M. le maire pour sa part assura la société du soutien complet de la Ville, celle-ci désirant que Verdun bénéficie d'une belle musique, et étant décidée à tout faire pour favoriser le recrutement des musiciens.

Ce fut une bien belle journée pour l'Harmonie de Verdun.

## centre

### Congrès Fédéral 1978

Notre Congrès 1978 aura lieu le dimanche 22 octobre, à Cosne-sur-Loire (Nièvre). Tous renseignements au sujet du déroulement de cette journée seront donnés, en temps utile, à toutes les Sociétés affiliées à notre Fédération, mais il convient d'ores et déjà de retenir cette date. Pour des raisons majeures, il n'a pas été possible de fixer la date de notre Congrès au printemps, ainsi que nous l'aurions souhaité.

Nous remercions bien vivement l'Harmonie de Cosne-sur-Loire d'avoir bien voulu accepter d'organiser nos assises annuelles dans la coquette cité des bords de Loire, où nous savons que nous recevrons un cordial et chaleureux accueil.

Le Président Fédéral,  
André RELIN

## île-de-france

### YVELINES

#### AUBERGENVILLE

#### Assemblée Générale de la Fédération.

Après Pantin (Seine-Saint-Denis) en 1974, Villabé (Essonne) en 1975, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) en 1976, Eauboune (Val-d'Oise) en 1977, l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France s'est tenue le 12 février dernier à Aubergenville (Yvelines), où nous avons rencontré un chaleureux accueil de la part de la Municipalité et tout particulièrement du

Maire, Mme Nelly Rodi, Conseiller Général des Yvelines. Nos amis Roland Cléménat, Guy Moissonier et Marc Trogoff, Président, Directeur et Trésorier de l'Harmonie « La Diane d'Aubergenville » avaient été les artisans de l'organisation matérielle de toutes les manifestations de cette journée.

A partir de 9 h, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le Président Pin, le Colonel Charollais, Secrétaire Général, et M. Marat, Maire-adjoint d'Aubergenville, accueillèrent les délégués des Sociétés. La séance de travail commençait vers 9 h 30, après quelques paroles de bienvenue de M. Marat au nom de la Ville d'Aubergenville.

Le Président Pin remercia les délégués d'être venus assez nombreux malgré le froid, et exprima sa reconnaissance aux membres du Comité qui le secondent dans sa tâche, et notamment le Colonel Charollais, Secrétaire Général, M. Raymond Malfait, Président de la Commission des Examens, M. Guy Moissonier, Président de la Commission Artistique et Technique, et M. Albert Robillard, l'actif Président de l'Union Départementale de Val-de-Marne. Puis il fit part à l'assemblée du récent décès de M. Albert Boulanger, Vice-Président de la Fédération, et demanda à l'assemblée d'observer une minute de silence à sa mémoire.

On aborda ensuite l'ordre du jour. Ce fut d'abord le Rapport Moral du Colonel Charollais, Secrétaire Général, qui fut approuvé à l'unanimité et chaleureusement applaudi. Puis les comptes de l'exercice 1977, présentés par M. Gaston Pin, Trésorier, et faisant ressortir une situation financière satisfaisante, furent approuvés par l'assemblée après lecture par M. Amodio du Rapport des Commissions aux comptes. Le mandat de ces derniers fut confirmé pour 1978.

On procéda ensuite au vote pour le renouvellement de tiers sortant des membres du Comité ainsi que pour le remplacement des membres démissionnaires et décédés. Pendant le dépouillement du scrutin, effectué sous la responsabilité de M. Vuilmet, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Seine-Saint-Denis, la séance se poursuivait par l'examen des vœux et la discussion des rapports des diverses Commissions présentés par M. Massignati pour la Commission des Récompenses, par M. Malfait pour la Commission des Examens, par le Colonel Charollais pour la Commission de la Presse, par M. Moissonier pour la Commission Artistique et Technique. Chacun de ces rapports fut approuvé à l'unanimité, après que les explications et les précisions nécessaires eurent été données à la suite d'interventions de plusieurs délégués.

Sur proposition du Président, l'assemblée décida de maintenir la cotisation fédérale pour 1979 au même taux qu'en 1978, soit 170 francs, sauf répercussion d'une augmentation éventuelle de la cotisation à la C.M.F.

Le dépouillement étant terminé, M. Vuilmet proclama les résultats du vote : sont réélus MM. Paul Pin, Moissonier, Duboz, Godfroy, Dubrueil et total ; sont élus MM. Romens, Levieux et Vêran.

Entre temps étaient arrivés et avaient pris place aux côtés du Comité M. Paul-Louis Tenailion, Président du Conseil Général des Yvelines, Conseiller Régional de l'Île-de-France, et M. Vincent Berthier de Lioncourt, Délégué Régional à la Musique, qui participèrent aux débats et apportèrent diverses informations.

On passa alors aux questions diverses. Tour à tour furent évoqués le Bulletin fédéral, les assurances, le dernier Congrès d'automne et le prochain Congrès de mars de la C.M.F., le Journal de la C.M.F., les subventions, le Fanion fédéral, les grandes manifestations prévues.

A 12 h 15, le Président Pin levait la séance, et tout le monde se rendait à la Salle des Conférences, où nous attendait le Maire, Mme Nelly Rodi, entourée des Maires-adjoints. Prenant la parole, le Président Pin exprima la gratitude de la Fédération envers Mme Rodi pour avoir bien voulu accueillir en sa ville notre Assemblée Générale. Puis il remercia les personnalités présentes, M. Tenailion, Président du Conseil Général des Yvelines et M. Berthier de Lioncourt, Délégué Régional à la Musique. Il rappela brièvement la structure de l'organisation des Sociétés Musicales d'amateurs en France, Unions Départementales, Fédérations, et Confédération Musicale de France. Ensuite il évoqua les travaux de la matinée, en insistant notamment sur l'importance des examens fédéraux et du classement des Sociétés. Après une rapide allusion à la célébration du 125ème anniversaire de la Fédération, il aborda le délicat problème des subventions. S'adressant tout particulièrement à M. Tenailion et à M. Berthier de Lioncourt, il fit état des importantes subventions d'équipement accordées par certaines Régions à nos Fédérations pour l'achat d'instruments de musique, et demanda au Conseil Régional d'Île-de-France de méditer cet exemple, en souhaitant que la Région Parisienne ne fasse pas moins dans ce domaine que les Régions provinciales. Enfin, après des vœux de prospérité pour la Ville d'Aubergenville, son Ecole de Musique et son Harmonie « La Diane », il remit à Mme Rodi, Maire d'Aubergenville, un témoignage de reconnaissance, la Médaille d'Honneur de la C.M.F.

Mme Rodi, en une allocution dont on pourra lire par ailleurs le texte intégral, exprima sa satisfaction d'accueillir à Aubergenville l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France. Puis elle évoqua la place importante qu'occupe la Musique dans sa ville, grâce à l'Ecole de Musique et à l'Harmonie « La Diane » qui marchent de main dans la main. Elle insista ensuite longuement sur le rôle essentiel de la musique — la véritable musique — dans l'éducation. Et, après avoir remercié le Président Pin de ses aimables paroles, elle lui remit la Médaille de la Ville d'Aubergenville.

A son tour, M. Paul-Louis Tenailion se félicita que notre Assemblée Générale se soit tenue cette année dans les Yvelines. Il se déclara pleinement

conscient de l'importance du rôle joué par les Sociétés Musicales d'amateurs, dont les Conservatoires et les Ecoles de Musique devraient être partout les pépinières, comme c'est le cas à Aubergenville pour la plus grande satisfaction de tous. Et, après avoir engagé les délégués présents à poursuivre leur action, il promit d'apporter tout son appui à l'Union Départementale, sur le plan du Conseil Général, et à la Fédération, sur le plan du Conseil Régional. Autour du sympathique buffet on but le verre de l'amitié et les conversations se poursuivirent jusque vers 13 h. On gagna alors le tout proche Restaurant scolaire, où 100 convives autour de Mme Rodi, Maire d'Aubergenville, de M. Mardoré, Maire de Bouafle, et du Président Pin. Le repas se déroula dans une ambiance très agréable et avec un excellent menu.

Un peu après 15 h, les congressistes regagnèrent la Salle des Fêtes pour assister au Concert donné par l'école de Musique d'Aubergenville (directeur M. Jean Bizet), la Société « L'Espérance » de Bouafle (directeur M. Francis Sautinier) et l'Harmonie « La Diane » d'Aubergenville (directeurs MM. Guy Moissonier et Roland Peyré).

Ce furent d'abord les élèves de l'Ecole de Musique, ensemble de percussions, ensemble de cuivres, et la classe de tambours dans les célèbres marches napoléoniennes. Puis « La Diane » prit place et, après une marche pour se mettre en lèvre, interpréta les deux œuvres devant servir à son classement. Menuet (Dandoyne) et Intermezzo de l'Arlesienne (Bizet), et termina cette première partie par la Fanfane de l'Arlesienne.

Le jury se retira alors pour délibérer. Il était présidé par M. Paul Pin, Président de la Fédération, et composé de MM. Malfait, Directeur du Conservatoire Cecilia de Poissy, Romens, Directeur de la Société Musicale de Bourdan, et Charles, Directeur de l'Harmonie de Créteil.

Au début de la seconde partie, le Président Pin fit connaître la décision du jury, classant « La Diane » en 2ème division, 1ère section. Il félicita le chef et les musiciens de l'excellent travail qu'ils accomplissent, et les exhorta à poursuivre afin de pouvoir franchir dans quelques années le seuil de la 2ème division.

Le concert reprit, avec les deux Harmonies de Bouafle et d'Aubergenville réunies. On entendit d'abord, sous la direction de M. Sautinier (de Bouafle), deux pas-redoublés avec tambours ; puis sous la baguette de M. Moissonier, une marche solennelle de Paul André, Turin, la Marche de Radetzky (J. Strauss), 1900 joyeuse époque (Delbecq), des extraits de la Vie Parisienne (Offenbach), et pour terminer, sous la direction de M. Peyré, la Marche de Babetto, qui fut bissée par le public et par nos délégués, surpris et charmés par la présentation et la prestation de cette belle formation de jeunes.

La journée se termina à la Salle de Répétitions de « La Diane », où la Société offrait un vin d'honneur aux délégués. En une brève allocution, le Président Cléménat remercia tous ceux qui avaient participé au succès de ce beau jour et tous ceux qui permettent à « La Diane » d'être ce qu'elle est. Et l'on but le dernier verre de l'amitié, avant de se séparer — à regret — vers 19 h, et de rentrer chez soi sous la neige qui tombait depuis la fin de la matinée.

Ainsi s'acheva cette journée, qui fut une belle réussite à tous égards, et qui confirme l'intérêt qu'il y a à déplacer chaque année notre Assemblée Générale à travers nos sept départements.

## PARIS

### Un concert du Club Musical des P.T.T.

Le dimanche 29 janvier après-midi, le Club Musical des P.T.T. donnait un concert en la belle salle des Congrès du Ministère des P.T.T., avenue du Ségur. Avant de laisser la scène à l'Harmonie, M. Maurice Parigot, Président du Club, tint à soulter et à remercier les personnalités présentes, dirigeants de l'Administration des P.T.T. et représentants de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île de France.

Puis ce fut la première partie du concert, entièrement consacrée à l'Harmonie, sous la direction de M. Alphonse Dautricourt. L'Harmonie des P.T.T. est un bel ensemble de plus de 60 exécutants, dont les pupitres sont bien équilibrés : 3 flûtes, 1 hautbois, 1 petite clarinette, 17 clarinettes, 5 saxophones altos, 3 saxophones ténors, 1 saxophone baryton, 9 trompettes, 3 cors, 2 trombones, 2 basses, 2 contrebasses, 1 sousbassophone et 3 percussionnistes. La baguette exigeante de M. Dautricourt obtint de cet ensemble une justesse, une précision, une sonorité, une netteté des attaques qu'il faut admirer et applaudir.

Le programme, presque entièrement composé d'œuvres modernes, nous permit d'écouter des pièces de Tschuur, M. W. Balte, A. Thyry (Symphonie folklorique), Johann Strauss, Tchaikowsky (Romance sans paroles), Anderson (Bugler's Holiday), qui fit valoir tout le pupitre de trompettes, Katchaturian, Gershwin (Porgy and Bess) et, pour terminer, Kalinka, de Beek, qui fut bissée.

La seconde partie permit d'entendre diverses autres formations du Club : l'Orchestre d'accordéons, qui interpréta des marches et des valse ; le Groupe alsacien, aux entraînants rythmes folkloriques ; et l'ensemble de cuivres. Une mention spéciale doit être accordée à un dernier, chez qui l'on retrouve les mêmes qualités de justesse et de netteté que dans l'Harmonie dont il est issu. Il interpréta successivement la Marche Religieuse d'Alceste, de Gluck, Six danses anciennes, de Gervais, et une fanfare de Delalande. Il méritait bien les chaleureux applaudissements qu'il recueillit.

C'est donc un résumé d'un excellent concert qu'il nous fut donné d'entendre, et qui prouve la vitalité du Club Musical des P.T.T. et de ses diverses formations, parmi lesquelles la palme revient sans nul doute à l'Harmonie.

## CONSORTIUM MUSICAL

### Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS  
Tél. 824-89-24 - 246-52-22

#### NOUVEAUTÉS

- A. AMELLER : Olivet (Trombone ténor et Piano)
- G. BOIZARD : Ballade (Contrebasse et Piano)
- A. CAURETTE : Zamir (Hautbois et Piano)
- A.J. DERVAUX : Claribulle (Clarinette et Piano)
- A.J. DERVAUX : Premier mois - Premiers sons (Clarinette et Piano)
- M. FICHE : Apollo 17 (Clarinette et Piano)
- M. FICHE : Etoile filante (Clarinette et Piano)
- M. FICHE : Menuet pour la lune (Saxophone alto et Piano)
- M. FICHE : Monsieur Tuba (Saxhorn ou Tuba et Piano)
- G. FRIBOULET : La petite famille (7 pièces pour Piano)
- R. LAMOTTE : Barcarolle (Piano)
- J. LANGLAIS : Mosaïque I (Orgue)
- J. LANGLAIS : Mosaïque II (Orgue)
- J. LANGLAIS : Deuxième symphonie (Orgue)
- A. LEGROS : Berceuse (Flûte et Piano)
- J.M. LONDEIX : Beau Dion (Saxophone ténor et Piano)
- J.M. MOURAT : La Guitare classique A
- J.M. MOURAT : La guitare classique B
- J.M. MOURAT-ALBENIZ : Asturias (Guitare)
- J.M. MOURAT-HAENDEL : - Sarabande (Guitare)
- P. MERANGER : Andante (Saxophone alto et Piano)
- P. MERANGER : Tonérea (Saxophone alto et Piano)
- P. MERANGER : Tableaux de voyage (Flûte et Guitare) en séparé
  - 1 - En partance
  - 2 - Au dessus des nuages
  - 3 - Un chant, un soir
  - 4 - La mer
  - 5 - Montagnes
- R. PHILIPS : Récits pour un clavier (5 pièces faciles pour Piano)
- A. RIBAUT : Pièce brève (Clarinette et Piano)
- G. VIGUIE-BOYER : Pièces (Réveil serain - Petite pantomime) Piano
- R. WORSCHER : 8 Pièces faciles pour Guitare

# VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs  
pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20

## HAUTS-DE-SEINE ANTONY

Un nouveau concert, et un nouveau succès, de l'Harmonie Municipale

Sans aucun doute, notre Harmonie Municipale figure parmi les grandes sociétés de musiciens amateurs. Le concert de 22 janvier en a été une nouvelle démonstration.

Assurer une interprétation de qualité d'œuvres courantes est déjà une chose difficile, mais donner à écouter des œuvres de haut niveau technique est plus délicat encore. Pourtant ce fut le cas de notre valeureuse formation réunie au théâtre Firmin Gémier, sous la conduite de son directeur Marcel Naulais. Après l'exécution de son générique « Ecole », elle ouvrit le concert, associée aux tambours et clairons, avec « Marching Thro-Georgia », puis le ton était donné dès les premières notes de « La Marche Hongroise » de la Damnation de Faust.

Chef d'œuvre de sensibilité, le « Concertino » de Weber constituait un grand moment musical. La clarinette solo de Jean Ruse et les clarinettes soli rivalisaient de virtuosité, de nuances, de justesse et d'ensemble, au milieu d'une formation qui se mettait au diapason. Les acclamations récompensèrent les vedettes d'un moment qui avaient pour noms : Jean-Claude Letoup, Christian Fouillot, Olivier Gulon, André Fillion et Gilbert Kalms.

Ce fut ensuite « Carmine Burano » aux textes chargés de révolte, de jeunesse et de période. Attribut à l'écriture et aux mouvements difficiles, la baguette et les musiciens effectuèrent un parcours sans faute. Il avait fallu travailler dur aux répétitions, mais la persévérance était récompensée. Inhabituelle pour le public, cette musique avait conquis. On en redemandait déjà. D'un autre genre, mais non moins aisé, le morceau final était constitué par « L'Amour Sorcier », et l'Harmonie Municipale pronait congé en interprétant « La Caid ».

Toujours soucieuse d'assurer le rayonnement de la culture musicale d'Antony, l'Harmonie cédait la place aux jeunes musiciens formés au sein du Conservatoire Municipal.

Un intermède surprise nous était offert par Jérôme Naulais, à la tête d'une petite formation symphonique interprétant le « Concerto » en ut mineur de Vivaldi. On peut être jeune et en même temps valeureux, et la guitare de Nodino Giblat, oscillait parfaitement sur la rampe. Bravo et merci à ces jeunes.

L'Orchestre d'harmonie du Conservatoire prenait alors place sur scène. Première fusée avec « L'anonyme Vain » que dirigeait Olivier Gulon, sorti de l'orchestre à cette occasion. Une nouvelle salve avec « Spirit-of-Youth », alors que Marcel Naulais reprenait la baguette.

Muse de la danse et du chant, « Terpischore » apportait un peu de mystère pendant lequel on reprenait son souffle, mais sans transition « Kansas City » nous emportait dans une chevauchée digne de cow-boys, nous transmettant ses élans génériques. Le programme était épuisé. Philippe Corneau, qui n'avait que rarement chomé à la trompette, l'avait trouvé... épuisant... et pourtant le public ravi, sonnait le rappel. Avec une vitalité surprenante, le jeune orchestre attaqua dans l'allégresse les premières notes des « Variations » de Saint-Freux, sur un dynamique et séduisant arrangement de Jérôme Naulais.

Plaisir et joie, voilà sans doute, entre autres, les deux caractéristiques de ce concert, qui se voulait aussi être celui du nouvel an et des vœux que les musiciens amateurs avaient tenu à présenter à ceux qui les aiment et les encouragent à poursuivre.

## VAL-DE-MARNE VINCENNES

Concert de l'Accordéon-Club

Le concert annuel de l'Accordéon-Club de Vincennes, que dirige notre ami Albert Robillard, a eu lieu le dimanche 5 février après-midi dans la salle des fêtes de la mairie de Vincennes. Parmi le nombreux public, on remarquait la présence de MM. Jean Clouet, maire, et Jean Burgeat, ancien maire, et de M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France. Le programme comportait trois parties, spirituellement présentées par Mme Madeleine Briéant.

La première partie débutait par une prestation d'une Société Invitée, l'Accordéon-Club de Conflans-Sainte-Honorine. Sous la direction de Mme Clouzou, on put entendre une suite d'œuvres dont l'interprétation fit la preuve du dynamisme de cette formation. Ce

furent ensuite alternativement des auditions en duo des jeunes musiciens de l'Accordéon-Club de Vincennes et des présentations du Centre Chorégraphique que dirige Mme Bonjémo. Le charmant Pas de Deux de Minkins, « Rivalité », permit d'apprécier le talent de danseuses, et de comédiennes, de deux jeunes ballerines.

Après l'entracte, la seconde partie débuta par l'Accordéon-Club de Vincennes en formation réduite, qui interpréta Danse Slave No 4, de Dvorak, Bagatelle, de Rixner, et la célèbre valse de Johann Strauss, La vie d'artiste. Ensuite continuèrent les auditions en duo des jeunes de l'Accordéon-Club, alternant avec un numéro de prestidigitant et un Pas de Quatre, dansé par quatre grandes élèves du Centre Chorégraphique.

Après un nouvel entracte, consacré au tirage d'une tombola sur les numéros des programmes, ce fut encore l'Accordéon-Club de Vincennes, en formation complète cette fois-ci, qui interpréta, sous la direction précise et nuancée d'Albert Robillard, Souvenirs du Cirque Rinz (Gustav Peter). Sous les étoiles (choral anonyme), Patrouille chinoise (Thomy). Sobre las olas (Rosas).

L'Intermezzo de Cavalleria Rusticana (Mascagni), Mastin, à l'aube (Last), et pour conclure Trumpet Voluntary (Clarke). Toutes ces œuvres furent chaleureusement applaudies.

Des numéros d'attractions terminaient le spectacle, dont le dernier « Modelling Balloons » fit la joie des nombreux enfants présents, parmi lesquels les plus jeunes des accordéonistes de Vincennes et de Conflans ne laisseront pas leur place.

La soirée s'acheva par un vin d'honneur dans la salle des mariages. M. Jean-Claude Pignier, président de l'Accordéon Club de Vincennes, salua les personnalités présentes et remercia Albert Robillard de son dévouement à la Société. Il félicita les jeunes musiciens des efforts accomplis et des résultats obtenus, et remercia le maire de Vincennes de l'aide matérielle et morale apportée par la municipalité à l'Accordéon-Club.

Prenant à son tour la parole, M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, complimenta Albert Robillard et tous ses exécutants. Il expliqua que de tels résultats ne s'obtiennent pas sans une étude sérieuse du solfège et de l'instrument, et encouragea les jeunes musiciens à bien travailler en vue des prochains examens fédéraux, pour y récolter les mêmes succès que l'an dernier. Puis, s'adressant au maire, il souligna l'intérêt qu'ont les pouvoirs publics, à tous les échelons, à aider financièrement et moralement les Sociétés Musicales d'amateurs.

M. Jean Clouet, maire de Vincennes, s'associa aux paroles du Président Pin, et affirma que la ville de Vincennes continuerait, dans le cadre de ses moyens à favoriser les Sociétés Musicales, dont elle reconnaît l'importance du rôle qu'elles jouent sur le plan culturel et sur le plan social.

Et chacun s'en fut, après un dernier « pot de l'amitié ».

## SEINE-SAINT-DENIS MONTREUIL

Audition des élèves de l'Ecole de Musique du Comité d'Entreprise de la R.A.T.P.

Le samedi 4 février 1978, à 16 h., à la mairie de Montreuil, le Comité d'Entreprise de la RATP avait invité les parents des élèves et les amis de l'Ecole de Musique à la distribution des prix, suivie d'une audition des meilleurs élèves. Un public nombreux emplissait la salle des fêtes où, en présence de M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, et des responsables du Comité d'Entreprise, on put écouter un programme varié qui souleva des applaudissements mérités.

Il appartient à l'Harmonie du Personnel de la RATP d'offrir ce programme en interprétant, sous la direction du Sous-Chef Roland Wallet, Directeur de l'Ecole de Musique, la Marche Hongroise, de la damnation de Faust, de Berlioz, dans une transcription de Pierre Dupont. Puis ce furent les élèves, qu'il ne nous est malheureusement pas possible de citer tous. Nous disons que fort judicieusement c'étaient les élèves des classes de piano qui accompagnaient leurs camarades des classes de bois et de cuivres, ainsi que les évolutions des élèves du cours de danse. La première partie se termina par des extraits de La Fille du Madame Angot, interprétés par l'ensemble du cours de chant, accompagné par l'Harmonie. En seconde partie, on remarqua particulièrement un trio de clarinettes, un quatuor de saxophones (soprano, alto, ténor, baryton), un ensemble de cuivres, et un duo pour deux violons, de Vivaldi. L'ensemble d'accordéons fut également très applaudi, et c'est lui qui termina l'audition en accompagnant l'ensemble des élèves des cours de solfège dans un chœur « Dans le soleil et dans le vent ».

Cette audition a permis d'apprécier l'excellent travail accompli par les professeurs et les élèves au sein de l'Ecole de Musique, et de constater chez un certain nombre de ces derniers de réelles « promesses ».

## PANTIN

L'Harmonie municipale fête la Sainte-Cécile

La Sainte-Cécile a été fêtée le dimanche 27 novembre. Une messe en musique a eu lieu en l'église Sainte-Marthe, au cours de laquelle l'Harmonie a interprété, sous la direction de son chef le Commandant Gallet : l'Hymne à la Musique (Serge Lancelot) ; l'Hymne Religieux (Julius Sailer-Gallory) et le célèbre Paris Angélique (Cécile Frank) avec au trombone solo Henri Nizet. Le grand banquet, qui a suivi ce concert dans la belle salle du Centre Administratif, a réuni les musiciens, leurs familles et leurs invités.

A la table d'honneur, présidée par le maire M. Isobert, et son épouse, étaient placés autour de notre président, M.

René Vuilmet : M. Lainat, ancien maire de Pantin ; le Commandant Jules Semler-Collery, président honoraire de la CMF ; le Colonel Charolais, secrétaire général de la Fédération de l'Île-de-France ; le Commandant Gallet, directeur de l'Harmonie et M. Legoual, vice-président de l'Harmonie.

Après les allocutions des personnalités officielles, il fut procédé à la remise de nombreuses médailles d'honneur de la Fédération et de la Confédération, dont la médaille des vétérans à MM. Gallet et Boulanger et à M. daille de vétérans avec palme à M. Bouillon.

M. Legoual reçut la médaille d'honneur (bronze) de la Jeunesse et des Sports et M. Lévieux la médaille d'argent de la ville de Pantin.

Un grand bal animé par l'Orchestre de Variétés de l'Union Musicale des Gares de Pantin et Nolsy-le-Sec a terminé cette belle journée.

Le vendredi 9 décembre en soirée, l'Harmonie a donné un concert dans la salle des conférences de la ville de Pantin.

En tête partie, l'Harmonie a interprété la marche Défilé des troupes du Levant (J. Filieul) avec les tambours et clairons, puis sous la direction du Commandant Gallet : la Marche du Prophète (Meyerbeer) ; le Nouveau Seigneur du Village (Boisdeieu) ; le Bal de Béatrice d'Este (R. Hahn) avec au cornet solo M. Estelles, et Danse Slave No 8 (A. Dvorak).

La seconde partie, réservée à la variété, a débuté par un pas redoublé sur « Le Ptit Quéquin et autres airs lilolo » (E. Mastio), suivi de Festival Charles Trénet (L. Dolbecq) ; Dans les rues d'Antibes (S. Béchet) ; Bingo (R. Beck), dirigé par le sous-directeur, M. Dubois-Gache, ainsi que Modern Tempo (J. Darling).

Le concert se termina par une marche avec les tambours et clairons, Majorettes en avant, de Dolbecq.

Le programme fut présenté avec précision par M. Surmay, professeur à l'école de musique de l'Harmonie (classe de clarinette et de saxophone).

A l'entracte, M. Vuilmet, président de l'Harmonie et de l'Union Départementale de Seine-Saint-Denis, a remercié les personnalités présentes : MM. Lainat, Drouin et Touquet, conseillers municipaux, et excusé M. Jacques Isabet, maire de Pantin, retenu par des obligations antérieures.

C'est avec plaisir que nous avons remarqué la présence de M. André Delarue, directeur honoraire de l'Harmonie et de M. Simon Dubrulle, directeur de l'Harmonie de La Courneuve.

## VAL-D'OISE EAUBONNE

Très beau concert de Noël de la Lyre Amicale

A l'approche de Noël et du Nouvel An, la Lyre Amicale d'Eaubonne tenait à ne pas laisser s'achever l'année 1977 sans offrir aux mélomanes de notre ville un cadeau, très musical bien sûr, sous la forme d'un grand concert donné le dimanche 18 décembre, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Placés sous la présidence d'honneur de M. André Petit, Conseiller général, Maire d'Eaubonne, cette sol-

lée avait attiré un très nombreux public. M. Hollman, maire adjoint, Mlle Bonnefoy, Mme Lapalus, M. Chrétienne, conseillers municipaux, étaient présents ainsi que Mme Leconiac, présidente de l'Association Eaubonne-Budenheim.

Le concert débuta par un pas redoublé de Paul André, « Chorbouge », exécuté par l'Harmonie et la Batterie-Fanfara, sous la direction de M. Jacques Thomas, M. Jean-Pierre Blin, directeur de l'Harmonie conduisit ensuite l'orchestre dans une excellente interprétation de « L'Italienne à Alger » œuvre composée par Rossini en 1813.

Puis, il nous fut donné d'apprécier tout le talent de soliste de Gilles Thome, qui accompagné par l'orchestre de la Lyre Amicale, nous offrit avec beaucoup de virtuosité et de finesse le très joli Concerto pour clarinette, de Weber. Il fut très chaleureusement applaudi pour sa brillante exécution.

Ce fut alors au tour de Borodine de nous captiver et nous nous laissons entraîner par lui avec un très profond plaisir « Dans les steppes de l'Asie Centrale », pour revenir, d'ailleurs, juste avant l'entracte, à Paris où Meyerbeer composa en 1849 « Le Prophète », dont la célèbre Marche du Sacre, que nous entendîmes, constituait la dernière œuvre de cette première partie du concert.

Dès la reprise, c'est à un voyage à Vienne que nous convia l'orchestre pour nous conter de par la grâce et la verve associées de Johann Strauss, la charmante « Légende de la Forêt Viennoise ».

M. Blin céda alors la baguette à M. Héroulin, directeur de l'Ecole de Musique Municipale d'Eaubonne, qui conduisit l'harmonie au sein de laquelle nous avons eu le plaisir de constater la présence d'un certain nombre de jeunes (et même de « très jeunes ») nouveaux éléments. Issus de l'Ecole de Musique, dans l'interprétation de deux œuvres modernes bien connues. Il s'agissait en effet de « Moulin Rouge » de G. Auric et J. Larve et de « Noël Blanc » de J. Berlin.

Musique moderne encore, cette fois sous la direction de M. Blin, avec des extraits de l'inoubliable « West Side Story » de L. Bernstein. Et après ce concert une vibrante conclusion, le « Salut au 85ème », de Petit, joué par l'Harmonie et la Fanfare sous la baguette de M. Jacques Thomas, directeur de la Fanfare et Sous-Chef de l'Harmonie de la Lyre Amicale.

Une excellente soirée musicale dont nous pouvons affirmer que tous les auditeurs garderont le meilleur souvenir et pour laquelle nous remercions bien vivement tous les musiciens de la Société, ainsi que les chefs qui se succédèrent au « Pupitre central » pour en assurer la direction.

Nos félicitations iront également à M. Cabourg pour sa brillante présentation des œuvres inscrites au programme de ce concert.

Et, puisqu'il s'agissait là du dernier concert donné en 1977, nous dirons à tous les exécutants de la « Lyre Amicale » et à leurs nombreux et fidèles auditeurs : bonne fin d'année, joyeux Noël, heureux nouvel an, et... rendez-vous en 1978 pour de nouveaux concerts.

## midi AUDE

NARBONNE

Concert apprécié de la Lyre Narbonnaise

Il faisait une soirée printanière ce mardi 24 décembre 1978 ; aussi le concert donné par la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursan avait-il attiré un nombreux public méridional au premier concert d'hiver donné par nos musiciens.

De nombreuses personnalités étaient au premier rang des auditeurs MM. Kiliam, sous-préfet de Narbonne, Antagnac, député, Soulie, conseiller municipal, le colonel Guillermain et le capitaine de gendarmerie Begue.

Ce spectacle musical, qui est le premier concert de l'année 1978, était placé sous la baguette de M. Capman.

On entendit successivement : Les Cadets, Marche américaine. (Soussa) ; La Poupée de Nuremberg, ouverture (Adam) ; Sélection sur la vœuve Joyeuse, (F. Lehar) ; Sur un Marché Versen, Intermezzo, (Ketselby) ; Poupée blonde, valse (Davalvros) ; Brooklyn, fantasia-jazz, (F.P. Loup) ; Sang et Or, pas-doble, (F.P. Loup).

Ce programme varié sut satisfaire tous les spectateurs et nous adressons nos sincères félicitations aux musiciens et à leurs dirigeants ainsi qu'aux musiciens étrangers, notamment à M. Galy et ses amis lyonnais qui ont bien voulu prêter main forte à nos musiciens.

Souhaitons que de pareils concerts se reproduisent souvent.

## SAONE-ET-LOIRE

### CHAUFFAILLES

L'Harmonie « L'Espérance » est en deuil

Jean Duffy, Président d'Honneur de notre Société, est décédé le 3 décembre dernier. La célébration de la Sainte-Cécile qui avait lieu le lendemain s'est donc trouvée endeuillée. Mais, en sa mémoire, nos musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans l'interprétation du concert.

Les concerts de Sainte-Cécile, Jean Duffy les avait bien souvent préparés et dirigés, puisqu'il a tenu la baguette de 1933 à 1962 sauf, bien sûr, pendant les sombres années de guerre et de captivité. Il succéda à son frère Louis à la présidence de l'Harmonie avant d'être nommé Président d'Honneur il y a quelques années.

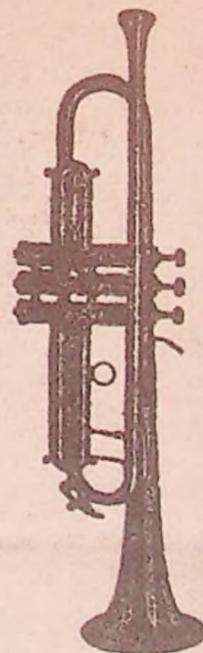
Dès après la guerre, il fut élu membre de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, mandat qu'il fut sans cesse renouvelé.

Excellent flûtiste, c'était un musicien passionné qui, lorsque lui revint la direction de l'Harmonie, sut communiquer à ceux qu'il dirigeait tout son enthousiasme, tout son amour de la Musique, de même qu'il transmettait son savoir aux jeunes élèves de l'époque. C'est ainsi à des hommes semblables que les grandes œuvres entreprises se poursuivent.

# CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b .....	495	645
CORNET, si b .....	600	770
BUGLE, si b .....	700	900
ALTO, mi b .....	1095	1360
BARYTON, si b .....	1360	1745
BASSE, si b à 4 pistons .....	1895	2420
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable .....	5670	6960
TROMBONE à coulisse .....	685	925
TROMBONE à pistons .....	1155	1490
LAQUES OR CLES CHROMEES		
SAXO SOPRANO, si b .....		1580
SAXO ALTO, mi b .....		1650
SAXO TENOR, si b .....		1810
SAXO BARYTON, mi b .....		3390
CLARINETTE, si b super ébène .....		695
GRANDE FLUTE argentée plateaux pleins .....		730



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

## GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Président départemental des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Seine-et-Loire, créateur de la colonie de vacances de Narbonne-plage, Jean Duffy était un homme d'action. Grâce à lui, grâce à son frère, M. Louis Duffy, grâce à ses enfants dont Jacques est trésorier de notre Société, grâce à ses petits-enfants tous très bons musiciens, le nom de la famille Duffy restera à jamais gravé au fronton de notre Société.

Aux obsèques, auxquelles assistaient M. Paul Durafour, député, M. Robert Trouillet, conseiller général, M. Bourgeois, maire de Chauvaillies et de nombreuses personnalités, les musiciens interprétèrent « L'Andéus » des « Scènes pittoresques » de Massenet, que le défunt affectionnait particulièrement et qu'il avait si souvent exécuté, tant à la flûte qu'à la direction.

Homme de cœur, Jean Duffy laissera un vide parmi ses amis de même qu'au sein de sa famille. Nous nous associons à la peine éprouvée par ses proches à qui nous pouvons assurer que l'œuvre entreprise par Jean Duffy ne sombrera pas dans l'oubli.

Ce dernier passait la baguette au directeur André Bellis pour l'exécution d'un triptyque sur le « 14 Juillet », de Román Rolland, comprenant : Ouverture, de Jacques Ibert, Introduction et Marche Funèbre, de Darlus Milhous, Marche sur la Bastille, d'Arthur Honegger. Trois pièces ardues, souvent violentes et en tout cas très bien écrites pour décrire l'atmosphère hâveuse de la Révolution de 1789.

Puis trois excellents artistes prenaient possession du plateau Marcelle Chadal, pianiste-compositeur, Huguette Boulangeot, soprano, Jean Darris, ténor. Chants, poèmes, sketches se succédèrent et Marcelle Chadal, qui malgré son âge (elle fut 20 ans accompagnatrice d'André Baugé) fit preuve d'un grand dynamisme et d'un grand talent, notamment dans les poèmes de René Dorin, et également comme accompagnatrice, Huguette Boulangeot, soprano du Châtelet et de Mogador, nous démontra aussi ses talents d'excellente comédienne. Quant à Jean Darris, jeune ténor, récent, 1er Prix du Conservatoire de Paris, il sut plaire au public ; nul doute qu'il fera parler de lui dans l'avenir.

Pour terminer cette partie du concert, l'Harmonie joua l'Amour Sorcier, de Manuel de Falla (Pantomime et danse rituelle du feu).

La deuxième partie du concert comprenait un extrait des Pins de Rome, de Respighi ; les Pins de la Voie Appienne, qui nous permit d'apprécier André Pesnel dans la difficile solo de saxophone-alto. Cette pièce magnifique mit également en valeur les pupitres de cuivres ; cors, bugles, trompettes, cornets, trombones.

Quant aux trois pièces qui terminaient le concert, il s'agissait de morceaux de variété : tout d'abord Choral and Rock Out, du Hollandais Ted Huggens ; puis Concerto du Tijuana Brass, sélection des succès du trompettiste Herb Alpert ; et enfin le fameux In the Mood, de Uoé Garland, dont le succès ne se dément pas depuis 40 ans. Ces trois pièces mirent en vedette l'excellent batteur M. Trupiano. Le public enthousiasmé, réclama deux bis.

La présentation du concert était assurée de façon parfaite par André Pesnel.

Le dimanche matin, les musiciens se retrouvaient à 11 h 30 dans l'Abbatiale Saint-Etienne pour la messe de Sainte-Cécile, célébrée par le Chanoine Gouhier devant une nombreuse assistance. A l'entrée l'Harmonie exécutait le Thème du Concerto en la mineur d'Edouard Grieg ; à l'offertoire, un Andante de Georges Bizet qui mit en valeur la flûtiste Martine Labouche ; à la communion une Fugue à 5 voix de J.S. Bach et en sortie les Pins de Rome de Respighi, clôturèrent magistralement la cérémonie.

Le banquet avait lieu au restaurant inter-administratif, et le menu fut très apprécié des 153 convives. On notait la présence de M. le Sénateur-Maire de Caen, Maitre J.-M. Girault, de M. M. Clot, Président de la Société ; M. Barthélémy, président honoraire et M. Pasquet, vice-président, de M. le

Chanoine Gouhier, de M. Malraze, directeur du Théâtre Municipal, de M. André Prett, président de la Fédération Musicale de Normandie, etc...

Après les discours d'usage, de nombreuses récompenses furent remises, médailles de la Fédération de Normandie et de la Confédération Musicale de France, dont trois médailles de Vétéran à MM. Alfred Marie, Marcel Guernier et Georges Aubry.

Par ailleurs, le diplôme du Challenge Emile-Clerisse de la Fédération de Normandie a été remis à Alain Paront et Dominique Bougard, deux jeunes brillants trompettistes.

Un livre souvenir a été remis à Emile Gouvin pour son dévouement désintéressé, qui a permis de faire un excellent travail avec le pipiste des clarinettes dont les bons résultats et les progrès sont à souligner.

Quant à M. Louis-Charles Barthélémy, à l'occasion de son départ de la Présidence (25 ans à la tête de la Fraternelle), son successeur M. Marcel Clot lui remit un très beau volume et un tableau peint par lui-même.

Il faut signaler que les couvertures du menu, représentant l'Hôtel de Ville avec ses jardins et l'église de Saint-Etienne avec le coin du Vieux Saint-Etienne, étaient dues à la plume de notre dynamique président Marcel Clot.

L'ambiance de cette fin de journée incitait une soixantaine de participants à rester au buffet du soir, où jeux de cartes et danses prolongèrent cette journée... à une heure très avancée de la nuit.

La Fraternelle s'est montrée en très grande forme et l'enthousiasme manifesté par les musiciens et ses dirigeants nous laisse espérer de beaux jours pour l'avenir.

#### LISEUX

Harmonie Municipale : diversité et originalité

L'Harmonie Municipale, en grande formation, offrait mardi soir son traditionnel concert de Sainte-Cécile dans le cadre non moins traditionnel du cinéma Royal qui ne répond guère, hélas, en dépit du confort des lieux, aux exigences de la musique. Le programme des plus électiques, a été très apprécié.

D'entrée, le public était accueilli avec la musique de cour du « Bal de Béatrice d'Este ». Après une « Méditation mystérieuse » de Wagner, l'ensemble transporta l'auditoire au pays de la valse avec « Matin, midi et soir à Vienne », de Suppé ; cette journée se déroula bien vite au gré des mélomanes captivés par l'entrain des enchaînements. Aux accords du réveil, merveilleusement chantés par le saxophone d'Alain Page, succéda le concerto d'animation au zénith d'une ambiance qui déclina dans la douceur du soir.

De la « Suite Algérienne », de Saint-Saëns, l'Harmonie exécuta deux parties : « Révêrie » et « Marche Militaire ». Cette dernière, aux échos conven-

tionnels, sut néanmoins plaire par sa vivacité et aux accents irrésistibles.

A l'entracte, un hommage fut rendu à M. Thomas qui depuis 1942 assume les fonctions de Président de l'Harmonie, et qui a souhaité son remplacement. M. Baugé, maire, qui présidait la soirée souligna d'abord la qualité du concert et félicita vivement les musiciens et leur chef « M. André Petit est fier de ses musiciens, dit M. Baugé, car peu de villes de même importance possèdent une telle formation, dont le mérite revient largement à l'Ecole Municipale de Musique, qui forme du plus en plus de jeunes dans toutes les disciplines instrumentales ».

Il rappela que, depuis trente sept ans, M. Thomas avait toujours été reconduit dans ses fonctions de président, de la Société, à laquelle il a apporté tous son dévouement. En reconnaissance, le maire lui remit la médaille d'honneur de la ville de Lisieux.

M. Thomas retraça l'histoire de la Société, presque centenaire, et remercia les musiciens pour leur contribution à l'œuvre culturelle. Il remercia la Municipalité et la Mairie pour l'aide financière de la ville.

Mais le morceau de bravoure fut « Manathian Symphony », de Serge Lancel, un des rares compositeurs ayant écrit pour Harmonie.

Cette visite de Manhattan débute par la découverte du gratte-ciel ; on arrive à Central Park où l'univers poétique est rendu avec bonheur. Puis vient une sorte de « spiritual » où la trompette de M. Bessils, le trombone de M. Basset et la basse de M. Daltheo excellèrent dans cette virtuosité « improvisée ». A Broadway, l'intense activité et la trépidation nous entraînent au cœur de la célèbre artère pour terminer à Rockefeller Building, symbole de la puissance.

La nombreuse assistance salua par des bravos enthousiastes ce concert, fruit de longues et patientes répétitions.

#### ORBEC

Concert de Sainte-Cécile

Le programme choisi par M. André Petit, directeur, et les musiciens de la Neustrienne a permis aux amateurs de belle musique qui se sont rendus mardi soir à la salle des fêtes d'assister à un excellent concert de Sainte-Cécile. La parfaite interprétation des morceaux a été l'occasion de mesurer le travail accompli par les musiciens lors de leurs répétitions, ce dont les a remerciés dans son allocution, M. Desmoulins, Président.

Le quatuor de saxophones du groupe Instrumental classique de Lisieux, qui prêtait son concours à cette soirée, fut lui aussi très apprécié des auditeurs qui, tout au long de la soirée, surent traduire sa satisfaction par de chaleureux applaudissements.

Le travail mais aussi le raffinement de la moyenne d'âge des musiciens de l'Harmonie Municipale sont incontestablement à la base du succès de cette soirée et des progrès constants accomplis. Chaque année de nouveaux musiciens, venus pour la plupart de l'Ecole de Musique, renforcent les rangs des exécutants et apportent une vitalité nouvelle que sait bien exploiter M. Petit ainsi que chacun a pu le constater. Le chef de Neustrienne est fort bien secondé par Gérard Thibout qui, lui aussi, a fait de remarquables progrès tant comme dirigeant que comme exécutant. Notons encore les commentaires avisés du présentateur attiré de ces concerts, M. Guy Charpentier, que les spectateurs écoutent toujours avec plaisir.

#### MANCHE

SAINT-LO

Orchestre d'Accordéons

On ne peut plus dire que l'accordéon a le caractère populaire que lui ont valu les retransmissions et les airs de faubourg que chacun se plaisait à fredonner autrefois. La démonstration en a encore été faite dimanche après-midi, au théâtre Roger Ferdinand, par Mlle Lebesnerais, prix de virtuosité de la Schola Cantorum, et des élèves de son école.

Le « Concerto for movement », de Curt Mahr en duo, l'« Ariette en forme de canon », de V. Gambaou, le « 3ème Mouvement du concerto en la mineur No 1 », de J.S. Bach, magistralement interprétés, ont sensibilisé un auditoire particulièrement nombreux.

L'Orchestre des Cadets a lui-même été très applaudi dans des œuvres plus enlevées, telles que le « Rotour en fanfare » (marche), « Mon beau tango », et « Cow-boy mélodie ». Les jeunes ont mis tout leur ardeur dans leur interprétation notamment dans les difficiles passages de contre-chant.

Le « clou » fut bien entendu la toute dernière partie ou le grand orchestre se trouvait réuni au complet, la série de « trois swings Boogie Woogie », de R. Bui, au rythme endiablé, a satisfait les amateurs de mouvement. Mais la salle éclata en applaudissements lorsqu'ils retentirent « l'italienne à Alger » et « Guillaume Tell » de G. Rossini.

Volontairement, Mlle Lebesnerais qui conduisait avec maestria son orchestre, avait limité la « musette » à deux morceaux : « Lo ranchito », et « Klusette des As ».

Le programme essentiellement « classique » a atteint un haut degré d'exécution. La foule y fut sensible. Ce n'est certes pas la gratuité du concert qui avait attiré tant de monde, mais bel et bien sa qualité...

#### REMILLY-SUR-LOZON

Après la Fête de Sainte-Cécile

Après la fête de Sainte-Cécile, dimanche dernier, la Fanfare l'Union Vannière, à laquelle s'étaient joints des éléments de Caentan et de Lesay, bien rempli son devoir envers sa patronne Sainte-Cécile.

Une assistance assez nombreuse l'accompagnait aussi bien au cours de la messe célébrée par le Père Girard, qu'au Concert de l'après-midi dirigé par le Chef René Laurent.

La Marche héroïque du Roi Jean termina cette messe en musique, au cours de laquelle on entendit le Cortège Triomphal, de R. Coiteux et la Messe de notre temps (Nos 3 et 4).

Le banquet traditionnel accueillait alors les musiciens et leurs familles, autour des membres du Conseil d'Administration et de leur nouveau président d'honneur, M. le Maire, Gérard Marie.

La première partie du concert permit d'apprécier les efforts de notre jeune Ecole de Musique, avec sa classe de solfège et celle d'instruments. Puis se poursuivirent les différents morceaux qui tous furent interprétés avec brio : Holiday in Rodéo, marche de O. Ezchour ; Berceuse de Jocelyn, de B. Godard ; Primero Teroero, paso-doblo, de R. Martin ; Joyeuse Epoque, fantasia-sélection sur les airs 1900, de L. Delbecq ; C'est ma chanson, fantasia sur le film Le Comtesse de Hong-Kong, de Charles Chaplin ; Honneur aux Basses, marche de A. L. Doyen.

A l'entracte, notre Président salua la Fanfare plus que jamais radieuse de jeunesse, de valeur et d'expérience. Il constata que la génération montante attachait une importance particulière à l'éducation musicale. Après avoir remercié le Père Girard d'avoir accueilli notre Fanfare dans son église, il annonça le renouvellement du Conseil d'Administration.

« Après 25 ans de cette tâche, dit-il, le moment est venu, pour moi, de laisser la place à la génération montante, dont je sais combien elle est apte à reprendre le flambeau. Avant de quitter cette présidence, je tiens à adresser publiquement aux musiciens et à leur chef, et aux membres du Conseil d'Administration, mes remerciements pour tout le travail que nous avons fourni ensemble, et leur dire que le seul souci qui m'a guidé a été d'exercer pleinement ma fonction pour notre Fanfare l'Union Vannière que je laisse résolument tournée vers l'avenir. Je garderai de tous le souvenir du cœur ».

#### ORNE

SEES

Accordéon-Club

L'Accordéon-Club de Sees a donné son concert d'automne à Sees, le dimanche 20 novembre dans la salle du Foyer municipal.

Cette Société Musicale, dont la majorité des membres n'a pas vingt ans, est dirigée par le jeune et dynamique atrick Ortel.

Héritière d'une école d'accordéon créée en 1969 par Jean-Pierre Bressan, alors Chef de la Musique Municipale de Sees et actuellement chef de l'Harmonie de Vendôme (Loir-et-Cher), cette petite formation est devenue depuis un an une Société musicale autonome sous le nom d'Accordéon-Club de Sees.

L'actuel directeur, Patrick Ortel, tout en apportant sa touche personnelle, a su donner, comme le lauréat le souhaitait « des titres de noblesse » à l'Accordéon.

Toujours soucieux de qualité dans le choix des morceaux et dans leur interprétation, Patrick Ortel avait composé un programme varié pour ce concert d'automne. Ce programme, présenté par Mme Bayel, Vice-Présidente de l'Association, comportait des airs folkloriques russes (Von Der Voiga et Zum Ural), des Hans Luters, des airs de danse de La Camparsita et La Paloma mais aussi des morceaux tels que le Marché Persan, de Ketoboy, l'Ouverture de Caïlle de Bagdad, de Buielides, la Dansa Hongroise No 3 de Brahms, le trus enouvant Intermezzo Sinfonica de Mascagni et encore l'Adagio d'Albioni.

Pour terminer ce programme, Patrick Ortel transporta son auditoire quelque 80 ans en arrière, dans Vienne, capitale de la valse, en faisant interpréter à ses musiciens l'inoubliable valse Amner, Boire et Chanter, de Strauss.

Les applaudissements nourris d'un public venu nombreux, montraient que l'auditoire avait apprécié le programme préparé par Patrick Ortel. Et déjà l'Accordéon-Club de Sees a pris rendez-vous avec ses amis pour le printemps. En effet, au mois de mars 1978, un Accordéon-Club Allemand sera l'hôte de l'Accordéon-Club de Sees. A l'occasion de cette visite en « grande première », Sees et dans sa région, un concert sera donné par l'Accordéon-Club de Sees et son invité l'Accordéon-Club de Sankt-Toni.

Cet événement important est préparé par les musiciens français et allemands avec soin et application. Nul doute qu'en mars 1978 à Sees, à travers la musique, tout un courant d'amitié prendra naissance. C'est le vœu formulé par les dirigeants et les membres de l'Accordéon-Club de Sees.

#### SEINE-MARITIME

MONTVILLE

Fête de Sainte-Cécile

Comme chaque année, notre Société a organisé à l'occasion de la fête Sainte-Cécile deux journées où la musique fut à l'honneur.

Le dimanche 27 novembre après s'être rendus en défilant à l'église, les musiciens interprétèrent, au cours de la messe, célébrée par M. l'abbé Lebland, curé de Montville, les œuvres suivantes, sous la direction de M. Saucé : Hymne à la musique de S. Lincen ; Julex, extrait de Mors et Vita, de Ch. Gounod ; Panis Angelicus de César Franck (Solistes M. Calderaro) ; Marche héroïque du Roi Jean, de R. Coiteux.

Après cette cérémonie, une petite aubade fut donnée place de l'Abbe Kerbel, puis à nouveau se forma le défilé jusqu'à la salle de la cantine où était préparé le repas amical traditionnel des musiciens et de leurs épouses, placé sous la présidence de M. Martin, député-maire de la ville.

# Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz  
Paris VIII

## Oeuvres pour Piano de Pierre Arbeau

12 pièces brèves pour  
"Petites Mains"  
Degré élémentaire II

- 1<sup>er</sup> cahier  
1 Première Mazurka  
2 Duo  
3 Berceuse  
2<sup>e</sup> cahier  
4 Une très grosse peine  
5 Calinerie  
6 Souvenir

- 3<sup>e</sup> cahier  
7 A travers bois  
8 Il était une fois  
9 Obstination

- 4<sup>e</sup> cahier  
10 Villanelle  
11 Promenade  
12 La Roulotte

6 pièces brèves pour  
plus "Grandes Mains"  
Degré moyen I

- 1<sup>er</sup> cahier  
1 Première Valse  
2 Deuxième Valse  
3 Pavane

- 2<sup>e</sup> cahier  
4 Deuxième Mazurka  
5 Serenata  
6 Vers la virtuosité

Chaque page propose  
une difficulté à vaincre  
en s'amusant,

Le dimanche 17 décembre, dans la salle omnisport, la Société musicale donnait son concert clôtureant les fêtes de Sainte-Cécile, avec le concours du Mandolin-Club de Bois-Guillaume, dirigé par M. Jean-Pierre David. Cette manifestation était placée sous la présidence de M. Martin, Député-Maire.

C'est devant une nombreuse assistance que la Société interprète sous la direction de M. Saucé, le programme suivant : Paris Belfort de Farigoul ; Cortège triomphal, de R. Colteux ; Festival, Ch. Trenet ; Shop-Music, de G. Shop-Music, de G. Bresson ; Hymne à la musique, de S. Lencen ; Rythm Parade, de John Darling ; Alsace Lorraine, de Marcoux ; Marche héroïque du Roi Jean, de R. Colteux ; Le Clairon, de Marcoux ; Aupres de ma blonde, de G. Mousquet.

En deuxième partie, l'Orchestre du Mandolin-Club interprète les œuvres suivantes : Mosalla, marche de Primo Quasi ; Muguetto, ouverture de Mario Maciocchi ; A travers la Honora, fantaisie de Ménéchetti ; Nabucco, de Verdi ; Le Caravane, célèbre ouverture d'André Grétry ; Divine extase, valse lente de Raphaël Pompilio ; Zorba le Grec, de Mikis Théodorakis ; La Paloma, Zengo d'Yradier ; et Viva el torero, pasodoble de Luino Detoga.

Les deux formations furent très applaudies par le public, et au cours de cette séance, il fut procédé à la remise de diplômes aux élèves présentés aux examens fédéraux.

## DEVILLE

### Orchestre Symphonique

Le samedi 12 novembre dernier, l'Orchestre Symphonique honorait la patronne des musiciens avec un très beau concert vocal et instrumental qui se déroula en l'église Saint-Pierre de Deville remplie d'un nombreux public de mélomanes.

La partie vocale était assurée par la Chorale du Foyer Culturel André Maurois du Val de la Haye que dirige et anime avec une haute musicalité Nando Sellmann.

Pour la 1ère partie, l'orchestre était dirigé par Rémy Métayer (lequel a travaillé avec Pierre Dervaux) ; le programme débutait par « Marche Solennelle d'Athalie » de Mendelssohn. Puis ce fut, avec la participation de la Chorale une cantate de J-S Bach « Jésus, O tendre Maître ». La « Pavane pour une Infante défunte » qui faisait suite offrait aux auditeurs un Ravel bien mis en lumière par l'Orchestre qui démontra qu'il a du corps et de la transparence ; Rémy Métayer sut donner à cette page le mystère flottant qu'il lui faut ; le solo de cor était assuré avec toute la poésie désirable par M. Tailleux. La suite de cette première partie fut donnée avec la collaboration de la Chorale et l'on put entendre successivement deux très jolis négro-spirituals « Stral Away », de J. Pajot, et « Go Down Moses », de H-T Burlingame ; puis 3 Chorales, de J-S Bach et pour terminer le très brillant « Psaume 150 », de César Franck.

La seconde partie, dirigée par Maurice Métayer, débutait avec deux extraits d'Héroclade, de Massenet ; « Marche Sainte » et « Danso Sacro » où brilla la sonorité veloutée de la flûte de Dominique Lecoutre. Puis ce fut avec la Chorale le merveilleux « Cantique de Jean Racine », de Gabriel Fauré, qui fut rendu avec la foi et l'élan qui lui conviennent.

On entendit ensuite deux extraits de la Suite gothique de Beethoven « Introduction - Choral et Menuet », puis une révérence de Ketubey « Heure Céleste ». Ce fut de nouveau avec la participation de la Chorale le célèbre « Ave Verum » de Mozart. Interprété avec une foi persuasive.

Le très brillant « Alléloua », extrait du « Messie » de Haendel, terminait cette très belle audition. Les chœurs et l'orchestre recueillirent avec cette page héroïque des applaudissements nourris et prolongés qui nécessitèrent un « bis » très justifié.

Cette soirée, la première du genre à l'Eglise pour une Sainte-Cécile, remporta un succès très brillant souligné par les chaleureux applaudissements de la nombreuse assistance.

## EURE-ET-LOIR

### DREUX

#### Sainte-Cécile de la Lyre Druitique

Il est de tradition pour les musiciens d'honorer leur patronne, Sainte-Cécile, et à Dreux, comme un peut partout ailleurs, c'est par un concert que l'on marque cette solennité.

Dimanche, la salle des fêtes était bondée pour ce traditionnel concert que la Lyre Druitique ouvrit par deux pièces de Jazz-Variétés « Dansa Americana », de P. Yoder, un morceau bien sautillant, et « Ballad and Concertant », de T. Huggens, plus calme et méditatif. Chacun aura admiré les belles sonorités des deux solistes, Christian Duflou et Laurent Castellvi.

La suite de ces deux pièces, Michel Langevin devait faire la présentation avec illustration sonore des différents instruments de l'Harmonie, une très bonne initiative, très formatrice pour les nombreux jeunes présents dans la salle.

L'Ensemble Vocal de Dreux devait prendre la relève de la Lyre pour nous faire preuve, une nouvelle fois, de son grand talent. Il avait inscrit à son programme des pièces magnifiques tel le « Mignonne allons voir », de Guillaume Costeley sur un poème de Ronsard, joliment interprétée malgré les difficultés de rythme à certains moments de la partition. Un chant orthodoxe de Borliansky devait nous montrer toute la finesse de cette musique orientale si délicate ; l'interprétation qu'en a donné l'ensemble vocal de Dreux fut remarquable. Belle réussite aussi avec les extraits qui nous furent donnés du Motet « Jesus Mein Freund », de J-S. Bach. On regretta un petit manque d'ensemble dans les attaques du

deuxième extrait du choral alors que le troisième particulièrement difficile, a montré la bonne tenue de l'ensemble.

Ce fut ensuite le tour de l'orchestre de Jeunes de l'Ecole Municipale de Musique qui, sous la direction de Yves Blondeau, nous a donné un aperçu de son répertoire Jazz.

Il convient de reconnaître l'excellent niveau de ce petit ensemble, qui fut d'ailleurs basé dans sa formation réduite qui interprétait Muskrat Ramble, de E. Ory. Voilà une émulation capitale pour la formation de nos jeunes musiciens, et à les écouter, on sent bien tout l'enthousiasme et la vitalité qui animent ce groupe.

La Lyre Druitique revenait à nouveau sur scène pour clôturer ce après-midi musical. Elle interpréta d'abord un arrangement de la Grande Sarabande, de Haendel, sous la direction, à notre avis trop discrète et pas assez vive de Max Ambrosi. L'arrangement était un peu lourd, mais si l'on excepte quelques attaques difficiles, l'interprétation qui nous en a été donnée fut bonne et bien contrastée.

M. Michel Langevin devait reprendre la baguette pour le morceau final : la « Rapsodie Norvégienne », de Lalo, pièce des plus brillantes à ce jour, donner bien du fil à retordre aux musiciens qui s'en sont excellemment bien sortis. La direction précise de M. Langevin amenait un relief particulier que l'auditoire a fort apprécié.

« La Lyre s'est rassemblée » a déclaré M. Michel Irthum, premier maître-adjoint, au cours du vin d'honneur qui réunissait les musiciens et choristes au foyer de la salle des fêtes à l'issue du concert ; on voit là le résultat des efforts de M. Langevin et de tous les professeurs de l'Ecole de Musique qui forment d'excellents musiciens, bien Druitiques ceux-là.

Nous avons eu le plaisir de constater une Lyre ou plus haut de sa forme et nous souhaitons la lui voir garder longtemps. Certains auraient peut-être souhaité entendre un peu plus de pièces classiques et un peu moins de variétés, pour mieux équilibrer ce concert, c'est aussi un grand bravo pour leur fidélité et leur persévérance, qui ont vu dimanche leurs efforts récompensés par une salle des fêtes pleine à craquer.

## sud-est

### AIN

#### GEX

#### La Batterie-Fanfara « La Gessienne » fête ses 40 ans et la Sainte-Cécile

Le dimanche 20 novembre, la batterie-fanfara « La Gessienne » rendait hommage à sa patronne Sainte-Cécile, et faisait en même temps son 40ème anniversaire.

Après un défilé, suivi du dépôt d'une gerbe au monument du 17ème, la batterie-fanfara avait le plaisir de recevoir de la municipalité, un nouveau drapeau en remplacement de celui offert par la ville en 1947, et quoiqu'un peu décoloré aujourd'hui.

Puis, suivait un vin d'honneur, où l'on pouvait noter la présence de nombreuses personnalités : M. François de Barbeyrac Saint-Maurice, sous-préfet de Gex ; M. Jean Prost, conseiller général du canton ; M. André, maire de Gex et les membres du conseil municipal ; Mme Trausa, maire de Mijoux ; le capitaine Bobillier, commandant la Compagnie de Genévainerie ; M. Briançon, président départemental des Batteries-fanfars de l'Ain ; le capitaine Rey du Corps de Musique de la ville de Genève.

Madame Montesuit, présidente de « La Gessienne », souhaitait la bienvenue à toutes les autorités, personnalités, présidents des Sociétés locales et aux Amis de la musique, et remémorait l'histoire de la Société, fondée en 1937, issue de la Cique des Sapeurs Pompiers, sous l'impulsion de MM. Deville et Morel (aujourd'hui président d'honneur), et qui prit le nom de « Cique Gessienne » avec un effectif de sept éléments. Mme Montesuit devait rappeler le souvenir de nombreux membres disparus dont le comité avait tenu à fleurir les tombes la matin même, et adresser pour terminer, les remerciements de la Batterie-fanfara à M. le maire pour son nouveau drapeau.

M. André, maire de Gex, faisait part de sa reconnaissance envers la batterie-fanfara, et le capitaine Rey, au nom du corps de musique de Genève, remettait un cadeau souvenir à Mme Montesuit. Puis, M. Contat, directeur de la société, remettait des médailles d'honneur à M. Marcel Chonoval, et Mlle Eléane Luzzi.

Après quoi, les 50 exécutants de la Batterie-fanfara, les 12 majorités, le comité et tous leurs invités se rendirent au chalet suisse de Fies pour fêter dignement Sainte-Cécile autour du banquet traditionnel.

## HAUTES-ALPES

### VEYNES

#### Nécrologie

L'Union des Musiques des Hautes-Alpes est en deuil : M. Lucien Bonsignour, chef de musique à Veynes, est décédé après plusieurs mois d'une douloureuse maladie.

Marseillais de naissance, Lucien Bonsignour s'était établi à Veynes depuis plus de 20 ans ; il dirigeait la Musique municipale, à qui il avait donné un second souffle. Il n'avait que des amis, tant à Veynes que dans le département des Hautes-Alpes.

Ses obsèques, célébrées le mardi 20 décembre, ont donné lieu à une immense manifestation d'amitié. Toutes les musiques du Département avaient envoyé des délégations avec leurs instruments, et la population de Veynes s'est largement associée à cet hommage.

L'office religieux, au cours duquel, la musique se fit entendre, avec beaucoup d'émotion, était célébré par le Père Jouve, et c'est au rythme de la Marche funèbre, de Chopin, sous la direction de M. L. Médailier, que les musiciens présents ont conduit leur ami à sa dernière demeure.

Porté par des musiciens jusque sur le terrain, le cercueil a été déposé sur un catafalque. M. Noël Marcollin, au nom de l'Union des Sociétés Musicales des Hautes-Alpes, M. Simon, Président de la Musique de Gex, pour les amis personnels du défunt, et M. Antio, ancien élève de l'Ecole de Musique de Veynes, ont pris successivement la parole, et rendu un dernier hommage au cher disparu.

Selon la volonté du défunt, maintes fois exprimée, le Comité municipal de la Fédération du Sud-Est, et le Comité Festival de l'Union des Sociétés Musicales des Hautes-Alpes, se réuniront normalement, comme prévu, les 17 et 18 juin prochains, à Veynes.

Nous nous inclinons devant la douleur de Mme Bonsignour, à qui nous présentons nos bien sincères condoléances.

## SAVOIE

### MOUTIERS

#### L'Harmonie Municipale a fêté Sainte-Cécile

Après le succès du premier concert d'automne, l'Harmonie Municipale faisait le dimanche 20 novembre 77 la patronne des musiciens Sainte-Cécile.

Le jour même commença par le dépôt d'une gerbe sur la tombe de Claude Dubois, ancien trésorier, décédé il y a moins d'un an.

Ensuite, tous les musiciens rassemblés à la salle des réceptions observèrent une minute de silence à la mémoire de tous les morts de la guerre. Un premier défilé en ville conduisit l'Harmonie à la cathédrale où, au cours de l'office, furent exécutés les œuvres suivantes : Joseph en Egypte, Lactare, Messidor et Spirituel Rhododé.

Un second défilé conduisit alors l'Harmonie vers l'Hôtel de Ville où un anémone d'honneur était préparé. MM. Chat, Maire de Moutiers, Blanc, Délégué de Terrance, et Adam, Président de la Société, et Adam, Président de la Fédération, prononcèrent chacun une allocution. Et ce fut ensuite le banquet traditionnel.

## RHONE

### LYON

#### 125ème Anniversaire de la Chorale « Les Vieux Amis »

Le samedi 28 mai 1977 fut un grand jour pour la Chorale « Les Vieux Amis » qui fêtait le 125ème Anniversaire de sa fondation à Lyon.

C'est en 1852 que cette chorale d'hommes prit naissance sur la colline de la Croix-Rousse en réunissant les jeunes chanteurs de la paroisse Saint-Bernard. Sous la direction du mélomane M. Bouchard, la chorale devait remporter de nombreux succès tout en modernisant et en élargissant peu à peu son répertoire. En 1959, au tournoi international du Grand Duché de Luxembourg, elle remportait la coupe « Grand Duc Adolphe » ; un an plus tard, sous la direction de Paul Docozata, « Les Vieux Amis » atteignaient la récompense suprême en accédant à la Division d'Honneur au concours d'Épinal. Depuis lors la Chorale a jalousement défendu ce titre sous les directions successives de Raymond Jarniat, Paul Lanquet et Gilles Raymond, son actuel directeur. Elle est pour la ville une réserve de chanteurs de qualité à laquelle l'Opéra fait souvent appel pour renforcer ses chœurs dans l'interprétation des grands ouvrages lyriques, notamment dans le répertoire wagnérien.

Ces 35 vaillants chanteurs avaient vu un marquer cet important anniversaire par une manifestation de sympathie en invitant leur homologue et jumelle la chorale allemande « Germania » de Frankfurt-Sinlingon.

La journée du samedi commençait par une réception officielle à l'Hôtel de Ville où les deux chorales amies étaient accueillies par de nombreuses personnalités dont Maître Ambre, Premier Adjoint au maire de Lyon, représentant M. Collomb, Maire, et plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

La musique était représentée par MM. Rolando, Vice-Président de la Confédération Musicale de France ; Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, qui tour à tour, ainsi que l'avait fait Maître Ambre, firent l'éloge des deux sociétés amies et félicitèrent « Les Vieux Amis » de leur longévité en retraçant les principales étapes de leur activité et de leur succès.

Les Présidents des deux sociétés Hans Schwenk pour « Germania » et Roger Giannotti pour « Les Vieux Amis » remercièrent la Municipalité de l'accueil chaleureux qu'elle leur avait réservé. Un excellent vin d'honneur au cours duquel les deux chorales se firent entendre et applaudir permit à tous les invités de trinquer à l'amitié et à la musique.

## LYON

#### Assemblée Générale de l'Union Départementale du Rhône

C'est en la Maison des Jeunes et de la Culture, à Lyon, que s'est tenue le 22 novembre 1977, l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Rhône. Après avoir remercié les délégués présents et salué la présence de MM. Adam, Président, et Président-Adjoint de la Fédération Musicale du Sud-Est, le Président Bernard présenta le compte rendu moral de l'année écoulée ; il souligna les efforts faits par l'ensemble des sociétés et remercia les différentes manifestations auxquelles lui-même ou des collègues ont assisté pour représenter l'Union Départementale. Il rappela également le Festival départemental de Tassin. Trois jours de manifestations musicales, dont une de 3 réservés aux assises du Congrès.

M. Guain, Trésorier, présenta un compte rendu clair et précis où les différents comptes sont parfaitement

compris par les délégués. Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Après le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration, M. Cayrol présenta les informations relatives du comité technique départemental ; il insista sur la nécessité pour les délégués de groupement d'assister aux réunions techniques afin de pouvoir faire circuler les informations à toutes les sociétés.

Il rappela qu'enfin d'uniformiser le plus possible l'enseignement et d'aboutir à des examens de même valeur, il a été décidé lors des réunions d'utiliser les épreuves C.M.F. avec, dans le cas où la nécessité s'en ferait sentir quelques retouches de détail, en conformité avec les programmes.

M. Buttaré, Directeur Technique Fédéral et responsable du stage de Vesc, donna un rapide compte rendu de ce stage qui comprenait 85 élèves, il rendit hommage aux moniteurs et aux élèves. M. Cayrol fit à son tour le compte rendu du stage de Toucy dont il assumait la responsabilité ; il aussi un stage d'excellente tenue, malgré quelques difficultés mineures. La satisfaction des élèves laisse présager un nombre encore plus important dans le futur.

M. Vetterd exposa que la subvention départementale a été légèrement augmentée, mais que cette augmentation ne permet pas une modification des subventions accordées aux sociétés. Un délégué s'étonna de la disparité des subventions accordées par les Conseils généraux aux diverses Unions Départementales, d'où il ressort que compte tenu du nombre de ses adhérents, l'Union Départementale du Rhône semble défavorisée. Il y aurait lieu de sensibiliser les conseillers généraux du Rhône d'une façon particulière.

À la suite d'une décision prise à la dernière assemblée de la C.M.F., la cotisation confédérale a été augmentée ainsi que le prix des journaux. En conséquence, la cotisation globale C.M.F. + Fédération + Journaux sera de 150 F. Aucune candidature n'a encore été présentée pour le festival départemental. Une circulaire sera adressée très rapidement à chaque Président du Groupement.

L'Assemblée donne son accord à l'adhésion des deux Sociétés ci-après : Harmonie des Jeunes de Bourg-d'Osly, la Batterie-Fanfara de Mousols - Les Enfants de Saint-Rigaud.

Pour conclure, M. Adam adressa ses remerciements aux délégués et au conseil d'administration de l'U.D. pour le travail sérieux et complet au cours de cette assemblée générale. Puis il annonça que, suivant le vœu émis au cours du congrès fédéral, un concours sera organisé les 3 et 4 juin 1978 à Aix-les-Bains, concours ouvert aux sociétés musicales du Sud-Est. Après avoir une nouvelle fois remercié le Président Bernard, M. Adam se réjouit de la vie de l'Union Départementale du Rhône dont il félicite les dirigeants.

P.S. — En dernière minute une déclaration est prise en ce qui concerne le Festival Départemental qui aura lieu les 27 et 28 mai, à Dardilly.

Le congrès de la Fédération du Sud-Est aura lieu les 17 et 18 juin à Veynes.

## sud-ouest

### GIRONDE

#### LUSSAC

#### L'Assemblée Générale du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

L'Assemblée générale du Groupement s'est tenue le 13 novembre dernier, à Lussac dans la salle des fêtes, mise aimablement à notre disposition par la Municipalité.

Mme Dumont, représentant M. Boulin, Maire-Maire de Libourne ; M. César, Député ; M. Delord, Conseiller Général, maire de Lussac ; MM. Giran et Davier, Président et Vice-Président de la Fédération ; M. Obissier, Président d'Honneur du Groupement, MM. Blanchard et Siret, Présidents des Groupements de la Dordogne et de Blayais, honoraires de leur présence cette Assemblée Générale.

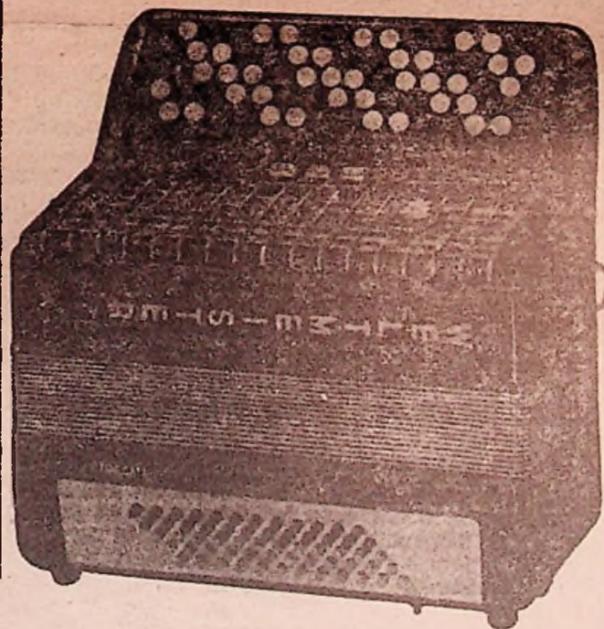
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 1976 et le compte rendu financier, présentés par M. Molne, Secrétaire et M. Rabier, Trésorier, sont adoptés à l'unanimité.

Le président, M. Malville, remercie M. Durot, maire de Coutras, qui pour les examens fédéraux met les locaux scolaires à la disposition des examina-

## LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

### AUTONOME - TRANSPORTABLE LÉGER - ÉCONOMIQUE

#### LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

**PAUL BEUSCHER**

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tel. 278.09.03

teurs et félicité M. et Mme Fortin qui organisent les examens d'une façon parfaite. Plus de 200 candidats se sont présentés le 22 mai dernier. Grâce à la compétence et à la gentillesse des Examineurs, toutes les épreuves étaient terminées à midi. Parmi les épreuves la dictée musicale reste la plus difficile et la plus redoutée.

Les prochaines examens auront lieu à Coutras le dimanche 4 juin 1978, à partir de 8 h.

M. Malville félicite vivement « La Vigilante de Lussac » pour la parfaite organisation de son festival. Néanmoins, en raison d'un vent contraire, beaucoup de phrases musicales fort mélodieuses s'envolèrent sans profit pour les oreilles des nombreux auditeurs. Et le Président de souhaiter, pour les futurs festivals, l'installation d'un kiosque bâché.

Le festival 1978 aura lieu à Libourne, sur l'hippodrome de Canterea, le dimanche 28 mai 1978.

La formule choisie prévoit un défilé des batteries-fanfars et des majorettes dans les rues de la ville, une première partie consacrée aux harmonies, une seconde partie consacrée aux batteries-fanfars et groupes de majorettes. Une innovation : les jeunes musiciens des Ecoles de musique joueront eux-mêmes au cours du festival.

En vue de la musique de groupement et suite à la réunion des Directeurs, le 27 octobre dernier, il est décidé que chaque Harmonie présentera un morceau qui sera diffusé, pour étude, parmi les autres Harmonies du Groupement. Afin d'obtenir une bonne uniformité pendant les exécutions, le Président propose de nommer un Directeur qui jouera le rôle de « coordinateur ». M. Fortin accepte cette tâche, mais il sollicite l'aide du bureau pour résoudre les problèmes administratifs.

Voici la composition du bureau, élu à l'unanimité :

Comité d'honneur : M. le sous-préfet de Libourne ; Maître Henri Sauguet ; M. E. Point.

Présidents d'honneur : MM. F. Rode et J. Obiaslar.

Président actif : M. Daniel Malville. Après MM. César, Delord, Davier et Ciran, M. Malville tire la conclusion de cette assemblée générale. Face à certaines formations musicales brillantes certes, mais tapageuses et qui coûtent beaucoup d'argent et d'aide, notre Musi-

que de Groupement pourrait apporter un contre-coup certain. Si notre faiblesse est notre petit nombre, notre force sera l'union.

## ARCACHON

### Grand Concert de Gala

Le mardi 13 décembre, les Harmonies L'Avenir Musical Arcachonnais, La Teste, Gujan-Mestras et Le Teich se retrouvaient, comme en 1975 et 1976 pour organiser en commun un grand concert de gala.

En effet, sur une proposition de l'Avenir Musical Arcachonnais, depuis trois ans, les trois sociétés ont décidé de profiter du travail effectué pour la préparation des fêtes de Sainte-Cécile et d'organiser un concert dans la splendide salle de Théâtre du Casino de la Plage. Cette année, elle s'avéra malheureusement trop petite et les organisateurs, pour des raisons de sécurité, durent refuser l'entrée à 200 personnes. Refuser du monde à un concert, jamais cela ne s'était vu dans la région ! Cela s'explique par le retentissement sans précédent qu'eut ce concert cette année. En effet, pour la première fois, l'Avenir Musical Arcachonnais avait demandé à toutes les chorales d'Arcachon de se joindre à lui. Et cette participation entraîna une nouvelle partie de la population à se joindre à la fidèle assistance de nos concerts.

Ce fut l'Avenir Musical d'Arcachon qui assura la première partie, sous la direction de son jeune chef Michel Boulan. Il interpréta d'abord Enoch, de Raziqade, dans lequel se mirent tout particulièrement en valeur les pupitres de cuivre. Puis la chorale « Arcana », sous la direction de François Boyer, se joignit à l'Harmonie pour interpréter « O Jésus que ma joie demeure », de Jean-Sébastien Bach.

Ensuite ce fut le tour de trois suites chorales : celle des élèves du Lycée d'Arcachon, sous la direction de Mme Libersat, ainsi que « Arcachon Accueille » et « Automne ensoleillé » : 150 choristes se trouvèrent alors sur la scène pour chanter le chef-d'œuvre de Verdi « Le Chœur des esclaves », de Nabucco. Quelle somme d'efforts ! Quelle réussite ! Le public ne s'y trompa pas et demanda un bis.

La première partie se termina brillamment sous les acclamations, par l'ou-

verture de Phédre, de Massenet, sous la direction de Daniel Berque.

La deuxième partie fut assurée par les Harmonies de la Teste, Gujan-Mestras et Le Teich sous la direction de Jean Dupin. Rappelons que cette société a obtenu un premier prix au concours national de Saint-Astier en juin 1977 avec accession en division d'excellence.

Elle interpréta successivement la « Suite Algérienne » de Saint-Saëns où le pupitre de clarinettes montra sa virtuosité, et l'« Appélus des Scènes pittoresques », de Massenet, dans lequel se fit remarquer le pupitre de cors.

Enfin Pierre Montell, le dynamique et fidèle directeur de nos sociétés depuis trente ans, monta sur l'estrade pour diriger le fil de la Symphonie du Nouveau Monde, de Mvorak, œuvre extrêmement difficile que peu d'harmonies peuvent inscrire à leur répertoire. Cela demanda la présence à tous les pupitres d'excellents musiciens, et le mérite revient à l'excellent travail accompli par nos quatre professeurs : Pierre Montell et Daniel Berque, les anciens qui ont montré l'exemple ; Jean Dupin et Michel Boulan, les jeunes, qui le suivent. Puisse toutes les sociétés musicales posséder de tels animateurs !

Le final « La Marche de Tannhäuser » de Wagner, regroupa les 100 musiciens. Et ce fut un triomphe. Là encore le public réclama un bis.

La présentation des morceaux était assurée avec tout l'enthousiasme communicatif que nous lui connaissons par M. Michel Bézan, Conseiller Général, Maire de Gujan-Mestras et président de l'Harmonie.

Dans la salle, nous avons remarqué la présence de MM. Moga, Maire de La Teste et Président de l'Harmonie, Peyre, Adjoint au Maire d'Arcachon et Président de l'Harmonie, Laymand, Maire de Le Teich, Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et Vice-Président de la C.M.F., Cazauviel, Président de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon, ainsi que de nombreux Conseillers Municipaux des quatre communes.

En somme, une grande fête de la « Musique » dont tout le monde se souviendra. Nous regrettons seulement de n'avoir pu accueillir tout le monde. Il est vraiment dommage qu'une ville comme Arcachon ne possède pas de salle de spectacle plus grande que celle du Casino de la Plage.

# Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

## AVIGNON

La Sainte-Cécile fêtée par la Musique et les Majorettes Léo-Lagrange.

C'était le dimanche 4 décembre qui avait été choisi par les Musiciens et Majorettes Léo-Lagrange du grand Avignon pour honorer leur patronne sainte Cécile.

La fête débutait à 11 h précises par un grand défilé dans la rue de la République (artère principale de la cité des Papes), suivi d'aubades sur la place de l'Horloge. Le Président Licharo précédait le bal ensembles et la parade qui suivait était appréciée par les spectateurs assez nombreux malgré le froid de décembre.

À 12 h, on leur siège au petit lycée, les participants offraient un apéritif à leurs nombreux amis. Autour du Président Licharo, on notait la présence de M. Travail, adjoint au maire et conseiller municipal ; Maître Hlouz, conseiller municipal ; Mme Vrand, de Jeunesse et Sports ; M. Métaixian, secrétaire fédéral ; M. Pallard, délégué des clubs Léo-Lagrange ; M. Didier Laugier, secrétaire du comité des jumelages, qui avait accompagné les membres du Carnaval de Wetzlar, ville jumelle.

Après les discours de circonstance, des médailles d'encouragement et des diplômes d'honneur furent remis à plusieurs musiciens.

À 13 h, au restaurant des Cèdres, près de Cordos, Maître Hlouz, représentant M. le Sénateur-Maire Henri Dutrait, devait présider le banquet servi aux quelque 250 invités.

## MONTFAVET

L'Echo Musical en Deuil.

Le samedi 7 janvier, l'Echo Musical de Montfavet a rendu un dernier hommage à l'un de ses membres, M. Roger Fournier, récemment enlevé à l'affection des siens après une longue maladie. M. Roger Fournier était né en 1906 à Morières-les-Avignon et, après une carrière de surveillant à l'hôpital de Montfavet, il profita d'une retraite bien méritée depuis une dizaine d'années. Cet hommage a revêtu un caractère tout particulier car le défunt était le Président-Fondateur du Réveil Hospitalier de Montfavet avec le regretté Marcel Lamy ; cette fondation date de 1937 et la Société est devenue l'Echo Musical de Montfavet en 1956.

Roger Fournier, outre ses fonctions à l'Echo Musical durant ces dernières années, était également musicien à l'orchestre à pieuvre d'Avignon, on reconnaît bien ici l'universalité de notre ami.

Au cours de la cérémonie funèbre, après la bénédiction à l'église, l'Echo Musical a tenu à donner une dernière marque d'amitié au défunt en interprétant la Marche funèbre, de Chopin, au milieu de la foule qui était réunie pour ce dernier adieu.

On notait dans cette assemblée, la présence de M. Trinquier, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse, ainsi que de nombreux musiciens des localités environnantes, où Roger Fournier s'est souvent produit.

À Mme Fournier, à ses enfants et petits-enfants, nos sincères condoléances.

## farn

### PUYLAURENS

#### La Musique renaît

L'harmonie étant en sommeil, seule la Batterie-Fanfara a réussi à se maintenir et même à progresser. Sous l'impulsion de quelques anciens toujours fidèles et dévoués, et de jeunes très dynamiques, elle a participé en 1977 à 31 sorties ou exécutions, parfois à quelques centaines de kilomètres de Puy-Lauren. En compagnie du Rallye Castrals, et souvent accompagné des Majorettes du Pays Castrals, elle a obtenu un succès mérité.

Cette chronique de la musique dans un modeste chef-lieu de canton, doit aussi souligner l'effort de la commune qui rémunère un professeur de solfège pour l'enseignement de la musique à l'école primaire.

Ensuite, sous les auspices de la Batterie-Fanfara, c'est la Maison des Jeunes et de la Culture, qui organise des cours de solfège et d'instruments. Près de 60 élèves fréquentent ces cours, dont au moins une vingtaine sont dotés d'instruments : flûtes traversières, flûtes à bec, saxophones, clarinettes, trompettes d'harmonie, trombones, etc...

Ces cours sont donnés par M. Aiquier, professeur, directeur artistique de la Lyra de Lavaur, et de deux moniteurs, MM. Baron et Besse qui initient les jeunes à la musique sérieuse, et leur en donne le goût.

Merci à la M.J.C. pour cette œuvre éducative, et bravo à la Batterie-Fanfara.

## vaucluse

### MONTFAVET

Fête de la Sainte-Cécile à l'Echo Musical.

Le dimanche 27 novembre était pour l'Echo Musical et son école de Musique le jour de la fête de Sainte-Cécile. Elle commença à 10 h 30 par la traditionnelle participation à la messe dominicale en la belle église abbatiale de Montfavet, à peu près comble, messe célébrée par M. l'abbé Taormina, assisté de l'abbé Arnaut.

Dans le chœur à côté du maître autel avaient pris place les élèves et les musiciens de l'Echo Musical sous la baguette de M. Gabriel Imbert, chef de musique honoraire à Sorgues, avec la participation de deux professeurs de l'Ecole de Musique, les dévoués MM. Gouvers et Martin.

Au programme, à l'Entrée, Fanfare, de Boismortier ; après les Lectures, Andante, de R. Violeau, exécuté par un quintet de clarinettes ; à l'Offertoire, Arioso, de Haendel ; à la Communion, le célèbre Ave Maria, de Gounod, interprété avec beaucoup d'amour et de sincérité ; enfin pour la Sortie, la Marche pontificale, de Gounod.

Après la messe, une aubade sur la place de l'Eglise regroupait un public fidèle pour applaudir et encourager les jeunes musiciens porteurs d'un message de joie et de bonheur de vivre. Et après petit tour de ville, on se retrouva à 12 h dans la salle de l'ancien cinéma Rex pour un apéritif d'honneur où, aux côtés du Président Métaixian, on pouvait remarquer la présence de M. le Curé, de M. Choussé, adjoint spécial de Montfavet, de M. Georges André, membre du bureau fédéral, représentant le Président Trinquier, et des membres du bureau de l'Echo Musical.

Le Président Métaixian devait souligner l'excellent travail accompli par les professeurs de l'Ecole de Musique, et mettre en valeur le dévouement des membres du bureau. A son tour, M. Choussé exprima toute sa satisfaction d'avoir à Montfavet une société musicale aussi dynamique.

Il appartenait à M. Georges André de conclure ; il le fit en félicitant les élèves pour les brillants résultats obtenus aux examens fédéraux et pour l'excellent travail accompli.

Vint ensuite une importante remise aux jeunes élèves, de médailles d'encouragement de la Fédération.

## ASSUREZ les MEMBRES

DE VOS SOCIÉTÉS

A LA C.M.F.

# Hit parade des œuvres enregistrées sur disques souples

par la MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE, direction : P. BIGOT

22.000 disques envoyés gratuitement en France et à l'étranger

UN SUCCES CONSIDÉRABLE DE MULTIPLES LETTRES DE FELICITATIONS 7 MORCEAUX POUR HARMONIE OU FANFARE EN TÊTE DE NOS VENTES

### RAPPEL DES ŒUVRES ENREGISTRÉES :

- PRIMERO TORERO, paso-doble très facile de Robert Martin.
- DIXIELAND BALTHAZAR, marche dixieland facile de James Cower.
- CINCINNATI, marche américaine facile de James Cower.
- VARIETY MAGAZINE, fantaisie-jazz moyenne force de John Darling.
- TRUMPET BLUES pour trompette solo facile de James Cower.
- CONCERTINO POUR UN AUTOMNE pour trompette solo assez facile de Laurent Delbecq.
- NORTH DAKOTA, marche américaine facile de James Cower.

Devant le succès obtenu, l'expérience sera poursuivie en 1978.

Les chefs de musique qui n'auraient pas reçu nos disques souples 1977 avec recueils peuvent nous les demander, en précisant très exactement la société qu'ils dirigent. Cette offre n'est faite qu'aux chefs dirigeants une harmonie ou fanfare à l'exclusion de toute autre société ; elle n'intéresse pas les batteries-fanfars.

—O—

Nous informons notre clientèle que nous venons de faire paraître un arrangement pour harmonie ou fanfare par Laurent DELBECQ du dernier succès de MIREILLE MATHIEU :

MILLE COLOMBES (facile, tarif Bb)

Et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

# Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

journal de la confédération musicale de france

Directeur-Gérant : M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) 1er janvier au 31 décembre

LE NUMERO : 4 F

FRANCE : un an : 20 F

ETRANGER : un an : 50 F

Compte Chèque Postal 46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie « La Vigie de Dieppe » 24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +